# PARTI SOCIALISTE - SFIO
# Journée nationale d'information du 6 juillet 1958

**Sommaire**

Le président (Georges Guille) ..... 1
Duval ..... 2
Georges Brutelle ..... 2
Jules Moch ..... 16
Robert Lacoste ..... 21
Krief ..... 31
Cousin ..... 39
De Casalta ..... 41
Le président (Gaston Defferre) ..... 50
Pierre Bloch ..... 50
Arthur Notebart ..... 53
Pupille (Seine) ..... 59
Gérard Jaquet ..... 62
Charles Lussy ..... 67
Christian Pineau ..... 71
Albert Gazier ..... 76
Félix Gouin ..... 81
Guy Mollet ..... 88
Le président (Gaston Defferre) ..... 106
Etienne Weil Raynal ..... 107
Léon Boutbien ..... 107
Verdier ..... 113
Edouard Depreux ..... 116
Rimbert ..... 124
Rousse ..... 127

**Séance du dimanche 6 juillet 1958**

La séance est ouverte à 10 heures 30, sous la présidence de Georges Guille, assesseurs : Duval, secrétaire de la section d'Issy-les-Moulineaux, Coltice (Ain), Piqueinal (Ariège) et Bru (Aveyron).

## Le président (Georges Guille)

Camarades,

A l'heure où s'ouvre cette conférence d'information qu'il avait organisée et réparée, le souvenir de Pierre Commin est présent à l'esprit de chacun d'entre nous, ainsi que le souvenir de nos excellents camarades Marceau Pivert et Pierre Marty, conseillers de la République de la Haute-Garonne, qui ont été récemment enlevés à notre amitié affectueuse. Je vous invite à observer, pour saluer la mémoire de ces camarades disparus, une minute de silence.

Fondation Jean-Jaurès

(Le groupe, debout, observe une minute de silence)
Nous avons les excuses de nos amis Augustin Laurent, et Tanguy-Prigent dont l'état de santé empêche de participer à nos travaux.
Je donne la parole à Duval, secrétaire de la section d'Issy-les-Moulineaux.

## Duval

Camarades, je voudrais tout d'abord, au nom de la section souhaiter la bienvenue à tous les camarades dans notre ville d'Issy-les-Moulineaux.
Après les événements de ces temps derniers, le Congrès annuel a été reporté à une date ultérieure et remplacé par une conférence d'information. Nous nous félicitons de la tenue de cette conférence dans notre salle des fêtes à Issy.
Sans vouloir anticiper sur les débats qui vont se dérouler, je souhaite ardemment que notre Parti sorte plus uni que jamais pour faire face au danger fasciste de quelque côté qu'il vienne.
(Applaudissements)
La SFIO est la seule organisation qui peut sauver la démocratie dans le pays. Elle ne pourra le faire qu'à la condition d'être tous fermement solidaires dans la tactique et dans l'action à entreprendre.
Si nous pouvons montrer cela à l'opinion publique nous pouvons être assurés que nous aurons non seulement sauvé les institutions républicaines, mais aussi préparé l'avènement du Socialisme en France. Ainsi nous pourrons être fiers d'avoir, dans ces circonstances tragiques, bien servi la classe ouvrière française.
Avant de terminer, je vous prie d'excuser notre camarade Lecas qui devrait être là, maire de la localité parti en vacances, je dois le dire, bien méritées après les efforts qu'il a dû consentir à l'hôtel de ville pendant cette période dramatique, où il était présent tous les jours et aux heures les plus avancées de la nuit.
Ne croyez pas que pendant ce temps notre bastion ait déserté et abandonné l'intérim assuré par notre camarade Levestre que je vous demande également d'excuser puisque ses fonctions de conseiller général l'ont amené à siéger au conseil des communes d'Europe qui se tient actuellement à Liège.
Je vous crie à tous "Vive le Socialisme, vive la démocratie, vive la République !"
(Applaudissements)

Le président - Je remercie le camarade Duval et je le charge, au nom de tous, de transmettre nos remerciements à la section Socialiste d'Issy-les-Moulineaux pour l'accueil qu'elle nous a réservée et les conditions agréables de travail qu'elle nous offre.
Je donne la parole à Georges Brutelle pour le rapport sur les événements survenus depuis la dernière conférence d'information.

## Georges Brutelle

Mes chers camarades, je dois d'abord faire une mise au point. Certains journaux, et la radio de ce matin, ont indiqué que le rapport devait être présenté par notre

camarade Albert Gazier et que c'était à la suite d'un refus de sa part que j'étais amené à le présenter ce matin.
Albert Gazier a tenu à ce qu'une précision soit apportée à ce sujet car une telle information présentait comme elle a été faite par la radio et par la presse, des doutes. Elle peut laisser supposer qu'il faut attribuer un sens politique au fait qu'Albert Gazier ne présente pas maintenant le rapport. Il n'y a rien de sérieux dans tout cela.
Albert Gazier n'a pas présenté le rapport parce qu'il a pensé qu'un camarade du secrétariat du Parti devait le faire, selon l'habitude. Il n'y a absolument aucune espèce d'autre raison et je tenais en son nom et au mien à le préciser avant même de présenter mon rapport.
La période que nous avons vécue depuis notre dernier Conseil national de Puteaux a été fertile en événements. Ce fut une période troublée, difficile, et qui comporta des moments pénibles et périlleux dans la vie du Parti.
Le 2 mai 1958 à Puteaux, nous avions décidé de refuser d'accorder notre participation au gouvernement de M. Pleven, et nous avions précisé que dans la situation du moment nous ferions la même réponse à toute autre offre de participation ou de direction gouvernementale.
Assuré de l'investiture du groupe socialiste, mais mis en échec par les Radicaux qui lui refusaient leur concours, M. Pleven devait céder la place à M. Pflimlin.
Le 13 mai ce dernier se présentait devant l'Assemblée Nationale. Conformément à nos décisions de Puteaux, son gouvernement ne comportait pas de Socialistes.
C'est ce jour- là même qu'éclate à Alger les incidents dont la portée en quelques heures va devenir incalculable.
Si la population européenne d'Algérie était rentrée dans le calme après les manifestations violentes du 6 février 1956, il ne fait aucun doute, cependant, qu'elle restait extrêmement sensible et facilement mobilisable.
Il est certain que depuis cette date, les évènements durent continuer, plus ou moins dans l'ombre, leur travail d'excitation. Ils trouvaient des appuis dans une armée travaillée par le complexe de Dien-Bien-Phu et dont certains éléments se refusaient à comprendre le sens de la mission de pacification qui lui était confiée.
Il n'est pas possible d'affirmer aujourd'hui que le tour pris à Alger par les événements du 13 mai soit le résultat d'un vaste complot bien organisé qui se serait développé selon un plan précis, avec des dates de déroulement fixées à l'avance et selon un rythme bien déterminé ; il n'est pas douteux, cependant, que certains agitateurs, venus de la métropole, ont joué un rôle important dans la préparation des esprits, et que, saisissant les premières circonstances favorables, ils ont déchaîné la population et ont tenté de s'emparer du pouvoir à Alger, décidés ensuite à faire capituler, devant eux, la métropole.
Ce qui a créé les circonstances favorables, c'est la multiplicité des crises ministérielles depuis la chute du gouvernement Guy Mollet, c'est la lenteur du déroulement de la crise après la chute de Gaillard, et c'est, après l'échec de Bidault, les intentions prêtées au nouveau Président du Conseil désigné, en ce qui concerne l'Algérie.

A Alger, on a présenté Pflimlin comme un partisan de l'abandon.
Comment se sont déroulés les événements ?
Une manifestation de protestation est organisée contre l'exécution de trois soldats français, prisonniers du FLN, les Algérois en font une grande démonstration. On crie : "Algérie française !" On crie : "L'armée au pouvoir !" C'est fréquent, dans les manifestations d'Alger, mais cette fois on saccage le centre d'information du consulat américain, et la foule se concentre autour du monument aux morts et dans les rues environnantes, à peu de distance du gouvernement général.
A ce moment-là seulement, quelques centaines de jeunes gens, de très jeunes gens, nous disaient des camarades qui, de là-bas, nous décrivaient la scène par téléphone, au moment où elle se déroulait devant leurs yeux, - de très jeunes gens tentent d'envahir le gouvernement général. L'ensemble de la foule ne les suit pas, tout d'abord. Les CRS les repoussent une première fois, sans grande difficulté, mais bientôt succèdent aux CRS des parachutistes. Massu, qui a sollicité de Paris l'ordre de tirer et qui a reçu un refus, n'a aucun moyen d'enrayer le flot qui envahit le Conseil général, saccage le bureau et retient prisonniers les fonctionnaires qui ne se solidarisent pas avec l'émeute.
Alors, militaires et civils constituent un "comité de salut oublié" qui impose partout son autorité.
Le général Salan, objet de pressions constantes, est dans l'impossibilité de réagir. On lui dicte jusqu' à ses propres déclarations.
Pendant ce temps, Pflimlin se montre décidé à faire front. Il est investi par l'Assemblée Nationale, par 274 voix contre 129.
Des manifestations factieuses sont préparées dans la métropole et même à Paris. De nombreuses arrestations sont opérées la nuit même.
Le 14 mai, le Président de la République donne l'ordre aux militaires de tous grades de rester dans le devoir, sous l'autorité du gouvernement de la République française.
Après l'investiture de Pflimlin il semble qu'un certain trouble se soit produit à Alger.
Une déclaration d'un caractère péniblement ridicule est diffusée par les agences. Elle émane du général Massu, qui tente de se justifier.
A Paris s'organise la résistance républicaine. Le Parti est entré en rapport avec les autres formations démocratiques. Il organise une liaison constante avec les organisations syndicales libres, et prépare la naissance du "comité national d'action et de défense républicaines."
Le 15 mai, compte tenu des circonstances exceptionnelles, la réunion commune du groupe parlementaire et du Comité directeur décide de marquer la volonté de défense républicaine du Parti Socialiste, en accordant la participation au gouvernement Pflimlin. Cette décision est prise par 61 voix contre 6 et 11 abstentions.
Le même jour, le général de Gaulle publie une déclaration dans laquelle, après avoir dénoncé l'impuissance du régime des partis, il se déclare prêt, devant les épreuves qui montent, à assumer les pouvoirs de la République.

Contribution Jean Jaurès

Au cours du débat sur la loi d'urgence, le 16 mai, Guy Mollet est amené, à propos de cette déclaration inquiétante et dangereuse, à poser trois questions qui s'adressent au général de Gaulle.
"1° - Reconnaissez-vous comme seul légitime le gouvernement actuel ?
2° - Désavouez-vous les promoteurs des comités de salut public en Algérie ?
3° - Si vous étiez un jour sollicité pour former le gouvernement, accepteriez-vous, comme tout candidat, de vous présenter à l'Assemblée Nationale, d'y déposer votre programme, de vous considérer comme responsable devant l'assemblée souveraine, si vous étiez investi, et de vous retirer simplement si vous ne l'étiez pas ?"
La réponse à ces trois questions est, en fait, éludée, par le général de Gaulle. Il y a dans cette déclaration une nouvelle condamnation du régime, une manifestation de compréhension à l'égard des militaires d'Algérie, aucune condamnation du mouvement d'Alger, dont le système semble seul porter la responsabilité.
A la question posée par un journaliste, au cours de sa conférence de presse : "Ne pensez-vous pas que votre déclaration du 15 mai a eu pour effet de relancer le mouvement d'Alger qui était sur le point de s'essouffler ?" De Gaulle répond : "Je souhaite donner du courage et de la vigueur aux français qui veulent refaire l'unité nationale, qu'ils soient d'un bord ou de l'autre de la Méditerranée."
Au cours du débat qui va s'instaurer ici, les camarades auront peut-être l'occasion de rechercher les raisons qui ont poussé de Gaulle à parler de cette façon. A travers les propos qu'il a tenus, ils s'efforceront sans doute de définir ses intentions. Les conclusions des uns et des autres seront certainement contradictoires.
En m'efforçant de présenter ce rapport, je dois m'en tenir à résumer les faits et les propos, sans chercher à les apprécier. Il est déjà bien difficile d'en faire une présentation qui ne risque pas, en elle-même, d'être entachée de partialité.
Je dois souligner une phrase dans la réponse de de Gaulle à la question du journaliste que je rappelais tout à l'heure, une phrase qui pouvait marquer timidement une possibilité de le voir ultérieurement porter certaine condamnation. "On verra plus tard l'attitude des responsables" disait-il. Ce n'était qu'une phrase dans un ensemble, par ailleurs fort inquiétant, sur tout ce qui concernait la faction d'Algérie.
Par contre, le général affirmait sa volonté de respecter les libertés publiques fondamentales, et il convient de dire que la référence à sa volonté de garantir les libertés syndicales a eu de l'écho dans les milieux syndicalistes que nous savions, alors, profondément troublés.
Il affirmait aussi qu'assumer les pouvoirs de la République ce ne pouvait être qu'assumer les pouvoirs que la République aurait elle-même délégués.
Il s'indignait de ce qu'on ait des doutes à son égard, à lui, qui avait rétabli, disait-il, la République chez elle.
Cependant, sans préciser davantage sa pensée, il considérait comme évident que si de Gaulle était amené à se voir déléguer des pouvoirs exceptionnels, dans un moment exceptionnel, pour une tâche exceptionnelle, ce ne pourrait se faire

suivant les rites et la procédure habituels, tellement habituels que tout le monde en est excédé. Il faudrait adopter une procédure exceptionnelle pour l'investiture de l'Assemblée Nationale, par exemple.
Entre temps, la situation s'est rapidement détériorée en Algérie. Les comités de salut public se sont mis en place partout. Les fonctionnaires d'autorité ont cédé sous la pression ou ont été faits prisonniers.
Nous ne pouvons évoquer, aujourd'hui, ces événements, sans rendre hommage à tous ceux qui ont opposé, au nom du gouvernement légitime de la République, toute la résistance qu'ils ont pu, jusqu'à l'extrême limite, depuis certains officiers SAS. Jusqu'à l'igame d'Oran, qui fut lapidé par la foule, en refusant de remettre ses pouvoirs à l'autorité de fait.
Il s'est trouvé des hommes fidèles et courageux dans lesquels nous souhaitons que, bientôt, la République préservée sache reconnaître plus que de grands serviteurs.
(Applaudissements)
Et Soustelle et d'autres personnalités rejoignent Alger ou tentent de s'y rendre.
Radio-Alger, dans les mains du comité de salut public, pousse à l'agitation en France.
L'état d'urgence a été voté par l'assemblée.
Jules Moch, Albert Gazier, Max Lejeune, rejoignent Guy Mollet dans le gouvernement : Jules Moch à l'Intérieur, Albert Gazier à l'Information, ont pour mission d'appliquer les mesures prévues par la loi d'urgence.
Vis-à-vis d'Alger, le gouvernement est sans autorité. Il a d'abord coupé toutes les relations à travers la Méditerranée. Mais une armée, comptant 400 000 jeunes gens du contingent, se trouve là-bas. En France même, les conséquences d'une première réaction énergique et justifiée risquent de devenir désastreuses. En Algérie, il apparaît dangereux de considérer que tout est hostile en bloc. D'ailleurs, des désaccords sont apparus au sein du comité de salut public. Il y a des divergences entre civils, il y a des divergences entre civils et militaires, il y a des divergences entre militaires.
Dès les premiers moments de l'insurrection, le rôle de Salan a semblé différent de celui de Massu.
De ces faiblesses pouvait naître une possibilité, pour le gouvernement, de trouver une voie par laquelle se rétablirait, peu à peu, son autorité. C'est de là qu'est née la fiction Salan. Salan avait gardé des contacts avec le gouvernement. On lui confia la délégation du pouvoir civil, au lieu de la rupture totale, ce fut une situation équivoque, difficile à saisir, presque impossible à admettre.
Pourtant, on ne peut reprocher au gouvernement d'avoir sauvegardé ce fil. S'il avait été assez fort pour survivre et pour faire front, s'il avait pu compter, alors, sur une dislocation des éléments de la rébellion européenne, on l'aurait sans doute félicité d'avoir ménagé une possibilité de rétablir là-bas la légalité ; mais la situation devait se dégrader de jour en jour.
Le 24 mai, c'est le coup de force d'Ajaccio. Il est préparé d'Alger, par certains éléments extrémistes.
En aucune façon ceux qui ont essayé de justifier le mouvement d'Algérie ne

peuvent trouver, dans la situation locale, des prétextes à justifier de la même façon, l'action déclenchée en Corse.
Il s'est agi, pour les éléments les plus durs, de marquer, par une première étape, leur volonté de développer l'insurrection vers la métropole et de gagner la France tout entière à une révolution de type fasciste.
La Corse est tombée par l'action de quelques centaines de parachutistes qui ont rapidement contrôlé les aérodromes et ont désarmé, à son arrivée, l'une de nos meilleures compagnies de CRS envoyée par le gouvernement, pour rétablir l'ordre.
Là encore, des républicains ont tenté de résister, et nous devons nous féliciter de 1'attitude courageuse de la fédération socialiste et de notre camarade de Casalta... (applaudissements)... Adjoint au maire de Bastia, qui est l'animateur de la résistance républicaine.
Mais l'affaire de Corse semble bien, en réalité, n'être que la répétition de ce que l'on veut réaliser dans la métropole même.
Au ministère de l'Intérieur, notre camarade Jules Moch ne ménageait aucun effort pour se rendre maître de la situation. Des organisations factieuses avaient été dissoutes, des arrestations avaient été opérées ; des agitateurs, en vertu de la loi d'urgence, étaient envoyés en résidence surveillée, une mobilisation totale de toutes les forces de police avait été effectuée.
Un doute terrible planait depuis plusieurs jours : Les forces du maintien de l'ordre répondraient-elles aux ordres du gouvernement, en cas de mouvement insurrectionnel ?
Au début, on pensait qu'elles agiraient contre des manifestants, il semblait déjà qu'elles n'accepteraient pas de tirer contre des uniformes français. Pourtant, les craintes de voir l'armée, stationnée aux environs de Paris et en divers points de la métropole, entrer en action, pesait lourdement. Le coup d'Ajaccio les avait renforcées.
Diverses informations tendaient à accréditer des bruits selon lesquels les troupes pouvaient être amenées d'Algérie.
Des sanctions avaient dû être prises, par le ministre de la Défense nationale, à l'égard d'officiers généraux remplissant de hautes fonctions. Le général Hely avait démissionné de son poste.
Au ministère de l'Information Albert Gazier, de son côté, se heurtait à des difficultés considérables ; le ministère de l'Information n'était pas préparé aux tâches nouvelles qu'imposaient les mesures de contrôle de la presse, prévues par la loi d'urgence et nécessitées par les circonstances. Malgré son esprit de décision et son énergie, il devait se heurter à des obstacles dont certains furent insurmontables.
Sur le plan populaire, il a semblé pendant longtemps, que le pays ne mesurait pas la gravité de la situation. Je ne veux pas seulement parler de la population, fatiguée par les crises successives, l'opinion républicaine militante elle-même a été lente à se réveiller. On s'est plaint de l'attitude des organisations syndicales libres, en particulier. Dans l'impatience de voir se dresser un barrage populaire devant les tentatives des factieux, il est même arrivé que notre groupe

Fondation Jean-Jaurès

parlementaire se soit chargé d'inviter les travailleurs à suivre un mot d'ordre dont l'origine était cégétiste.
Je ne cherche pas, ici, à me faire l'avocat à tout prix d'organisations qui sont indépendantes de nous, même si elles sont amies, mais je dois dire ce qui était. N'entrons pas dans les différences d'appréciation entre les hommes, ni dans ce qui, apparemment, pouvait faire croire que l'une ou l'autre des organisations était plus décidée à entrer dans l'action. Ce qui est sûr c'est qu'il y avait une volonté absolue de mettre en œuvre tous les moyens dès que, sur le terrain métropolitain, nous serions devant les premières manifestations du coup de force.
Mais il y avait aussi une crainte terrible de ne pas parvenir à entraîner les travailleurs s'il n'y avait pas imminence du danger. On savait, du côté syndical, que trop souvent entraînés dans des grèves de caractère politique, les ouvriers pouvaient hésiter à suivre les mots d'ordre nécessités par l'heure.
On craignait aussi que, fatigués du fonctionnement de nos institutions, ils ne soient enclins à nous faire la réponse que firent aux députés les ouvriers de Paris.
On craignait qu'un mouvement ne se traduisît par un échec susceptible d'entraîner les factieux. Sans doute craignait-on encore la jonction qui pourrait s'opérer avec les forces communistes, et considérait-on comme redoutables les conséquences qui pouvaient en découler.
Quoi qu'il en soit, en plusieurs points de province, nos camarades unis à d'autres forces démocratiques, ont pu prouver qu'il y avait une possibilité de résistance républicaine, et, à Paris, nous avons réussi, à l'appel du comité d'action et de défense républicaines une importante manifestation. Des esprits chagrins ont eu quelque peine à constater son succès. On a dit que la CGT y avait participé. On a dit que les Communistes étaient avec nous. Nous ne contestons pas qu'ils nous aient suivis, mais on ne peut pas contester qu'ils n'aient, à aucun moment, figuré avec les organisateurs et surtout qu'ils n'aient pu accaparer à leur profit la manifestation, la tentative faite autour de Duclos, par quelques commandos, sur la place de la République, a lamentablement échoué.
Après les échecs des tentatives de débrayage, organisées, la veille, par la CGT, après l'échec de nombreuses manifestations communistes en province, notre succès du 28 mai fut pour nous un grand réconfort. Ce soir- là, au groupe parlementaire, Guy Mollet, anxieux, disait lui-même : "C'est la première bonne nouvelle depuis plusieurs jours."
Quant aux appréciations qui ont été fournies sur le nombre des participants, elles n'ont guère été généreuses. Un poste périphérique annonçait 35 000, on a dit 130 000, puis 150 000. Nous avons apprécié, nous-mêmes à 200 ou 250 000.
Tout ce que j'en dirai c'est que si nous avions pu connaître les procédés de calcul utilisés à Alger pour apprécier l'importance de la foule réunie sur le forum, nous aurions sans doute eu le souffle d'annoncer plus d'un million. Mais cette manifestation s'est déroulée le 28 mai.
Le 22, c'est-à-dire avant le coup d'Ajaccio, Pinay s'était rendu à Colombey ; on

a prétendu que c'était en accord avec le Président du Conseil, c'est faux.
Il est exact, par contre, qu'il a informé, ensuite, de sa conversation, M. Pflimlin.
Qu'a-t-on su de cette conversation ?
Essentiellement, que le leader Indépendant en avait retiré le sentiment qu'en cas d'investiture, de Gaulle se plierait aux règles prévues par la Constitution.
Le 25 mai, le gouvernement avait étudié la possibilité de reconquérir la Corse, pour y rétablir son autorité, mais il avait dû abandonner son idée.
Le même jour, Guy Mollet écrivait à de Gaulle une lettre qu'il n'a pu, depuis, rendre publique ; je pense qu'il tiendra à informer, lui-même, le conseil, des conditions dans lesquelles il fut amené à écrire à de Gaulle. Tout ce que j'en dirai, au passage, c'est que cette lettre n'ouvrait, en aucune façon et pour si peu que ce soit, la voie à de Gaulle, vers l'accession au pouvoir.
Le 26 mai, alors que l'assemblée vient de voter la levée d'immunité parlementaire d'Arriguy et la suspension de ses attributions, Pflimlin rencontre de Gaulle. Au cours de cette conversation Pflimlin demande au général de désavouer l'opération de Corse. Il ne semble pas qu'un accord soit intervenu entre les deux interlocuteurs.
Cependant, le 27 au matin, le général de Gaulle remet à la presse la déclaration dans laquelle il dit : "J'ai entamé, hier, le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays."
Le reste de cette déclaration est un appel au calme: "toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver."
Et, alors qu'il n'est investi d'aucun mandat, de Gaulle termine par un appel aux forces armées à demeurer sous les ordres de leurs chefs, le général Salan, l'amiral Auboineau, le général Jouhaux, auxquels il exprime sa confiance et son intention de prendre incessamment contact avec eux.
Cette déclaration a provoqué tout à la fois stupeur et indignation. Je pense, d'ailleurs, que dans le premier moment, les plus indignés ont été ceux qui connaissaient ce qui s'était passé la veille entre Pflimlin et de Gaulle.
A la suite de cette déclaration, le groupe parlementaire et le Comité directeur votent un texte déclarant que le gouvernement légal doit rester en fonction et qu'ils ne se rallieront en aucun cas à la candidature du général de Gaulle, qui, dans la forme où elle est posée et par les considérants qui l'accompagnent, est et restera, en toute hypothèse, un défi à la légalité républicaine.
Le premier moment de stupeur passé, une hypothèse cependant commence à circuler. De nuit en nuit, on a parlé de coup de force de l'armée, on a envisagé la possibilité du coup de force venant d'Alger. L'affaire de Corse est là, qui empêche d'exclure une telle éventualité. On est de moins en moins sûrs de pouvoir compter sur les forces de l'ordre.
Des camarades se demandent si de Gaulle n'aurait fait cette déclaration qui nous est parue aussi ahurissante que pour empêcher une telle action imminente et dont il aurait eu connaissance.

Fondation Jean Jaurès

Le gouvernement, de son côté, ne semble pas fléchir.
Dans la journée du 27, il saisit l'assemblée du projet de révision constitutionnelle ; il recueille 408 voix contre 165. Les Communistes ont voté pour. Si l'on décompte leurs voix on n'a plus la majorité absolue des membres composant l'assemblée, et cette majorité est nécessaire à l'ouverture de la procédure de révision constitutionnelle.
Très vite, cependant, la question est écartée. Mais trois ministres indépendants ont abandonné le gouvernement. Le Président du Conseil estime ne plus avoir l'autorité nécessaire pour poursuivre sa tâche dans de telles circonstances, malgré l'opposition des ministres socialistes, il se rend à l'Elysée. Quelques instants plus tard, sa démission est acceptée.
Le soir du 28 mai, Guy Mollet indique au groupe que, selon une explication qui lui a été donnée et qui n'est pas officielle, de Gaulle aurait effectivement fait sa déclaration sur le processus déjà engagé, parce qu'il s'était trouvé devant un certain nombre de nouvelles alarmantes qui l'avaient incité à prendre une initiative rapide.
Au cours de la même réunion, Guy Mollet répétait qu'à son point de vue on ne pouvait formuler que trois hypothèses :
1° - Celle d'un gouvernement de type parlementaire solide, mais assez large pour imposer sa volonté. Ses chances s'envolent chaque jour, disait-il.
2° - Celle d'un gouvernement dirigé par de Gaulle, dans les voies légales.
3° - Celle d'un gouvernement de colonels.
Dans la nuit du 28, le Président de la République demandait aux présidents des deux groupes de rencontrer de Gaulle.
Vincent Auriol avait, auparavant, refusé cette mission.
Le 29, au matin, Guy Mollet faisait part au groupe de son sentiment selon lequel il ne restait plus de choix qu'entre de Gaulle dans la légalité ou le pronunciamiento.
Le Troquet, se refusant à confier le résultat des entretiens avec de Gaulle, déclarait néanmoins avec solennité que la République était en grand péril et qu'il fallait attendre le message du Président de la République.
Le Président de la République appelait de Gaulle. Il l'appelait dans les formes constitutionnelles ; il menaçait de démissionner.
Commence alors véritablement l'épisode le plus douloureux et le plus angoissant de la vie du Parti depuis l'après-guerre.
Certains camarades ont déjà pris leurs résolutions, ils n'en démordront pas, qu'ils soient pour, ou qu'ils soient contre, mais la plupart s'interrogent qui, deux jours avant, ne pensaient pas en arriver là. Ils remettent sans cesse tout en question, en tête à tête avec eux-mêmes. Les réunions du groupe même vont peu à peu changer de caractère. On ne cherche plus le débat, l'échange de vues, au fond, on attend les dernières informations qu'apportent les camarades revenant de conversations ; on s'irrite de ne pas savoir assez tôt, on veut multiplier les réunions ; en définitive, il n'y a plus de discussions, sauf entre copains ou avec soi-même.
Ce climat ne changera plus jusqu'au vote décisif.

Fondation Jean Jaurès

Quels sont ces éléments d'information qui furent apportés au groupe entre le message du Président de la République et ce vote ?
En premier lieu, un échange de lettres entre Vincent Auriol et le général de Gaulle. Je regrette de ne pouvoir ici lire tout le texte de la lettre de Vincent Auriol, bien que vous l'ayez tous lue. Cette lettre est claire et dure, quand Vincent Auriol dit : "Il n'est pas possible que vous fassiez capituler la République devant la violence d'une faction et que vous teniez de la contrainte un pouvoir qui serait illégitime." Il n'est pas possible que vous acceptiez d'être le représentant de vos ennemis d'hier. Il n'est pas possible que vous vous opposiez à vos anciens compagnons qui, avec vous dans l'unité nationale, veulent créer la grande amitié franco-africaine. Ce n'est pas dans une atmosphère de mensonge, car le mensonge est permanent, de guerre civile, car la guerre civile est à nos portes, que l'on peut réaliser une œuvre aussi grande la guerre exige d'abord l'union de tous les Français.
Ce n'est pas contre la classe ouvrière dont le courage et la fidélité patriotique vous soutinrent dans la longue nuit de l'oppression et dans l'effort de libération nationale, que vous restaurerez l'Etat républicain et exercerez utilement le pouvoir."
La lettre comporte ensuite un appel à de Gaulle pour ramener au devoir les militaires qui ont désobéi, une exhortation à se désolidariser de ceux qui ont créé un mouvement séditieux.
Au prix de cela, il apparaît à Vincent Auriol que de Gaulle retrouvera la confiance de la nation tout entière.
Il découle de cela une conclusion toujours très claire : "De la confiance ainsi rétablie entre le peuple républicain et vous, il vous sera possible d'obtenir des hommes responsables de la République un accord rapide et un concours loyal, pour réaliser avec pleins pouvoirs un programme limité, dans un temps limité. La nation pourrait alors être appelée à se prononcer librement et souverainement sur la réforme constitutionnelle qu'exige l'intérêt supérieur de la démocratie."
Le groupe socialiste prenant connaissance de cette lettre, décidait de la faire sienne, par 62 voix contre 29.
La réponse de de Gaulle à Auriol évoquait à nouveau l'impuissance chronique des pouvoirs publics responsables des événements d'Algérie.
Il précisait qu'il n'avait été aucunement mêlé à ce qui s'était déclenché, en invoquant son nom. Il proposait de former, par la voie légale, son gouvernement, il manifestait son inquiétude de ne pas voir cette solution intervenir rapidement et de voir s'instaurer l'anarchie et la guerre civile.
Il terminait en dénonçant la responsabilité de ceux qui, par un sectarisme incompréhensible, selon sa formule, l'empêcheraient de tirer encore une fois, la République d'affaire.
"Quant à moi, concluait-il, je n'aurai plus jusqu'à ma mort, qu'à rester dans mon chagrin."
Il ne fait aucun doute qu'après le message du Président de la République cet échange de correspondance et le ton apparemment humain et dramatique de la réponse de de Gaulle sont l'un des éléments qui vont contribuer à faire évoluer

la position d'un certain nombre de camarades.
Le 29 au soir, de Gaulle a été appelé par le Président de la République ; il a accepté, puis il est retourné à Colombey.
Le 30 au matin, Guy Mollet et Deixonne sont reçus par le Président de la République. L'après-midi, ils se rendent tous deux à Colombey pour y rencontrer de Gaulle, celui-ci ayant désiré avoir un entretien particulier avec les représentants du groupe socialiste avant de recevoir, selon la procédure prévue, l'ensemble des groupes.
Je ne parlerai pas du compte-rendu qui fut fait par nos camarades de l'entrevue avec le Président de la République, sauf pour indiquer que ce dernier envisageait deux circonstances dans lesquelles il pouvait être amené à donner sa démission :
1° - Si le général de Gaulle formulait des exigences anticonstitutionnelles,
2° - Si de Gaulle restant dans le cadre constitutionnel, il se présentait devant l'assemblée et n'était pas investi.
Quant à la conversation de Colombey qu'a-t-elle donné ?
De Gaulle a donné des explications sur son communiqué concernant le processus déjà engagé, explications qui confirmaient celles auxquelles Guy Mollet avait déjà fait allusion. Il a dit son sentiment à l'égard des événements d'Alger et de Corse ; ce qu'il en a dit allait dans un sens très satisfaisant pour les interlocuteurs.
Il s'est, à cet égard, montré, en définitive, plus soucieux de rétablir l'ordre que de dénoncer publiquement le désordre, le premier problème étant, à son sens, de parvenir à rétablir partout l'autorité de l'Etat.
En ce qui concerne sa présentation devant l'assemblée, il souhaite ne pas venir lire sa déclaration et venir, après le vote, prendre un certain nombre d'engagements sur ce qu'il entend faire, mais sa position, à cet égard, n'est pas définitive.
Il veut, immédiatement, les pleins pouvoirs, pour six mois.
La Constitution prévoit que l'assemblée se réunit le premier mardi d'octobre pour élire son bureau, de Gaulle ne fait pas d'opposition. Les Commissions pourront continuer de travailler.
En ce qui concerne la réforme constitutionnelle, il demandera la modification de l'article 90, afin que le gouvernement puisse préparer un texte et le soumettre à référendum.
Dans quel sens envisage-t-il la modification de la Constitution ?
Le suffrage universel est la règle.
Des exemples historiques qu'il rappelle lui-même s'opposent, en France, à l'idée de faire élire le chef de l'Etat au suffrage universel. Il veut rechercher, cependant, un collège plus large pour l'élection du Président de la République ; il veut assurer la séparation des pouvoirs ; il pense y parvenir en faisant nommer le Président du Conseil par le chef de l'Etat. Il n'y aurait plus de vote d'investiture. Mais le gouvernement devra être responsable devant l'assemblée, une interpellation peut avoir lieu sur sa composition. Les ministres seront choisis hors du Parlement ou devront démissionner de leur mandat, s'ils sont parlementaires. Il n'y aura pas de dissolution automatique.

En ce qui concerne l'Union Française, recherche des possibilités d'évolution vers des formules d'association, de caractère fédéral, entre les territoires et la métropole.
Pour l'Algérie, d'abord rétablir l'autorité, travailler à égalité entre les hommes. S'il pense à des solutions de caractère fédéral pour l'intérieur de l'Algérie, il s'agit plus de fédérations entre les diverses communautés qu'entre des territoires.
Le problème des liens entre l'Algérie et la métropole, tel qu'il l'envisage, va loin vers la reconnaissance de la personnalité algérienne.
En plus des liens à développer dans le sens général, une autre structure de type confédéral doit être recherchée avec la Tunisie et le Maroc, le Viêt-Nam.
En ce qui concerne l'Europe, le général n'est pas favorable à une fédération politique, mais il se dit Européen, il s'affirme plus soucieux de confédération que de fédération. Les traités actuellement en vigueur continueront d'engager le gouvernement français.
Quant à nos alliances, elles ont été mal conçues il y a beaucoup de choses à revoir, mais il n'est pas question d'envisager une quelconque rupture.
La composition du gouvernement : le général envisage de faire appel à dix parlementaires et à dix non parlementaires, techniciens et syndicalistes, trois postes, parmi les dix derniers, étant réservés aux syndicalistes qui, par la suite, ne devaient pas les accepter.
La conférence entre le général et les représentants des différents groupes eut lieu le 31 mai.
Elle ne devait pas apporter beaucoup d'éléments supplémentaires d'information. Les Communistes qui avaient été conviés n'étaient pas représentés.
De Gaulle acceptait de venir devant l'assemblée lire sa déclaration.
A une question de Mitterrand, reprise d'une façon plus directe par Ramadier, et touchant à l'attitude qu'il prendrait à l'égard des factieux d'Alger, de Gaulle répondait qu'il ne pouvait pas être question qu'il soit demain le Président du Conseil des comités de salut public.
Le 31 mai, dans l'après-midi, le groupe entendait le dernier des comptes-rendus de délégation ; Ramadier devait compléter par ses impressions personnelles et par ses réflexions le rapport de Guy Mollet. Il s'interrogeait encore sur le vote qu'il allait émettre un instant plus tard.
De Gaulle avait fourni des réponses claires, sans faux-fuyant. Il n'y avait aucun doute sur ses intentions. Il ne voulait être que choisi par les organismes réguliers de la République. Il n'accepterait pas, pensait Ramadier, que sa volonté soit grignotée par la pression des comités de salut public. Mais d'un autre côté, qu'il le veuille ou non, il était appelé par le comité d'Alger. Des inquiétudes pouvaient subsister, mais en face, quels risques pouvaient exister ?
Que se passerait-il s'il n'était pas investi ?
Et dans la salle Colbert, où se trouvaient réunis au grand complet les députés et les sénateurs socialistes, avec les membres du Comité directeur, un grand silence, fait de l'angoisse de chacun, régnait. A aucun moment, peut-être, alors que nous allions nous séparer dans un vote d'une gravité exceptionnelle, je n'ai

ressenti le besoin d'unité du Parti, au-delà de ce qui nous séparait et peut-être dans les semaines ou les mois à avenir, allait nous opposer, nous diviser profondément. Je crois que tous ont partagé cette émotion et ce besoin.
Je crois qu'à cette heure décisive chacun se sentait plein de respect pour le geste contraire à sa pensée, que le voisin allait accomplir.
C'est pour tenter de sauvegarder pour les lendemains l'unité du Parti qu'était proposée la liberté de vote et celle de participer. L'idée de procéder à un vote indicatif était en même temps retenue et l'ensemble adopté à main levée.
J'ai, à ce moment-là, voté contre cette proposition ; mais puisqu'elle a été adoptée, mise en pratique, et qu'elle nous engage, je souhaiterai que nous sachions nous en inspirer encore le temps qu'il faudra pour que nous puissions consolider l'unité du Parti, sur une plus large unité de vue retrouvée.
Je m'excuse de sortir ici de mon rôle, d'apprécier et d'anticiper, mais je suis à la fin du récit de ces heures qui nous ont tous le plus terriblement meurtris.
Le vote indicatif donnait 77 voix pour l'investiture, 74 voix contre.
A l'intérieur du groupe à l'Assemblée Nationale la répartition était la suivante :
41 voix pour, 30 voix contre.
Au conseil de la République : 23 voix pour, 14 voix contre. Au Comité directeur : 18 pour, 23 contre.
Le lendemain, de Gaulle était investi par 329 voix, contre 224.
42 Socialistes avaient voté pour, 49 avaient voté contre.
Guy Mollet qui, tout d'abord, avait fait connaître sa volonté de ne pas entrer dans le gouvernement, afin de se consacrer au Parti, se trouvait dans l'obligation morale de participer.
Dans le même temps, il offrait sa démission du secrétariat.
Cette démission en rejoignait d'autres, d'ailleurs, sans que l'amitié ou l'esprit de camaraderie soit en cause. Les camarades du Bureau du Parti qui s'étaient divisés dans le vote avaient, pour des raisons différentes, mais tous avec logique, remis leur démission.
Le 4 juin, le Comité directeur, dans un communiqué rendu public et en voulant œuvrer au maintien de l'unité du Parti, invitait les membres du Bureau à assurer leurs fonctions jusqu'au prochain Congrès.
Une conférence d'information était convoquée pour le 29, elle devait être repoussée à aujourd'hui, à la suite du brutal décès de Pierre Commin.
Sur le plan parlementaire, trois projets avaient été votés :
1° - Reconduction des pouvoirs spéciaux en Algérie,
2° - Pleins pouvoirs du gouvernement,
3° - Révision de l'article 90 de la Constitution.
Une fois la chambre en vacances, il est apparu, d'une part, que de Gaulle souhaitait en avoir fini avec la réforme constitutionnelle par voie de référendum avant la date normale de la rentrée du Parlement ; d'autre part, que dans ces conditions, les Commissions parlementaires n'auraient plus à jouer leur rôle normal et que ses ministres n'avaient pas, en conséquence, à se rendre devant elles.
Où en sommes-nous dans les projets de réforme constitutionnelle ?

Fondation Jean Jaurès

Je pense que là-dessus Guy Mollet nous informera, mais les travaux ne semblent pas assez avancés pour que nous puissions être saisis de textes, ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas, en tant que Parti, à nous pencher à nouveau sur ces problèmes dans les semaines qui viennent.
Sur celui de la loi électorale, sur celui de nos rapports avec les territoires d'Outremer, sur les problèmes d'Afrique du Nord, y compris ceux d'Algérie, il nous faut réétudier, en fonction de la répercussion des récents événements, répercussion dont nous ne pouvons pas encore prévoir avec certitude le sens et la portée.
En ce qui concerne ce dernier point, l'attitude du gouvernement à l'égard de la Tunisie a, sans aucun doute, réjoui la plupart d'entre nous.
Nous avons le droit de dire tous ensemble qu'après les pas qui viennent d'être accomplis pour restaurer l'autorité du gouvernement en Algérie, des efforts seront entrepris vers la solution du problème ; dans un sens proche de celui que nous avons préconisé.
Même si d'ici le prochain Congrès des événements ne nous avaient pas aidés suffisamment à retrouver assez d'unité de vue sur ce qui n'est déjà plus la présence ou non dans le gouvernement, travaillons à faire en sorte que le Parti soit à même de faire entendre sa voix sur chacun des problèmes qui exigent actuellement une solution, travaillons à former nos jeunes, ne négligeons pas leur formation théorique ; c'est par elle qu'ils apprendront tout ce qui nous unit et qu'ils pourront comprendre qu'au-delà d'une division sérieuse, sur un grave problème d'actualité politique, nous pensions à sauvegarder avant tout l'unité de notre organisation.
Je crains d'avoir été très incomplet et bien trop long.
Je me dois cependant de souligner encore notre satisfaction d'avoir trouvé au Bureau de l'Internationale réuni à Londres, ainsi qu'au conseil de Bruxelles, une compréhension de nos difficultés et un respect de nos choix, auxquels nous n'étions plus accoutumés.
Enfin, et sans qu'il soit pour aujourd'hui question de nous évader de nos problèmes intérieurs, permettez-moi, en terminant, de saluer les dernières victimes de Budapest, que cet hommage rendu à leur sacrifice soit un témoignage de notre solidarité à l'égard de notre camarade Anna Kédy, de tous nos frères émigrés qu'elle représente et de tous ceux qui souffrent et cependant espèrent, au-delà du rideau de fer.
(Applaudissements)

Le président - Camarades,
Après le rapport de Georges Brutelle, il conviendrait, je crois, que les orateurs déjà inscrits Jules Moch, Jacquet, Cousin, Christian Pineau, Gazier, Félix Goin, et ceux qui ont l'intention de se faire inscrire pour intervenir dans le débat puissent se réunir à la tribune pour l'organisation de la discussion. Cela suppose que la séance soit suspendue quelques instants ; elle sera reprise dans un quart d'heure.

Reprise de la séance à 11h45.

Le président - La séance est reprise. La parole est à Jules Moch.

## Jules Moch

Camarades, c'est uniquement un complément d'information que je désire apporter dans le temps qui m'est attribué.

Je voudrais d'abord féliciter Brutelle du rapport extrêmement objectif... (applaudissements)... Dans lequel je pense que tous - que nous ayons voté pour ou contre - nous avons trouvé une traduction de nos sentiments réciproques.

Il y a un point qu'il ne traite pas et que je ne traiterai pas non plus, car il est, à mon sens, en dehors de mon sujet, ce sont les antériorités, ce qui nous a amenés à cette situation. Mais dans ce qu'il a traité, la seule petite rectification minime que je souhaite faire, c'est qu'il ne s'est pas écoulé un jour entre la conférence nocturne de Pflimlin avec de Gaulle, dans la nuit du 26 au 27, exactement le 27 entre 0 heure et 2 heures, et le fameux communiqué. J'ai entamé hier le processus régulier qui est du 27 à midi 25 exactement, et qui a, selon moi, été dicté par les considérations auxquelles Brutelle a fait allusion, c'est-à-dire par la crainte d'incidents extrêmement graves, le soir même.

Ce dont je voudrais parler, c'est simplement de ce que j'ai vu au ministère de l'Intérieur, pendant cette quinzaine d'angoisse et de minimum de sommeil, quinzaine qui se divise en deux périodes.

Du 16 au 23, c'est l'affaire algérienne.

A partir du 24, l'affaire corse, est, comme l'a dit Brutelle, une éventuelle répétition générale de ce qui aurait pu se passer en France.

Vous savez tous que je n'avais pas souhaité reprendre ce poste, que je l'ai fait parce qu'on me l'a demandé de toutes parts, que j'ai considéré que c'eût été une manière de désertion que de rester à mon travail sur le désarmement qui était sans suite, à ce moment-là, et il ne m'a pas fallu longtemps, quelques heures, pour m'apercevoir que j'avais le maximum de responsabilités avec cette loi d'urgence qui donnait au ministre de l'Intérieur des pouvoirs que jamais ministre de l'Intérieur n'eut en France, et qui avait été votée avant notre entrée au gouvernement à tous les trois, après celle de Guy Mollet, je crois, mais avant la nôtre.

Que, deuxièmement, je disposais du minimum de moyens sûrs. C'est cela que je veux développer.

Et que, troisièmement, je me fixais comme objectif d'éviter une répétition des événements de Madrid en 1936, une guerre civile dont le sort n'eût pas fait de doute, elle n'aurait pas duré des années.

Mais, quatrièmement, aussi, que je voulais éviter les événements de Prague de 1948, c'est-à-dire l'armement d'une milice ouvrière qui, dans le rapport des forces actuelles eût pu amener des événements que vous imaginez.

C'est surtout de la question des moyens dont je veux parler. Ces moyens sont de sortes diverses.

L'armée, d'abord.

Dans un document qui va être répandu parmi toutes nos sections, je vous demande de me croire, lorsque je citerai des faits, sans donner les noms. Un certain nombre de généraux, commandants de régions, à ma connaissance quatre au moins, sur les 9 régions métropolitaines, rayonnant par leur commandement sur 40 départements, à peu près, n'avaient pas caché qu'ils étaient de cœur avec Alger.

Un de nos camarades m'a envoyé une note que je conserve, ainsi conçue :

"Le général un tel, commandant la région n° x, a réuni dans la nuit de samedi à dimanche, c'est-à-dire dans la nuit du 24 au 25, tous ses officiers et leur a fait savoir qu'il avait pris sa décision, qu'il était avec Alger. Les mesures générales et individuelles (arrestations de préfets et d'hommes politiques) ont été prises et seront exécutées le moment venu. L'argument donné est que l'armée ne doit pas se diviser, il ne faut pas rompre son unité a dit, en propres termes, le général x. Il faut donc faire comme l'armée d'Algérie et s'emparer du pouvoir."

Cette opinion d'une de nos grandes villes était la même dans les trois autres villes dont j'ai parlé.

Par conséquent, des igames, correspondant à ces généraux, commandants de régions, jouant sur la corde raide, se demandant s'ils allaient être arrêtés, se rendaient compte que s'ils cherchaient à arrêter ces généraux, leurs adjoints, (ils sont innombrables, les étoiles abondent dans nos régions) prendraient la place et que cela précipiterait le drame.

Il a fallu recourir à des moyens subalternes, demander au ministre de la Défense de convoquer, à Paris, les généraux suspects, à l'heure où l'on craignait qu'ils fassent quelque chose dans leur région.

Quant aux "paras" dont il y a à peu près 1 000 en France, répartis essentiellement dans quatre garnisons, Pau, Mont-de-Marsan, Bayonne, Perpignan, ils étaient évidemment très surexcités par les événements d'Algérie d'abord et de Corse ensuite ; leurs officiers étaient de cœur avec leurs camarades de là-bas ; les hommes eux-mêmes rêvaient plaies et bosses, incidents et violences.

J'ai maintes fois demandé au ministre de la Défense s'il n'était pas possible de les envoyer en Afrique afin de diminuer le risque en France.

Je puis indiquer que dans l'une de ces garnisons, des camarades socialistes m'ont fourni des renseignements précieux.

Un commandant était allé voir un commissaire de police, lui avait indiqué qu'un ordre déterminé, les "paras" s'empareraient de la préfecture et de la mairie, et que lui, ce commissaire que l'on croyait sûr, serait chargé d'arrêter un certain nombre de dirigeants du Parti Communiste.

Nous savions qu'à l'aviation, la grande majorité des subordonnés étaient dans le même état d'esprit.

Nous savions que la gendarmerie n'était pas sûre ; j'y reviendrai tout à l'heure, j'ai été obligé, par ailleurs, de demander au ministre de la Défense, de mettre en congé une école de jeunes athlètes, parce que le groupement d'un millier de ces jeunes gens me créait de grosses inquiétudes et m'obligeait à les faire surveiller par des compagnies républicaines de sécurité, dont j'avais l'emploi ailleurs.

Il y avait, enfin, en France, des troupes marocaines et tunisiennes, composées d'engagés à long terme dont l'engagement avait survécu à l'indépendance retrouvée de ces deux Etats ; ces hommes auraient suivi aveuglément les ordres de leurs chefs.
Il en eût été probablement de même pour les jeunes recrues d'Algérie, que par prudence on instruisait en France.
Quant aux soldats du contingent français, il y en avait fort peu dans la métropole, ils étaient, les uns, à faire leur classe en Allemagne, les autres en Algérie.
De sorte que, non seulement, on ne pouvait pas compter sur l'armée, mais nous avons vécu dans la crainte constante d'incidents analogues à ceux de Corse.
Je reviendrai, si j'ai le temps tout à l'heure, sur ceux de Corse.
La police, je le dis à ma honte, car j'ai été profondément humilié de ce que j'ai constaté, la police était elle-même gangrenée ; la police parisienne venait de faire cette scandaleuse manifestation devant le palais bourbon qu'un certain nombre de camarades connaissent, poussant les cris les plus abominables.
Le commissaire Dide, député, gardait un syndicat pas très nombreux, mais agissant, et j'ai eu, dès le début, l'impression que le préfet de police, dont la personne n'est pas en cause, n'avait pas la police parisienne en main ; je l'ai constaté lorsqu'il y a eu des manifestations.
Vous avez vu dans les journaux les photos d'agents manifestant avec les éléments gaullistes.
En fait, je ne pouvais pas compter sur la grande majorité de la police parisienne.
Ce qu'on appelle maintenant la gendarmerie mobile était fortement gangrenée, beaucoup de ses hommes étaient combattu à Dien-Bien-Phu, avaient été en Algérie, avaient le complexe de l'armée, ce complexe des défaites successives dont Brutelle, tout à l'heure, a dit un mot, complexe de 1940 d'abord, de Dien-Bien-Phu, de Suez, et ainsi de suite.
En fait, la gendarmerie mobile à Paris a ouvert ses rangs pour laisser passer les manifestants, lorsque ceux-ci portaient des décorations militaires ou des bérets de parachutistes.
La gendarmerie a complètement lâché en Corse, j'y reviendrai.
La police d'Etat de la sûreté nationale a été meilleure, mais elle est répartie par petits effectifs dans les villes et même les CRS dont je crois avoir le droit de dire qu'en 1947 et 1948, à une période dramatique aussi, mais autrement, j'avais pu faire une sorte de bastion de l'ordre public et de la République, même les CRS fatigués par un long séjour à Paris, étaient partiellement gangrenés ; il y a eu des manifestations regrettables à Paris, et je ne crois pas que les CRS envoyés de toute urgence en Corse aient eu une attitude héroïque, elle s'est mise au service des soldats mutinés.
Le corps préfectoral, enfin, je le dis avec regret et en pesant mes mots, n'était plus celui que j'ai connu, il y a 8 ans.
Trop de ministres s'étaient succédé, qui avaient chacun son clan, qui avaient pris des sous-préfets pour en faire des directeurs de ministère, pour leur donner l'assimilation de préfet de 2ème ou de 1ère classe, en sorte qu'on savait qu'il

fallait appartenir à un clan pour avancer, et je n'ai plus trouvé la cohésion à laquelle j'étais accoutumé.
En voici un exemple: les événements de Corse.
Il y a en Corse 6 sous-préfets ou Secrétaires généraux. Un seul a été fidèle au gouvernement, un seul.
Le Secrétaire général a faussement interprété mes instructions téléphoniques. Je lui avais dit ce que j'ai dit à tous les préfets, qu'il fallait maintenir la légalité républicaine hors d'atteinte, en cas de prise des préfectures ou des sous-préfectures, et que son devoir était de maintenir cette légalité. Il en a déduit que son devoir était de servir le colonel Thomasso.
Voici d'ailleurs le texte que je leur avais envoyé :
"Le régime républicain traverse une période particulièrement grave et dangereuse, une action subversive menée par des factieux est susceptible de se produire très rapidement sur plusieurs points du territoire ; je compte sur l'entier loyalisme démocratique du corps préfectoral et de tous les fonctionnaires. Je donne au nom du gouvernement de la République, l'ordre formel à vous-même et à tous les fonctionnaires placés sous vos ordres, de n'accepter en aucun cas non seulement de servir, mais encore de vous compromettre vis-à-vis de mouvements factieux, soit sous forme de comité de salut public irresponsable, soit sous forme de prise de pouvoir à l'échelon local, par des éléments même militaires. Au cas où, devant la force, vous seriez amené à abdiquer vos prérogatives, je vous donne l'ordre de quitter les locaux officiels, de rester dans votre département, en dehors de l'emprise des éléments factieux, de maintenir par tous moyens de communication, radio ou autres, le contact avec le gouvernement, et de susciter autour de vous, par tous les moyens, la défense de la République, par une réaction populaire des forces saines et démocratiques du pays."
Je pense que ceci était clair et dictait leur voie à tous les fonctionnaires.
(Applaudissements)
Or, ce Secrétaire général a collaboré avec le colonel Thomasso, qui s'intitulait chef civil et militaire de la Corse.
Le chef de cabinet du préfet de la Corse est immédiatement devenu chef de cabinet du colonel Thomasso.
Le sous-préfet de Calvi a caché à son préfet l'arrivée à Calvi, sur avion militaire d'Algérie, du député Arrighi, d'un autre personnage et d'un officier parachutiste, alors que ce député était à côté de lui dans son cabinet.
Le sous-préfet de Corée n'a pas rendu compte, alors qu'il avait été chargé de le faire, du départ des parachutistes en camion pour Ajaccio, alors que nous avions, nous, à Paris, demandé au ministre de la Défense d'envoyer ces parachutistes manœuvrer dans la montagne, dans le désert d'Agriates, loin de leur camion, pour éviter cette marche sur Ajaccio.
Le sous-préfet de Bastia à qui j'ai, personnellement, dit dans les deux heures qui se sont écoulées entre le départ des paras d'Ajaccio et leur arrivée à Bastia, que je lui donnais l'ordre de prendre le maquis, de ne pas attendre les parachutistes à Bastia et de maintenir la légalité républicaine en dehors de la ville, est resté à la

Fondation Jean Moulin

sous-préfecture ; il a laissé s'installer à côté de lui le comité de salut public que notre camarade ; Casalta avait repoussé de la mairie, et a servi avec ce comité et avec le colonel.
Le sous-préfet de Sartène, M. Cevelet, seul, est resté fidèle à la République et avec le maire de Sartène, notre camarade Nicolas... (applaudissements)... Qu'il faut unir dans nos applaudissements à Casalda, bien que nous ne l'ayons pas su à ce moment-là, de sorte que nous avons pu manifester notre sympathie pour Casalda et non pas pour Nicolas, donc le sous-préfet et le maire ont empêché le comité de salut public de s'installer à Sartène.
Quant aux militaires, le colonel de gendarmerie envoyé au-devant des hommes, s'est rallié à eux, il avait pour mission de les faire retourner à leur point de départ ; il était accompagné d'un capitaine de vaisseau, M. Scouger, qui a joué le même rôle. Le colonel remplaçant le commandant de la subdivision à Bastia, auquel j'ai personnellement téléphoné, en le requérant, en vertu de la loi d'urgence, d'obéir à Casalda, et non pas au comité de salut public, et de faire évacuer la ville qui n'était occupée que par une soixantaine de parachutistes, est resté du côté du comité de salut public.
A Marseille, nous n'avons pas obtenu plus d'aide quand nous avons voulu faire entrer les officiers dans l'ordre.
Voilà un certain nombre de faits qu'il est bon que vous connaissiez et dont il faut que vous compreniez combien ils ont pu motiver notre angoisse.
Comme je veux terminer, je ne parlerai pas des réactions ouvrières, je voudrais indiquer que dans cette journée du 27 mai qui a été vraiment la journée cruciale, lorsque de Gaulle quittant Pflimlin à deux heures du matin, a rejoint Colombey-les-Deux-Eglises, à 5 heures un quart, la conversation entre les deux hommes, et je ne crois pas trahir un secret en disant que Guy Mollet et moi devions y assister, et que j'avais été hostile, parce que j'avais posé la condition préalable du désaveu des événements de Corse, de sorte que Pflimlin y allait seul. Dans cette conversation, il a été question de ce désaveu, de Gaulle a répondu : "Je ne peux le faire qu'une fois", et il faut joindre le passé à l'avenir, parce que si rien n'aboutit je ne pourrai pas une deuxième fois désavouer."
Bref, il n'y a pas eu de solution.
Et puis, il a été question d'une deuxième réunion clandestine avec les chefs de partis, mais de rien d'autre, de sorte qu'effectivement quand Pflimlin a dit à Guy Mollet ce qui s'était passé la nuit, quand Guy Mollet me l'a dit ensuite, car nous avons travaillé la main dans la main durant cette période, quand nous avons vu, à midi 25, le communiqué, ma première réaction a été qu'évidemment Pflimlin serait ulcéré parce que ce communiqué avait l'air de le faire passer pour un menteur, au moins à nos yeux à nous deux, mais que ce communiqué disait tout autre chose, d'abord parce qu'il n'avait pas été question d'une passation de pouvoirs à l'amiable, et ensuite parce que le processus réglementaire commence par la désignation, par le Président de la République, et que de Gaulle n'avait pas vu le Président de la République ce jour-là, mais ce qui est exact c'est que ce 27, au matin, et vraisemblablement deux heures avant le communiqué de de Gaulle qui a été téléphoné de Colombey à la rue Solferino, à midi, j'avais reçu

confirmation d'un mouvement très grave qui devait se dérouler, le soir même, auquel Guy Mollet a fait allusion dans des réunions au groupe et dont Brutelle a parlé tout à l'heure, et sans vouloir trahir de secret, je puis dire que le recoupement que j'avais provenait non pas de services de police, cette fois, mais de services diplomatiques étrangers, qui avaient été informés et qui avaient considéré comme de leur devoir d'informer le gouvernement français.
Dans mon esprit, c'était pour le soir même ; mon agenda de ce jour-là porte "Débarquement ce soir ?" ou soulèvement des parachutistes.
De sorte que j'avoue que j'ai eu un immense soulagement en apprenant à midi 25 le communiqué de de Gaulle, parce que j'avais la certitude qu'il ne se passerait rien le soir même.
Je ne m'en suis pas entretenu avec de Gaulle depuis, je ne l'ai vu qu'une fois, pour parler du désarmement, mais je suis persuadé qu'il a eu les mêmes renseignements que j'avais eus, et à peu près à la même heure.
Voilà, camarades, ce qu'il faut comprendre : maximum de responsabilités, oui ! Et s'il le fallait nous les reprendrions. Mais minimum de moyens, et il y a fort à faire, non seulement pour remettre l'armée dans l'ordre et la discipline et, ça, je crois que de Gaulle est le seul qui puisse le tenter, mais encore pour redonner aux fonctionnaires du corps préfectoral et plus encore de la police, le sentiment que leur devoir primordial est la défense de la République.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Robert Lacoste.

## Robert Lacoste

Camarades, je veux, moi aussi, apporter un certain nombre d'informations. Je m'abstiendrai de toute considération d'ordre général ou d'ordre personnel encore que j'ai à déplorer que certains camarades, avec une politesse toute relative et une camaraderie déjà en vacances, se soient livrés, à mon égard, à des attaques dont je puis bien dire qu'elles sont scandaleusement injustes.
Sur les événements d'Algérie, dans lesquels ma responsabilité se trouve engagée, j'ai déjà dit un certain nombre de choses dans la presse. J'ai dit pourquoi il y a eu la révolte d'Alger, je n'ai pas à y revenir, je veux dire seulement qu'elle était prévisible ; elle était prévisible, puisque, en septembre 1956, - cela fera deux ans bientôt - j'ai déclaré au journal "Sud-ouest" ceci : "Je précise que si l'influence politique des ultras est en baisse, cela ne veut pas dire que tout danger d'explosion dans l'avenir est écarté. Il faut savoir que le gouvernement qui tenterait de faire passer une solution d'abandon en Algérie soulèverait contre lui une réaction violente. L'armée, qui n'est pas en Algérie pour défendre les routines et les privilèges, et qui veut de tout cœur une Algérie nouvelle, mais française, participerait elle-même, au moins moralement, à cette réaction."
Voilà ce que j'ai annoncé en septembre 1956. Et en septembre 1957, j'avais déjà l'occasion d'émettre des craintes sur le comportement de l'armée. Le 16 septembre, je signalais déjà : " Les chefs de l'armée, heureusement, ne partagent

pas l'opinion de leurs subordonnés trop remuants ; cela pose un problème très grave."
Le même jour, dans un deuxième télégramme au gouvernement, je disais : "Il n'est pas prudent de se fier de façon absolue à la police de recrutement locale. L'Armée n'est présentement pas entièrement sûre. D'après mes interventions personnelles, le commandement n'est pas suffisamment net, et je définissais ensuite les missions de circonstance que je donnais à l'armée dans le maintien de l'ordre public, compte tenu de ces dangers.
Je dois dire d'ailleurs qu'à ce moment-là, le 16 septembre, le télégramme était peut-être un petit peu pessimiste, puisqu'il y a au moins un général qui m'a obéi, qui a été parfait ; il se trouve que c'est le général Massu qui, en mettant sa division parachutiste dans les rues d'Alger, a empêché une manifestation de masse contre le premier projet de loi-cadre. Mais enfin le danger était signalé et contre ce danger, il ne l'appartenait pas d'agir, je n'étais pas ministre de la Défense nationale.
Je veux passer un passé tout proche.
J'ai assisté aux travaux de la Commission des résolutions du Conseil national qui a décidé la non- participation. Je pense que ceux qui ont assisté à ces travaux se souviennent que sur un ton particulièrement grave, et avec, je le confesse, une irritation contenue, j'ai dit que nous allions au-devant d'événements imprévisibles dans leur forme, mais qui seraient très graves. Et lorsque nous avons eu une journée d'étude, ceux qui ont participé à la Commission de l'Algérie, peuvent attester que j'étais particulièrement grave, soucieux de faire comprendre la gravité des réactions algériennes. J'ai dit, à ce moment-là, un certain nombre de choses qui expliquaient toute la situation psychologique, j'ai dit que si on voulait, si on avait un moyen de faire des négociations, il fallait les faire tout de suite et surtout n'en pas parler pour ne pas les faire, parce que si l'on continuait ainsi, on découragerait l'armée, on découragerait tout le monde et quant à moi, je me rappelle très bien l'animation, la vivacité avec laquelle j'ai prononcé ces paroles. J'ai dit : "Quant à moi, à partir d'aujourd'hui, je me pose la question de savoir si je ne dois pas refuser d'envoyer des hommes se faire tuer inutilement." Ceux qui appartenaient à cette Commission le savent.

Alain Savary - Je crois que pour être complet sur cette réunion, il faudrait dire que c'est là que pour la première fois, tu as prononcé les mots de "Dien-Bien-Phu diplomatiques", et on pouvait, dès cette époque, en mesurer la réaction en Algérie.
(Applaudissements)

Robert Lacoste - Je répondrai à Alain Savary ce que j'ai répondu à Charles-André Julien dans cette même Commission, que le mot Dien-Bien-Phu, que l'expression "Dien-Bien-Phu diplomatique" - ce n'était d'ailleurs pas la première fois que je la prononçais - ne m'était pas personnelle, qu'elle était employée depuis plus de deux ans par la radio arabe et dans les conversations particulières par M. Bourguiba.

Le "Dien-Bien-Phu diplomatique" a été la pensée constante du FLN et de la ligue arabe, et j'apporterai quand vous voudrez les textes lus ou les prises de radio des émissions arabes où vous verrez continuellement le mot "Dien-Bien-Phu diplomatique."
(Applaudissements)
Ensuite, j'ai dès le mois de janvier, attiré l'attention du gouvernement sur la situation qui allait se créer. Le 21 janvier, dans un télégramme, je dis : "L'attitude de M. Bourguiba à l'égard des envoyés du gouvernement français a eu une rapide et mauvaise influence sur les Européens à qui elle inspire des inquiétudes nouvelles, et sur bien des Musulmans qui auraient tendance à douter à nouveau de nous, et dont certains ont même manifesté une satisfaction amusée et méprisante."
Le 27 février, au sujet des débats de la Commission spéciale sur l'affaire Bourguiba - lequel débat se tenait je crois à Genève - je télégraphiai au gouvernement : "Dans le climat actuel, esprits sont très tendus et le moindre geste qui, pour nous, ne serait qu'une mesure d'apaisement de portée modeste - c'était bien de cela qu'il pouvait s'agir, je crois - risque d'être considéré ici comme une marque de faiblesse et d'abandon."
Depuis janvier, le sentiment de la population algérienne était offert à l'emprise de l'inquiétude, on était inquiet sur l'offre des bons offices anglo-américains, on était inquiet à la suite de l'expulsion des ressortissants français de Tunisie, on était inquiet sur la création projetée d'un no man's land, on était inquiet sur la suspension des travaux sur la Commission chargée d'enquêter sur 1'arraisonnement de l'avion transportant Ben Bella.
Je ne veux pas développer tout cela en détail, je le ferai plus tard, mais il vous suffit de savoir que tout cela a joué et que j'ai signalé les effets de ces facteurs d'évolution de l'opinion.
Voici le télégramme du 22 avril :
"Les inquiétudes que ressentent les Européens d'Algérie de toutes conditions depuis le début des bons offices se sont sensiblement avivées pendant mon absence, du fait de déclarations prêtées à de hautes personnalités américaines, d'articles parus dans la presse étrangère et tunisienne et des discutions parlementaires. Cette opinion, de même qu'une grande partie de l'opinion musulmane, prête à nos alliés l'intention de nous faire lâcher prise en Algérie. Les Européens vont jusqu'à penser qu'avant sa chute, le gouvernement avait poussé assez loin, et dans le secret, les tractations internationales qui, au prix d'habiles alibis, devaient aboutir progressivement au même résultat. Le ressentiment est vif, il n'est pas exclu que nous ayons bientôt des manifestations protestataires nerveuses. Malgré l'attitude irréprochable de leurs chefs, les cadres de l'armée partagent cet état d'esprit."
Vous voyez que l'affaire était tout de même en grande partie prévisible.
Qu'est-ce qui s'est passé ?
Une crise gouvernementale de longue durée énerve tout le monde ; d'abord, l'opinion européenne d'Alger déplore que la tentative de M. Bidault n'ait pas réussi, pour la raison que M. Bidault avait dit d'une façon catégorique que ce

que cette opinion attendait : "L'Algérie est un territoire de souveraineté française, il n'est pas possible de laisser mettre en cause la mise en application de la loi-cadre par l'extermination physique de ceux qui ont fait confiance à la France et qui ont accepté, à nos côtés, de mettre cette loi-cadre en application."
Ensuite, toute la crise s'est déroulée avec, si vous voulez, comme fil conducteur la pensée extraordinairement tenace d'évincer du gouvernement les hommes qui pouvaient, à tort ou à raison, donner confiance à l'Algérie. On me pardonnera de ne pas insister.
Et puis, il y a eu la décision du Parti de ne pas participer, qui là, a tort, a été prise comme un abandon jusque-là suivie en Algérie.
De plus, on a attaché un crédit tout particulier à certains propos et notamment écrits dans "Le monde", qui donnaient à penser que si la direction du Parti avait incité le Parti à ne pas se décider en faveur de la participation, c'était pour trouver un procédé technique irréprochable afin de larguer le ministre de l'Algérie, "le larguer sans parachute", disait finement "Le monde." Entre parenthèses, il est largué, mais je ne sais pas si vous êtes satisfaits de ce qui a suivi.
Là-dessus, l'opinion algérienne s'est trouvée portée au plus haut degré d'inquiétude et, comme il arrive toujours dans ces périodes, ce sont les activistes, ce sont les extrémistes qui prennent de l'importance. Des gens dont nous n'avions même pas entendu parler, tout d'un coup s'agitent, on lance une manifestation, la manifestation du 26 avril, qui a une grande importance, parce que je veux en tirer quelques conclusions qui éclairent la suite.
"Cette grande manifestation, dit-on, sera le dernier avertissement. L'Algérie peut être abandonnée demain. Debout, nous exigerons la formation d'un gouvernement de salut public, seul capable de garder l'Algérie française et de réformer le système."
Nous voyons apparaître pour la première fois, dans les mots d'ordre qui décidaient cette manifestation, le slogan politique qui devait conditionner tout le reste.
Tous les partis politiques, sauf le nôtre, les camarades d'Alger qui sont là peuvent le confirmer, et je préciserai, sans malice aucune, y compris le MRP, et, à côté de tous ces partis politiques, tous les groupements patriotiques et de jeunesse.
Je dois dire qu'avec le général Salant, nous faisons alors tout notre possible pour dissocier ce bloc, pour faire en sorte que la manifestation n'ait pas lieu, mais lorsque nous y sommes parvenus, quelqu'un est passé derrière, quelqu'un a réuni à nouveau tous les représentants des partis politiques, sauf représentants des groupements. Ce quelqu'un, qui est-ce ? C'est M. Delbecq. J'ai même eu une algarade assez dure avec M. Chalban- Delmas, dont il était le chef de cabinet. J'ai saisi M. Gaillard en disant que si M. Delbecq n'était pas rappelé, je saisirai M. le Président de la République puisque nous étions en crise gouvernementale, et M. Delbecq est reparti.
Seulement, M. Delbecq, - et il ne faut pas ignorer les détails quand on parle de ces choses - est chef de cabinet du ministre de la Défense nationale, il prend

Fondation Jean Jaurès

l'avion militaire quand il veut, il atterrit sur un terrain militaire ; je ne suis même pas informé de son arrivée ou de son départ, parce que je n'ai pas de police à moi sur les terrains militaires. Voilà la vérité.
Donc, la manifestation du 26 avril qui, déjà, devait réclamer le gouvernement de salut public, est préparée en force ; je l'interdis, mais ma décision d'interdiction ne sera pas appliquée.
A 11 heures et demie, le 26 avril, je fais venir les chefs militaires responsables du maintien de l'ordre, qui entouraient le général Allard, et ils me disent qu'il est impossible de maintenir l'ordre avec les effectifs présents à Alger, impossible de prélever sur les troupes en opération, de pouvoir grossir les effectifs ; enfin, des explications étaient tellement sujettes à caution que je levai et que je leur dis : "Ici, je ne suis pas votre domestique, je maintiens l'interdiction et je vais parler au peuple d'Alger à la radio."
Et je suis allé à la radio à 13 heures, et j'ai dit que cette manifestation était inopportune, inutile, qu'elle ne pouvait porter que préjudice à là cause de l'Algérie française.
Le résultat, c'est qu'au lieu d'avoir une manifestation de masse, il n'y a pas eu même 10 000 manifestants que l'armée refusait d'appliquer les consignes d'interdiction.
Je veux parler un peu plus fort, mais il y a des moments où ce que je dis me tient tellement à cœur, parce que je participe à une action qui a été passionnée, que la voix en devient naturellement plus sourde, je vous prie de m'en excuser.
Je disais donc que ce que j'ai appris ce jour-là, c'est que l'armée, tout au moins les éléments militaires à Alger, se refusaient à maintenir l'ordre et étaient avec les manifestants.
Ensuite, de cette manifestation, une motion a été votée qui a été transmise à M. le Président de la République et qui disait :"Les manifestants font le serment devant leurs morts de s'opposer par tous les moyens à la constitution de tout gouvernement d'abandon. Ils exigent la constitution d'un gouvernement de salut national, seul capable de restaurer la grandeur de la patrie."
Voilà où nous en étions.
Maintenant, ces militaires, qui se mettaient du côté des manifestants, quels étaient-ils ?
Eh bien, ils étaient ceux qu'on devait voir plus tard, et dont je définirai tout à l'heure le rôle.
Il y avait parmi eux un colonel, qui s'appelle Tringuier, dont j'avais demandé, plusieurs mois auparavant, le retour en France.
J'avais obtenu son retour en France, malgré l'opposition très vive du général Salan, je l'avais obtenu de M. Bourgès-Maunoury et de M. André Morice ; mais, quelques semaines avant les événements dont nous traitons aujourd'hui, le ministre de la Défense nationale d'alors, M. Chaban-Delmas, a envoyé le colonel Tringuier sur la frontière tunisienne, prendre le commandement, à la place de Bigeard, du 3ème RPC. Il était facile, ensuite, d'envoyer ce régiment au repos dans la région d'Alger et c'est ainsi que je me trouvai à nouveau devant le colonel Tringuier, dont j'avais obtenu, après bien des difficultés, le départ

d'Algérie.
C'est un petit point qu'il faut que vous connaissiez.
Nous nous acheminons ainsi vers le 13 mai. Le fait que l'armée n'était pas intervenue, n'avait pas soutenu l'interdiction que j'avais édictée, mettait au comble de la satisfaction certains éléments de la population. Et voici le tract qui circulait : "Le peuple d'Alger a démontré qu'il faisait peu de cas des rodomontades du gouvernement, le peuple d'Alger a donné la mesure de sa force, il a donné au système un solennel et dernier avertissement. Que Paris comprenne, ou Alger saura se servir de sa force pour maintenir, à n'importe quel prix, l'indépendance française, etc."
Le 8 mai, anniversaire de la victoire de 1945, je vais, comme il était de coutume, et - considérant que c'était une affaire courante - à la revue militaire où, d'ailleurs, une distinction m'est remise, et, en remerciant de cette distinction, et pour prendre congé de l'armée, je prononce une allocution qui devait être répercutée dans la ville par haut-parleurs, et le soir, par la radio, - aux termes de laquelle je vous prie de bien vouloir accorder attention - je déclare : "Au moment de m'éloigner de vous, je crie de toutes mes forces : Confiance, et vive la France."
Donc, le 8 mai, je prenais congé de l'armée.

Pierre Bloch - Tu permets une interruption ?
Le 8 mai, en effet, tu déclarais à l'armée ce que tu viens de nous dire, mais ton service de presse du cabinet de l'Algérie diffusait ce communiqué pour le moins dangereux, le 8 mai : "La préoccupation dominante dans la semaine demeure le départ éventuel du ministre de l'Algérie. En effet, pour une très grande partie de l'opinion publique européenne, si la crise actuelle est considérée comme une véritable crise de régime, le départ d'Algérie de M. Robert Lacoste apparaît comme du FLN depuis le début de la rébellion, parce qu'il entraîne systématiquement l'accélération d'un mouvement qui ne peut mener finalement qu'à l'abandon. Dans la conjoncture internationale actuelle, le départ de M. Robert Lacoste est jugé non seulement inopportun, mais catastrophique."
Voilà ce que, le 8 mai, un service de presse de ton Cabinet diffusait en Algérie.

Robert Lacoste - Je regrette beaucoup mais c'est la première fois que j'entends ce texte.
(Rires)

Le président - Pierre Bloch, tu es déjà inscrit dans la discussion, tu parleras à ton tour.
(Protestations).
Ecoutez, camarades, si les orateurs qui sont déjà inscrits pour intervenir, alors que le temps a été réparti minutieusement, se mettent à prendre des minutes supplémentaires pour interrompre les camarades, il n'y a pas d'organisation possible du débat !

Fondation Jean Jaurès

Robert Lacoste – Je répète que c'est la première fois que j'entends ce texte. Il ne peut pas être sorti du cabinet du directeur de l'information. Je ne sais pas qui l'a fait, et au moment dont tu parles, alors que, depuis trois semaines, je n'étais plus rien et je ne devais plus rien être...

Dans la salle – Les affaires courantes !

Robert Lacoste - Il y en a un qui veut m'indiquer mon devoir, là ?...

Dans la salle - Continue !

Le président - Continue ton exposé.

Robert Lacoste - Je n'ai pas lu tout ce qui est sorti, notamment de la part des équipes militaires, je répète que le 8 mai, devant les troupes, et répercuté par les haut-parleurs dans toute la ville, redit le soir, par ma propre voix, à la radio, j'ai dit la phrase que je vous ai citée tout à l'heure. Et le soir, à Oran, alors qu'au stade - il y a ici Collin et des camarades d'Oran – 35 000 personnes se sont levées pour m'acclamer ; des dizaines de milliers de personnes, dans la ville se pressaient sur les trottoirs, des femmes me tendaient leurs enfants et me criaient : "Restez, restez, défendez-les !"
Le soir, à une manifestation municipale, présidée par M. Fouques-Duparc, j'ai encore dit que je m'en irai.
Le lendemain, arrivent chez moi Sérigny et Sérigny me dit : "Je viens vous demander, dans l'intérêt de l'Algérie, de déclarer que vous ne partirez pas d'ici tant qu'on n'aura pas instauré à Paris un gouvernement de salut public."
Mêmes propos tenus par Delbecq.
Et l'un et l'autre me disent, ou plutôt Sérigny me dit que cette proposition, il me la fait d'accord avec des amis du général de Gaulle, celui-ci attendant, paraît-il, ma prise de position pour intervenir.
Je n'ai pas besoin de vous dire que cela m'a paru absolument absurde. Je n'avais pas besoin de téléphoner à Paris pour savoir que le général de Gaulle n'était pas dans une histoire aussi ridicule et, sur le principe, j'ai dit à M. de Sérigny : "Moi, je respecte la Constitution et les lois républicaines ; je ne commettrai pas le crime de forfaiture, je m'en irai d'ici lorsque ma mission sera légalement terminée. Ne comptez pas sur moi," et quand Delbecq a quitté mon cabinet, il m'a dit écho de ce que j'avais entendu la veille : "Vous avez tort, car les Algériens ne vous laisseront pas partir. Vous avez connu la manifestation faite lors du départ de Soustelle, cette fois-ci, et vous ne pourrez pas vous en aller."
Je dois signaler que j'ai dit à M. de Sérigny, comme à M. que je considérais toujours comme de mon devoir de dire et de répéter ce que j'avais dit à plusieurs reprise, à savoir qu'il était nécessaire de terminer l'affaire d'Algérie et de la terminer le plus rapidement possible, et qu'un gouvernement dise d'une façon très nette ce qu'il devait faire.
Je l'avais d'ailleurs dit en sortant de la consultation que m'avait demandée M.

Fondation Jean Jaurès

Pleven ; j'avais dit : "Une détermination sans faille, annoncée par le gouvernement vaudrait mieux qu'une armée supplémentaire", et la veille, devant les troupes amassées pour la revue, dans mon remerciement et mon adieu, j'avais dit : "En vérité, la victoire est plus qu'à demi acquise ; elle sera certaine le jour où ceux qui mènent la France comprendront qu'il manque plus, pour faire pencher définitivement la balance, qu'une détermination sans faille et clairement affirmée." Et cela, je l'ai répété à Oran. Je l'ai dit partout, je le redirai encore et vous n'avez pas fini de ma l'entendre dire, parce que cela, j'avais le droit de le dire, c'était mon devoir vis-à-vis de ma mission et vis-à-vis de l'Algérie de le dire. Mais violer la Constitution, violer les lois de la République, pour qui m'a-t-on pris ?

C'est comme ceux qui, dans l'après-midi, m'ont demandé de quitter le Parti hommage au Président radical socialiste. Je dois rendre de la délégation qui était venue me demander d'intervenir également en faveur d'un gouvernement de salut public : lorsque, dans cette délégation, des gens m'ont demandé de quitter mon Parti, cet homme a dit : "On ne pose pas des questions de ce genre à un homme comme M. Lacoste. Ces paroles me sont allées droit au cœur et, en effet, j'ai dit aux gens qui me parlaient de cela : "Moi, je suis socialiste depuis trente ans ; ce n'est pas au bout de trente ans qu'on quitte un Parti, cela, jamais !"

Voilà ce que j'ai dit à ces gens ; et cette délégation, elle aussi, m'a dit : "Ne partez pas, restez."

Il devenait clair que si je restais à Alger, je ne pourrais pas m'en aller et que mon successeur ne pourrait pas s'installer.

Alors, qu'ai-je fait ?

J'ai voulu concilier mon devoir vis-à-vis de l'Algérie, et mon devoir vis-à-vis de la République, vis-à-vis du Parti : après avoir dit ce que je pensais - et que je vous ai répété tout à l'heure - je suis parti. Je suis parti après avoir salué, d'ailleurs, les journalistes rassemblés, et mon émotion était telle que je ne pouvais pas trouver mes phrases, mais ils ont tous compris que c'était mon adieu.

Et je suis parti, sans les honneurs réglementaires, sans que personne ne m'accompagne, sans rien, comme si, pendant vingt-sept mois, je n'avais pas travaillé pour ce pays, comme si je ne m'étais pas donné avec passion à ma tâche, comme si je ne m'étais pas donné avec passion à ma tâche, comme si je ne méritais pas au moins des honneurs équitables... Je m'en allais vers l'impopularité. Les hommes qui avaient eu confiance en moi pensaient que j'étais un traître, et ceux qui sont devant moi et qui devraient avoir confiance en moi croient que j'étais un Machiavel.

Je ne vous souhaite pas, je ne souhaite à aucun d'entre vous de se trouver dans la même situation que celle que j'ai connue. Je l'ai résolue connue j'ai pu, j'en ai rendu compte à deux personnes, à M. le Président de la République et à notre camarade Guy Mollet.

Guy Mollet a dit : "Tu as eu raison de venir.", et lorsque, le 13 mai, à la demande de mes collaborateurs, au milieu de l'émeute, j'ai conçu le projet d'y retourner, Guy Mollet m'a dit : "Ne le fait pas, tu t'exposes à des mésaventures."

J'avais commandé l'avion, il devait partir à 8 heures du soir ; je suis allé voir Gaillard, nanti du conseil de notre ami Guy Mollet, et nous sommes en effet tombés d'accord, avec Gaillard pour dire que si je partais, je risquais d'arriver là-bas après l'investiture ; je n'étais pas ministre, personne ne me donnait de mission, j'arrivais, j'étais obligé de me rallier ou d'aller en prison, je pouvais servir d'otage.
Mais tout de même, chose, s'il avait fallu faire quelque chose, je l'aurais fait et dans cette nuit où tout aurait pu s'arranger - je le dis parce que c'est ma conviction profonde - dans cette nuit du 13 au 14 mai, dans la nuit de l'investiture, lorsque le général Elie, tout d'un coup, a dit : "Eh bien, Messieurs, je vais vous dire - il y avait plusieurs ministres des deux cabinets - qu'un seul homme peut ramener l'armée d'Algérie, c'est M. Lacoste, mais il faut qu'il parte tout de suite."
J'ai dit : "Je suis prêt à partir, mais donnez-moi une mission du Président de la République." D'ailleurs, à ce moment-là, on parlait de mettre au knout tous les généraux, tout le monde était factieux. Quelques jours après, on leur votait des pouvoirs et des félicitations.
Voilà ce qui s'est passé.

Mao - Est-il exact que tu ais eu une conversation téléphonique avec Massu le 13 mai ?

Robert Lacoste - Bien sûr, devant M. Gaillard, et tout le monde. Oui, j'ai dit, le 13 mai au soir, à
Massu, par téléphone : "Qu'est-ce-que vous faîtes ?" Il m'a répondu : "Pour canaliser l'émeute et agir sur les événements, j'ai accepté la présidence du comité de salut public." Je lui ai dit : "Est-ce-que vous vous rendez compte de ce qu'est le comité de salut public ? Vous allez gouverner maintenant contre la Constitution ? Contre la République ? Faîtes très attention."
Je n'ai même pas pu terminer ce que je voulais lui dire, le téléphone a du passer entre les mains d'autres personnes, et alors là, j'ai entendu des boniments que je ne vous répèterai pas. Voilà pour ce coup de téléphone.
Si je dois dire très brièvement comment je pense que les choses se sont passées, - et je vais le dire, en m'excusant - je pense qu'il y avait bien entendu, comme je l'ai prévu depuis toujours, les éléments d'une explosion. Personne ne voulait plus s'opposer à cette explosion. L'armée, d'ailleurs, n'avait aucun souci, aucune envie de s'y opposer, mais sont intervenus dans cette explosion des éléments qui avaient certainement des pensées politiques subversives.
Il est très curieux que l'assaut de ce que l'on appelle le gouvernement général a été donné par ce que je pourrais appeler des néo-ultras, des gens que nous ne connaissions pas, que personne ne connaissait, par des jeunes, et par des gens excessifs, activistes, dont je crois qu'ils étaient, en définitive, manipulés par ceux que l'on a appelés les colonels, car, à mon avis, ni Salan, ni Massu n'étaient au courant.
Le soir même, à 9 heures, Salan traitait Delbecq de voyou, et Massu, lui, disait

au colonel Thomazeau :
"Vous saviez que tout ce "bordel" devait arriver et vous n'avez rien fait ?" Il le lui reprochait.
Il y a eu, là, intervention d'éléments qui travaillaient en secret selon toutes les techniques de l'action subversive et secrète depuis des semaines, et qui manipulaient des masses irresponsables.
Là-dessus, se sont greffés des complots qui étaient formés en métropole, dont j'avais signalé au moins un, en décembre 1956, dans lequel figuraient Martin et tant d'autres types, et il y a eu aussi, de la part de certains éléments très importants de l'armée, la volonté de s'opposer à la venue au pouvoir éventuellement d'un gouvernement devant négocier, et qui avait alerté, comme l'a dit tout à l'heure notre ami Jules Moch, tous les commandants de régions, et les officiers de la gendarmerie et de la garde mobile.
Je l'ai vu moi-même dans mon département lorsque le préfet a dit aux chefs militaires : "J'aurai des ordres à vous donner pour le maintien de l'ordre", on lui a répondu : "Monsieur le préfet, nous exécuterons vos consignes après en avoir référé à nos chefs hiérarchiques." Rien que cela montre qu'il y avait, en métropole, un complot.
Je dis cela pour éclairer le plus complètement possible 1'assemblée. Peut-être n'est-il pas prudent de le dire, mais au point où j'en suis, je n'ai aucune raison de me taire sur quoi que ce soit, et si vous pensez que j'ai outrepassé le temps de parole qui m'était donné...
(Protestations)

Dans la salle - Continue !

Le président - Alors camarades, que les orateurs inscrits lui cèdent les dix minutes en plus de son temps.

Un membre - J'abandonne la parole, j'avais dix minutes.

Le président - Tu peux continuer.

Robert Lacoste - Je remercie beaucoup le camarade.
Il s'est donc trouvé un ensemble de complots de tendances se superposant où s'imbriquant les uns dans les autres, qui ont donné à cette manifestation de révolte populaire - qu'on ne peut pas approuver, mais qui était profondément populaire - les suites que vous avez connues.
Voilà ce que j'avais à vous dire. Certainement, on n'aura pas fini de parler de ces journées si importantes et mémorables. Pour moi, je m'efforcerai d'en parler le moins possible.
Je n'ai pas voulu répondre à des attaques qui étaient assez mal inspirées et qui étaient sans bienveillance. Pour ne pas envenimer l'atmosphère du Parti, j'indique tout de suite que je m'efforcerai de ne pas répondre.
Ce que je dis aujourd'hui, je le mettrai en forme, je me permettrais de vous

Fondation Jean Jaurès

l'envoyer à chacun d'entre vous. Ensuite, je ferai un livre où je mettrai les choses au point et puis, vous jugerez.
Pour moi, j'ai refusé une popularité facile, le proconsul que j'étais, paraît-il, a refusé d'être, avec 10 millions d'hommes derrière lui, le chef de l'Algérie en révolte contre la République.
Je suis parti discrètement, presque comme un coupable, pour vous retrouver et voir devant moi certaines figures d'où l'amitié a disparu. Ma peine est grande, mais je ferai mon devoir jusqu'au bout. Ne m'en demandez pas trop, je ne serai pas là cet après-midi.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Krief, de Constantine.

Krief - Camarades, j'apprends avec stupéfaction en montant à la tribune, que mon temps de parole est limité à dix minutes...

Le président - Comment, avec stupéfaction ? Il y a eu l'organisation du débat...

Krief - Je viens de l'apprendre.
Vous avez entendu - et vous entendrez encore - l'exposé de la situation telle qu'elle s'est déroulée dans la métropole, mais, à mon avis, ce qui importe, c'est de savoir ce qui s'est passé en Algérie, car c'est tout de même en Algérie que le drame a éclaté.
Par conséquent, si on limite mon temps de parole à dix minutes, je me verrai dans l'obligation d'y renoncer, parce que je ne veux pas trahir la confiance manifestée par mes camarades de la fédération, ni la confiance qui m'est également manifestée par les républicains qui sont aujourd'hui menacés, et je me verrai dans l'obligation de rejoindre ma place.

Un membre - Nous sommes là pour entendre les camarades, je vous demande de rester disciplinés.

Le président - S'il n'y a pas de discipline et si vous voulez siéger demain, je n'y vois pas d'inconvénients.

## Krief

Camarades, c'est un vieux militant, chargé des responsabilités fédérales à Constantine, qui a l'honneur et le privilège de prendre la parole devant un aréopage de responsables de notre grand Parti.
Il est inutile, je pense, d'épiloguer sur les évènements que nous subissons tout particulièrement dans notre région, depuis bientôt quatre ans.
Une nouvelle page d'histoire s'est ouverte depuis le 13 mai, qui bouleverse nos consciences de républicains et de démocrates, et qui nous a fait vivre un drame intérieur intense.
Il nous appartient aujourd'hui d'analyser ensemble, en toute objectivité, les

Coll. Fondation Jean-Jaurès

causes et les origines de cette tragédie.
En premier lieu, crise de régime, absence d'autorité. A la suite des événements du 6 février 1956, qui ont marqué l'arrivée à Alger de notre camarade Guy Mollet, il fallait, de toute évidence, s'imposer, face aux ultras algériens qui ont organisé et orchestré la manifestation.
Le contrecoup a été durement ressenti, puisque la masse musulmane qui avait fondé tant d'espoirs sur l'avènement au pouvoir d'un gouvernement à direction socialiste, s'est brusquement détachée de nous.
Cette méfiance a été accentuée après que le camarade Lacoste eût été nommé ministre résidant à Alger. Celui-ci, malgré les conseils prodigués de toutes parts, n'a pas cru devoir s'entourer de vieux militants algériens qui lui auraient certainement rendu de grands services et auraient contribué, tout au moins, à éviter bien des erreurs.
Le débarquement de Suez avait pourtant tout remis en cause, et tous les espoirs étaient alors permis.
Le FLN avait baissé le ton, ne dissimulant pas ses inquiétudes, et la masse musulmane, qui croyait à la puissance militaire de Nasser, fut déçue, découragée et bouleversée en apprenant les échecs retentissants subis par l'armée égyptienne qu'elle croyait être invincible.
Mais, à la suite du retrait des troupes alliées, cette masse reprit confiance, faisant écho aux propos arrogants de Nasser et au chantage accentué de la Tunisie et du Maroc.
La lutte reprit donc avec plus de vigueur, et le FLN accentua son emprise sur les masses, gagnant du terrain chaque jour.
Certes, le gouvernement Guy Mollet entreprit une vaste tâche et eut le mérite, notamment, de porter à 400 000 hommes l'effectif de l'armée en Algérie, de faire voter les pouvoirs spéciaux et de définir une politique, dite de pacification.
Cette politique avait du bon et pouvait réussir, mais si les résultats espérés n'ont pas été obtenus, c'est parce que notre camarade Lacoste n'a pas compris que, pour la mener à bien, il fallait écarter des postes de commande et des diverses administrations importantes de l'Algérie, les adversaires résolus des Musulmans, ainsi que les fonctionnaires qui ne concevaient pas l'esprit de cette politique, de même que ceux d'entre eux qui ne se défendaient pas d'être les ennemis du Socialisme et, partant, de la masse.
(Applaudissements)
Les réformes décidées ont été suffisamment ou mal appliquées, parce que les dits fonctionnaires s'ingéniaient à les saboter.
L'installation des délégations spéciales n'a pas apporté le renouveau souhaité et, dans certains cas, on assista à un véritable marchandage entre l'administration et les candidats aux fonctions municipales.
Faut-il citer l'exemple des municipalités de Constantine, de Bône, de Sétif, de Batna, de Guelma, de Souk-Ahras, où l'on vit les suppôts du colonialisme ou de l'ancien régime se voir confirmer dans leurs fonctions, alors que des républicains, des Socialistes furent écartés de certaines autres municipalités telles que celles de Bougie, de Khenehela, de Biskra.

Collection Jean-Jaurès

Les indigènes pouvaient-ils reprendre confiance en la France quand ils furent amenés, à différentes reprises, à constater - en maintes circonstances - que les promesses faites n'étaient pas tenues et que, malgré la présence à Alger d'un ministre socialiste, les réactionnaires, les colonialistes restaient tout puissants et demeuraient, en fait, les maîtres du pays ?

La loi-cadre apportait certainement quelque chose de nouveau et, si elle n'était pas, à vrai dire, une solution parfaite, elle n'en constituait pas moins une étape importante dans 1'évolution de la masse musulmane. De plus, sur le plan politique, elle était considérée comme un régime transitoire entre le système colonialiste - à tout jamais révolu - et la solution définitive, qui serait intervenue plus tard, compte tenu des enseignements que nous aurions tirés de cette expérience.

Mais cette loi-cadre n'a pas recueilli l'adhésion de la population algérienne.

Les éléments européens estimaient que l'on avait trop donné et que son application entraînerait, à plus ou moins brève échéance, une forme de sécession ; quant aux Musulmans, ils la considéraient imparfaite, insuffisante et proclamaient que, à leurs yeux, le problème restait entier.

Le mécontentement général s'est encore accentué devant le spectacle navrant des divisions politiques à l'Assemblée Nationale, l'intransigeance des Partis de droite et de l'Extrême-gauche, la cascade de ministères que nous avons connue en quelques mois, en un mot, enfin, devant l'instabilité du régime parlementaire, du régime tout court, qui faisait dire aux Européens que les choses devraient changer et qui renforçait l'esprit de lutte chez les Musulmans.

Ces circonstances, vous l'admettrez, étaient déjà suffisantes pour provoquer un mécontentement quasi-général de la population algérienne et pour comprendre la manifestation du 13 mai.

On a parlé, en Algérie, d'un complot fasciste dont les grandes lignes auraient été tracées à l'occasion d'une réunion économique et agricole qui se serait tenue, il y a dix mois, à Palma de Majorque.

Outre les organisations économiques et agricoles, d'autres personnalités algériennes et métropolitaines auraient assisté à cette réunion. On a cité, entre autres, les noms d'Alain de Sérigny, Delbecq, Lagaillarde, des représentants du patronat français, et même quelques militaires.

On a également prétendu que ce complot visait

1 - A abattre la République,

2 - A instaurer un régime fasciste, tout au moins autoritaire, et certains, même, ont avancé qu'il était fortement question de faire appel au Comte de Paris,

3 - Sur le plan algérien, à régler définitivement le problème en procédant à l'extermination de quelques centaines de milliers de Musulmans,

4 - Enfin, à envahir militairement le territoire tunisien et à y détruire les bandes armées FLN qui y avaient trouvé refuge.

En outre, des renseignements puisés à bonne source que nous avons recueillis, il ressort que les membres du complot avaient procédé à l'achat de 3 milliards de vivres, que l'Espagne devait livrer à l'Algérie, et destinés à assurer le ravitaillement de la population européenne d'Algérie, en prévision d'un coupure

Collection Jean-Lattes

- envisagée - entre l'Algérie et la métropole.
Tout était donc prêt et les conspirateurs attendaient, pour passer à l'action, de voir se créer ou de créer un climat psychologique favorable.
Une série d'événements, importants et graves, devait se succéder en quelques semaines et favoriser cette entreprise.
C'est ce que nous appellerons, si vous voulez bien, le contexte du 13 mai.
Tout d'abord, la période des "bons-offices", sous le gouvernement Gaillard. L'évacuation des troupes françaises de Tunisie était interprétée chez nous comme une capitulation qui ne manquerait pas de renforcer la politique du FLN et de nous conduire fatalement à 1'abandon.
Ensuite, l'interview accordée par Lacoste à un journal métropolitain, où il a été parlé, à propos de l'Algérie, de "Dien-Bien-Phu diplomatique" a suscité dans les masses de profonds remous et fait naître une inquiétude de plus en plus accentuée.
Avec la crise politique survenue à la suite de la démission du ministère Gaillard, le mécontentement était à son comble et c'est alors qu'intervinrent deux événements d'une portée considérable qui mirent, en quelque sorte, le feu aux poudres :
La manifestation pour protester contre l'assassinat, par le FLN des trois soldats français fut une initiative prise par la ville de Bône, où avaient séjourné ces trois militaires. L'exemple fut suivi et imité par toutes les villes de l'Algérie avec d'autant plus de force que, dans le même temps, on apprenait la constitution du gouvernement Pflimlin, à qui l'on prêtait l'intention de brader l'Algérie.
N'était-il pas naturel que, en présence de tels faits, la masse européenne d'Algérie, travaillée par des slogans pessimistes, des mots repris à n'importe quelle source, des prétendus accords secrets avec le FLN, s'indignât du comportement que nos dirigeants et répondit, du plus profond de son cœur, dans un élan unanime, dans une sorte de sursaut national, à la manifestation projetée pour le 13 mai après-midi, dans le même temps que M. Pflimlin se présentait devant l'Assemblée Nationale pour obtenir l'investiture ?
Cette journée du 13 mai - qui devait être, à l'origine, une journée de deuil - prit un caractère révolutionnaire, et la manifestation d'Alger ne tarda pas à se transformer en véritable émeute.
Quand notre camarade Jules Moch affirmait, il y a quelques jours, que, s'il s'était trouvé à Alger le 13 mai une seule compagnie de CRS eût suffi pour rétablir l'ordre, il avait parfaitement raison.
Deux de nos amis du Constantinois se trouvaient, ce jour-là à Alger ; l'un d'eux était, à l'heure de la manifestation, dans le bureau de M. Maisonneuve, l'autre, aux abords immédiats du gouvernement général.
Quelques centaines de jeunes gens, étudiants pour la plupart, se détachèrent de la masse des manifestants et se ruèrent sur les locaux du gouvernement général. M. Peccoud, directeur de la sécurité en Algérie, ordonna aux CRS de charger. En quelques secondes, les CRS, à l'aide de bâtons et de grenades lacrymogènes, dispersèrent sans mal les émeutiers, et le forum fut entièrement dégagé.

Jules Moch - 25 CRS y ont suffi à ce moment-là.

Krief - Nous sommes d'accord, mais, ce que voyant, un colonel parachutiste intervint et donna l'ordre de faire retirer les CRS.
Il n'en fallut pas davantage pour exciter les émeutiers à lancer un nouvel assaut, couronné de succès grâce, semble-t-il, à un camion de paras dont les manifestants se servirent comme un bélier, pour enfoncer les grilles.
Ce fut alors une ruée générale, la prise d'assaut des locaux du gouvernement général, la mise à sac des bureaux et l'occupation pure et simple de la part de ceux qui, dans la soirée, devaient constituer le premier comité de salut public.
Le gros de la masse ne saisit pas la portée de l'événement sur le plan politique, et personne ne put déceler que cette manifestation avait pris le caractère d'un putsch fasciste.
Il fut d'autant plus facile aux agitateurs de mener leur action que celle-ci était soutenue et appuyée par la majorité des Européens d'Algérie, soucieux, avant tout, de maintenir l'Algérie française, et qui pensaient, naïvement du reste, que le problème algérien était du même coup résolu au profit de la France à la faveur de cette grandiose manifestation patriotique.
Le drame que nous avons vécu réside dans ce fait capital. Jamais les meneurs n'auraient réussi leur coup s'ils n'avaient été appuyés par l'ensemble de la masse, ignorante des véritables intentions poursuivies, incapable de déceler les arrière-pensées, et qui a suivi pour l'unique raison qu'elle voyait dans cet événement une occasion inespérée de sauver l'Algérie.
Même par la suite, quand les yeux furent dessillés, cette masse ne sut pas - ou ne put pas - réagir, soit parce que certains se rallièrent de bonne grâce au mouvement, soit parce que les autres - parmi lesquels des démocrates, des républicains, et même des Socialistes, hélas ! - furent contraints de se rallier aux comités de salut public ou obéirent simplement à la peur.
Quel fut le rôle des militaires dans cette aventure ?
On a dit, on a prétendu que l'action de nos grands chefs de l'armée avait permis d'endiguer l'émeute et de reprendre en mains une situation particulièrement périlleuse.
Cela est possible, mais il faudra attendre le recul du temps pour savoir le rôle exact tenu par ces chefs et déterminer si certains d'entre eux ont participé à la préparation de ce putsch ou étaient simplement au courant.
E que nous savons, - car cela nous a été dit - c'est que certains officiers - parachutistes pour la plupart - avaient tous mis en œuvre pour que le coup réussisse.
Voici en quels termes s'exprimait un capitaine para à l'issue de la délégation spéciale de Constantine, interrompue puis interdite, par des membres - civils et militaires - du comité de salut public de Constantine.
"Nous autres, militaires, considérons qu'il y a lieu, avant tout, de dépolitiser le régime. Ce sont les partis politiques qui sont la cause de nos humiliations, de nos échecs, partout où l'armée française s'est battue.
Nous en avons assez de recevoir des coups de pied aux fesses ! Aujourd'hui,

c’est nous qui commandons en Algérie. Nous continuerons le combat quoi qu’il arrive. Pour l’instant, les généraux marchent avec nous, mais si, demain, ils décidaient de nous abandonner, nous sommes résolus à poursuivre la lutte. Nous la mènerons jusqu’au bout, envers et contre tous, car c’est nous, officiers subalternes ou supérieurs, qui faisons la guerre et c’est nous qui risquons notre peau.
Nous appuierons notre mouvement sur 10 millions de Français d’Algérie - européens et musulmans - et, s’il le faut, nous n’hésiterons pas à débarquer en France. Je suis persuadé qu’il ne se trouvera pas alors un seul Français de la métropole qui osera nous toucher, car notre cause est juste et notre action irrésistible."
Ce capitaine para ne traduisait certainement pas le sentiment de l’armée, mais d’une fraction de celle-ci seulement... Fort heureusement, du reste !
Car, s’il y eut des indécis, des hésitants, nous connaissons certains officiers qui furent révoltés par la tournure prise par l’événement, manifestant, par cela même, leur attachement ou leur fidélité au régime.
Quant aux soldats du contingent, que nous avons rarement l’occasion de rencontrer - la plupart étant dans le bled, en opérations - ils se désintéressèrent du mouvement. Certes, ils furent, à certain moment, inquiets de la coupure des relations entre la métropole et l’Algérie, mais ils ne se préoccupèrent que d’une chose : la quille !
Nous abordons maintenant le rôle et l’action des comités de salut public.
Celui d’Alger fut constitué dans la nuit du 13 au 14 mai ; sur ce point, vous avez été tenus au courant sur la façon dont les choses se sont passées.
Dans les autres centres de l’Algérie, les comités furent constitués dans la journée du mercredi 14.
A Constantine, la constitution fut rapide, si rapide même qu’on eut tout de suite l’impression que tout avait été préparé. Lorsque les membres furent désignés - parmi eux une forte majorité de pétainistes, d’anciens SOL, de gros colons et colonialistes - une délégation fut constituée pour se rendre à la préfecture et y contacter l’igame. L’un d’eux s’exclama alors : "Inutile de lui rendre visite. Ne perdons pas de vue que notre but est, avant tout, d’abattre la République."
Le propos est assez significatif pour vous éviter le soin de le commenter ! Et, s’il est besoin à quelques-uns d’entre vous d’être un peu plus convaincus, je rapporterai, à leur intention, le fait suivant :
Lors de la visite à Constantine de M. Jacques Soustelle, le lundi de la pentecôte, un membre du comité de salut public d’Alger, qui accompagnait celui-ci dans ses déplacements, déclara à un de nos camarades - hélas, membre lui-même du comité de salut public de Constantine, de qui je tiens la réflexion, - "Quel événement historique : le 6 février 1934, nous avons manqué notre coup, mais cette fois-ci, nous tenons la gueuse et nous l’étranglerons. Rien ne nous arrêtera."
Il est incontestable que, à l’origine tout au moins, les membres du comité de salut public ont voulu mettre à profit ce sursaut national, légitimé par les événements, pour abattre le régime et prendre leur revanche sur les républicains

et les gaullistes de la résistance.
Ils ont été appuyés dans leur action par les militaires - officiers paras, pour la plupart - qui composent et orientent un peu, dans tous les centres, les comités de salut public !
Ils se sont, en quelque sorte, substitués aux pouvoirs publics, ont exercé, et exercent encore, un rôle de contrôle sur la presse, ont occupé, et occupent encore, certains postes importants, réclamé et obtenu le déplacement ou la mise à pied de certains fonctionnaires qui n'ont pas voulu suivre, en un mot, enfin, mis en pratique, les méthodes d'intimidation, de pression, de chantage, de délation.
Durant les quatre premiers jours, la confusion, était extrême. Exception faite pour quelques républicains convaincus - dont une poignée de Socialistes - la grande masse ne savait où on la menait et ignorait totalement le but poursuivi par les factieux.
Dans sa majorité - comme je l'ai indiqué plus avant - elle avait le sentiment que cette manifestation, ce mouvement irrésistible mettraient fin à la guerre, que le FLN s'avouerait vaincu et que l'Algérie resterait à jamais française.
Pour cette masse, il n'y eut pas d'autre préoccupation - tant le drame que nous vivions devenait insupportable - et, à partir du moment où elle était convaincue que c'en était fini du cauchemar, elle apportait son adhésion à cette révolution - bien, même, que nous ayons vainement tenté de démontrer à certains de nos amis que leurs espoirs étaient illusoires et que la question algérienne ne serait pas réglée si une solution politique n'intervenait pas.
Nous avons vécu, durant un mois, dans une atmosphère de kermesse : des heures d'euphorie pour certains, des heures d'angoisse pour d'autres.
Pour ma part, j'ai qualifié cet événement de "période de fausses illusions."
Car les Européens d'Algérie, qui passaient leur temps dans les rues et les places publiques, brandissant des drapeaux, chantant des airs patriotiques, clamant toutes sortes de slogans, se donnaient l'illusion de célébrer une grande victoire, alors qu'une victoire n'a aucun sens si elle a un caractère abstrait.
Voilà pour le côté psychologique.
Sur le plan politique, le caractère de l'événement avait échappé à la plupart des manifestants, et les meneurs surent en profiter pour exploiter adroitement la masse et l'orienter vers un but qui n'était certainement pas celui que nous avons atteint aujourd'hui.

Le président - Tu as utilisé cinq minutes supplémentaires. Je te demande de conclure.

Krief - Je voudrais faire connaître aux camarades la réaction des Musulmans, et j'en aurai terminé. C'est alors qu'intervint Jacques Soustelle, dont l'arrivée à Alger déchaîna un enthousiasme indescriptible.
Sentimentalement, ce dernier fut considéré comme un chef valable, à tous égards, et la grande masse des Européens d'Algérie l'adopta spontanément.
Son premier discours prononcé du haut du balcon du gouvernement général,

dans l'après-midi du 16 mai, bien qu'extrêmement nuancé, eut le don de galvaniser les foules.
Le nom de Soustelle fut clamé et acclamé partout et, lorsque celui-ci termina son allocution par les cris de "Vive la République" et "Vive de Gaulle", tous les manifestants applaudirent sans arrière-pensée.
Ces deux vocables lancés et approuvés firent ensuite leur chemin et nous autres, démocrates avertis, eûmes le sentiment que si la voie était ouverte pour provoquer l'avènement au pouvoir du général de Gaulle, certes - personne, dès lors, ne pouvait plus en douter - la République menacée pouvait être sauvée.
Et les factieux des comités de salut public l'ont tellement bien compris qu'ils en furent déçus, dépités, indignés, mais ils se rendirent vite à l'évidence qu'il ne leur était plus possible désormais de renverser ce grand courant d'opinion.
Voilà pourquoi, camarades, nous autres, démocrates, républicains et Socialistes, après le drame que nous avons vécu après le 13 mai, avons ardemment souhaité l'avènement au pouvoir du général de Gaulle - surtout après les déclarations formelles qu'il fit quant à son accession dans les formes constitutionnelles - car nous étions convaincus que, dans les circonstances du moment, c'était là la seule solution possible pour sauver à la fois les institutions, les libertés démocratiques et le régime républicain.
Et nous avons approuvé, dans la majorité de notre fédération, l'attitude courageuse et digne de nos camarades du Parti quand il fut question pour eux de participer au gouvernement.
Plus tard, l'histoire confirmera que si le fascisme a été vaincu, si la démocratie a été sauvée, si nous avons évité, de justesse, la guerre civile, tant en France qu'en Algérie, c'est à nos camarades du Parti que nous le devons et en premier lieu à notre éminent Secrétaire général Guy Mollet.
(Applaudissements)
Que celui-ci accepte par ma voix l'expression de notre gratitude et de notre attachement. Et ce, d'autant plus qu'il n'a cessé de faire l'objet, depuis la constitution du gouvernement de Gaulle - surtout en raison de sa participation personnelle à un poste important - de critiques, voire même de haine de la part de tous les éléments réactionnaires d'Algérie, ce qui prouve incontestablement que Guy Mollet est dans la bonne voie - ce qui devrait inciter les hésitants à le suivre pour réaliser l'union au sein de notre grand Parti.
Durant la période que j'ai évoquée, quelle fut l'attitude, quel fut le comportement des Musulmans ? Car c'est bien là la question qui nous intéresse puisque ceux-ci se trouvent au centre du problème algérien et du drame du 13 mai.
Sitôt que l'insurrection d'Alger fut connue, les Musulmans furent saisis d'une crainte et d'une angoisse non dissimulées. Ils s'attendaient au pire !
L'arrivée à Constantine, le 27 avril, des paras, - qui fut suivie d'exactions, d'arrestations arbitraires, du défilé, mains sur la nuque, dans les principales artères de la ville, de centaines de Musulmans, ramassés au cours de rafles incessantes, et qui subirent les pires humiliations - avait donné un avant-goût à ces Musulmans de ce qui les attendait. Car certains d'entre eux ne manquent pas

Collection Jean Pierre

de bon sens, de sens politique même. Un de mes amis, pro-français, constamment menacé de mort par le FLN, vint me rendre visite pour m'exprimer ses inquiétudes et ses angoisses. "Ma vie importe peu, me disait-il, mais, de grâce, usez de votre influence pour tenter d'éviter le pire ! L'extermination des Musulmans ne solutionnera pas le problème ; elle creusera le fossé, déjà large, et, sur le plan international, faites comprendre aux français d'Algérie que Bourguiba est aux aguets et qu'il saura profiter de l'occasion - provoquée sans doute par l'assassinat des trois Français en Tunisie - pour internationaliser le problème algérien."
Je suis tenté de croire qu'il avait raison, mais les choses se passèrent autrement...

Le président - Ecoutez-moi, camarade, dans la conférence de répartition des temps, on vous a attribué dix minutes, et il y a vingt-cinq minutes que vous parlez !
Il est très pénible pour un président d'enlever la parole à un camarade ; aussi je vous demande de conclure.
(Applaudissements)

Krief - Je regrette de ne pas poursuivre jusqu'au bout, mais je tenais à dire que les Musulmans n'acceptent pas l'intégration, que le problème algérien reste entier, qu'une solution est encore possible, à la condition que les promesses faites soient tenues et, surtout, que, quelle que soit la solution qui sera intervenue en Algérie, on tienne compte de la particularité algérienne.
Pour terminer, je me permets de lancer un appel à tous les camarades, un appel à l'union, à la concorde, sans lesquelles rien n'est possible.
(Applaudissements)

Le président - Jules Moch demande la parole ?

Jules Moch - Je demande la parole pour une motion d'ordre : la situation est très instable en Algérie ; les camarades venus de là-bas qui interviennent dans le débat risquent de courir de grands risques à leur retour.
Il conviendrait donc, tant en ce qui concerne la presse que les publications du Parti, de ne pas publier leur nom.

Le président - Votre motion sera envoyée à l'étude de l'examen du Parti.
La parole est au délégué de Bône.

## Cousin

Je précise qu'appartenant à une fédération métropolitaine, je ne fais que transmettre le texte que m'a envoyé le secrétaire de la fédération de Bône, notre camarade Boira.
L'Algérie vit sous un régime de dictature militaire. Claude Fusier a eu raison d'écrire dans "Le populaire" qu'elle était retournée cent ans en arrière. Les généraux détiennent très légalement - Ô ! Inconscience du Parlement et du Parti

Coll. Fondation Jean-Jaurès

lui-même ! - les pouvoirs civils et militaires. Il semble bien, cependant, que, grisés par leur toute-puissance, ils aient voulu forcer la main du gouvernement - présidé pourtant par l'homme qu'ils ont porté au pouvoir, Charles de Gaulle - en se débarrassant des derniers représentants du pouvoir civil : les préfets. Férus de guerre révolutionnaire, les généraux en ont au moins appris les préceptes en Indochine. Leur propagande est de tous les instants. Les manifestations succèdent aux manifestations ; les bâtiments publics, les maisons particulières sont surabondamment pavoises, les voitures radios de l'armée parcourent inlassablement les rues, diffusant, avec des chants patriotiques, les slogans du jour.

La population est systématiquement prise en mains.

a) Les comités de salut public sont créés partout.

Par leurs comités de vigilance - d'usine, de quartier, de rue et, bientôt, de maison ! - ils irradient partout leurs antennes. Nous revenons aux plus beaux jours de Pétain !

b) Les femmes, sous l'impulsion de la générale, sont appelées au mouvement de solidarité féminine qui s'efforce, entre autres, de multiplier les ouvroirs. Un gros effort est fait auprès des Musulmanes.

c) Les jeunes, constamment mis à l'honneur, ont leur action centralisée par le comité armée - jeunesse, précisé - naturellement - par un général.

La presse, aux mains des ultras, n'a pas eu de mal à se mettre au pas. Radio-Alger, abandonné par tous ses collaborateurs républicains, la quasi-totalité de ses employés musulmans, évoque irrésistiblement le souvenir de Radio-Paris du temps de Philippe Henriot...

Quelles sont les réactions de la population ?

a) Les Européens, la grande masse "marche". Qui n'est pas pour l'Algérie française ? Et le nom de de Gaulle couvre tout. Mais, à trop manifester, brailler - la "kermesse héroïque" a duré des semaines - beaucoup se fatiguent.

Les républicains, dans leur grande majorité, demeurent eux-mêmes, mais ont le sentiment d'être submergés par le nombre... Et la force.

b) Les Musulmans. Les intellectuels, malgré les pressions de toutes sortes, dont ils sont l'objet, observent la réserve la plus totale. Le traitement réservé à leurs meilleurs défenseurs - les Socialistes traités en suspicion quand ils ne sont pas expulsés ! Par exemple : César Comolli, de Bougie, J. Guedj, de Batna ; les libéraux eux-mêmes : A. Brineat et Gaumont, à Sétif ; Malpel à Batna, frappés d'ostracisme - achève de les édifier.

Les blédards, hier malmenés, aujourd'hui conviés à d'innombrables manifestations... Bien encadrées... N'en pensent pas moins.

Si nous devions aller dans ce climat, sous la botte, au référendum et aux élections municipales, des deux consultations seraient une dérision et aggraveraient encore notre drame.

A l'origine de tous nos maux, il y a la guerre, déclenchée par le FLN, mais qu'expliquent - sans l'excuser - toutes les séquelles du colonialisme, tant que la guerre durera, le fascisme sévira en Algérie et menacera la métropole. Aussi, devons-nous passionnément rechercher tous les moyens susceptibles de ramener

Collection Jean-Jaurès

la paix.
La solution militaire s'est avérée impossible à réaliser. Reste la négociation. Nous nous félicitons des accords signés à Tunis. Ils sont de bon augure pour ceux que nous recherchons à Rabat. Bourguiba, Mohamed 5, reprenant confiance en la France, solidement épaulés par notre gouvernement, peuvent imposer la modération au FLN qui, hier, leur tenait la dragée haute. Alors - il a gardé à nos yeux toute sa valeur - pourrait entrer dans les faits le triptyque proposé par Guy Mollet : cessez-le-feu - élections - négociations. Pas de statut octroyé. Les électeurs auront eux-mêmes ce qu'ils veulent. Mais, dans la compétition électorale, le Parti Socialiste se devra de définir ses propres solutions. L'intégration nous paraît être une chimère dangereuse. Si la personnalité algérienne est une réalité, c'est dans un ensemble fédéral qu'elle doit s'affirmer.
Dans l'immédiat, il faut garder de Gaulle à la démocratie.
Ce tout, c'est 1'Algérie ; s'il impose ici la légalité républicaine, nous sommes sauvés. Simultanément, nous devons faire tous nos efforts pour que la nouvelle Constitution d'essence essentiellement démocratique, sauvegarde, tout en lui donnant une efficacité nouvelle, le régime parlementaire.
Cela ne sera pas possible sans l'union des gauches, impérieuse nécessité en ces heures où se joue le destin de la République. Soyons-en les animateurs et prêchons l'exemple, en sauvegardant d'abord notre unité, nous approuvons le report du Congrès. En septembre - nous pouvons l'espérer - les événements auront marché, les plus grands périls seront conjurés. Nous tirerons la leçon des événements et chacun devra s'incliner devant la loi de la majorité. (Applaudissements)

Le président - La parole est à de Casalta, de Corse.
(Vifs applaudissements)

## De Casalta

Mes chers camarades, je vais être bref.
La fédération de la Corse n'a pas l'habitude de parler à cette tribune, elle est heureuse cependant aujourd'hui de le faire, puisqu'il s'est trouvé que les événements ont permis au Parti Socialiste de s'intéresser plus directement à elle que d'habitude !
(Rires)
Le coup de force de Corse, vous le savez, n'a attiré comme résistance que celle des Socialistes, parce qu'ils défendaient la République et qu'ils défendaient leur idéal, celle des Communistes, parce qu'ils y étaient directement intéressés et parce qu'ils savaient que peut-être ils auraient pu faire l'objet des premières charrettes, celle du corps enseignant.
(Applaudissements)
En dehors de ces trois groupes, il est certain, et il faut tout de même que je vous le dise ici, que le restant de la population est resté passif.
Pourquoi la population est-elle restée passive ?

Fondation Jean Jaurès

Parce que, en définitive, pour prendre position, il fallait, je crois, être déterminé politiquement et que seuls le Parti Socialiste, le Parti Communiste et le corps enseignant l'étaient.
En dehors de ces partis politiques qui sont déterminés, vous avez en Corse une masse qui, elle, n'a pas d'idées politiques bien nettes, elle regarde vers certains hommes qui sont peut-être inscrits à la chambre à des groupes politiques, mais qui, en définitive, se fichent pas mal de ce que l'on peut faire comme politique à la chambre. Ces hommes, eh bien, ils ont nom Cavini, Rocasera, et d'autres, et chacun de ces hommes a, en Corse naturellement, un groupe politique qui lui est attaché, un clan, qui vote pour lui simplement parce que ces hommes les servent sur le plan de 1'intérêt particulier la plupart du temps.
Et alors, vous n'allez pas être étonnés, naturellement, que la grande partie de la population corse n'ait pas pris parti, parce que ces hommes qui se trouvaient à ce moment-là à Paris et qui par conséquent, pouvaient suivre les événements, sont restés muets et n'ont absolument rien dit, semblant même peut-être approuver ce qui était en train de se passer.
Voilà pourquoi, en définitive, la population corse a été, il faut le reconnaître, passive.
Je prétends que si, par contre, on avait dès le début, essayer de l'informer exactement, surtout si l'on avait pu lui dire qu'il s'agissait d'un véritable coup de force qui devait, en définitive, supprimer la République en France, et non pas comme ceux qui venaient le disaient, parce qu'il s'agissait de faire en sorte que cette population corse qui, tout de même, au cours de son histoire tragique, a démontré qu'elle était toujours partisante de la liberté et surtout des libertés communales, je suis assuré qu'on aurait pu faire en sorte que cette population réagisse et alors le coup de force n'aurait pas eu lieu.
Nous avons été surpris aussi parce que, vous le sentez bien, on avait bien choisi la date, on avait fait cela un samedi qui précédait deux jours de pleines vacances. Alors que les Bastiais essayaient de partir en vacances comme ils le pouvaient, on en a profité pour faire en sorte que toutes les administrations, et c'est là ce qu'en Corse on n'a pas compris, qu'il s'agisse de l'administration préfectorale, comme l'indiquait Jules Moch tout à l'heure, qu'il s'agisse de la gendarmerie, qu'il s'agisse de l'armée, qu'il s'agisse de la police, s'inclinent purement et simplement.
Je crois pouvoir dire maintenant, en me remémorant tout ce qui s'est passé, le coup a été préparé. Le coup a été préparé auprès des administrations en Corse, et il a dû être préparé par un général à qui la Corse justement devait, puisqu'il était encore jeune capitaine lorsqu'il libérait Bastia en 1943.
Eh bien, ce général attaché au cabinet de Chaban-Delmas, est arrivé en Corse quelques jours auparavant et j'ai l'impression que c'est lui qui, en définitive, a fait en sorte que l'armée, la gendarmerie n'ont rien, absolument rien voulu faire contre ce qui se passait.
Le moyen que les personnes d'Alger ont essayé de trouver ? Mais ils l'avaient avec le député Arrighi !
Ce député Arrighi qui venait d'être battu au Conseil général, qui sentait, par

conséquent, que véritablement son influence en Corse allait s'amenuisant de jour en jour et qui essayait à travers ce coup de force de prendre un peu d'autorité et de se placer à ta tête des Corses.
Comment les faits se sont-ils passés ? Je vais aller très vite d'autant plus que vous les connaissez déjà, Jules Moch ce matin vous en a dit beaucoup.
Le coup a débuté à Ajaccio.
Qu'y avait-il ?
Une foule d'enfants, de femmes qui se sont précipités devant la préfecture, deux gardiens de la paix qui ont ouvert les portes, les paras sont arrivés exactement au même moment et la préfecture est tombée !
La préfecture est tombée, alors que - Le Parti le sait - peut-être 7 ou 8 jours avant, j'avais envoyé un long rapport dans lequel je lisais que si véritablement Alger pensait faire quelque chose en Corse, l'opération pouvait réussir si véritablement les administrateurs et ceux qui étaient à la tête de l'administration ne résistaient pas.
Je sais qu'on a donné au préfet de la Corse de l'avancement, qu'on l'a nommé préfet de 1ère classe, eh bien moi qui sais comment les choses se sont passées, je prétends que c'est un avancement immérité.
Pourquoi ? Parce qu'un de nos camarades de la fédération me prévenait à 10 heures du matin qu'il allait se passer quelque chose grave à 4h, que les séraphinistes - il s'agissait de ceux qui étaient opposés à la municipalité d'Ajaccio - allaient se grouper et essayer de prendre la préfecture. Il ajoutait : nous allons aller en délégation auprès du préfet pour le mettre au courant, de ce qui se passe.
Cette délégation n'était reçue qu'à 3h, et le préfet prétendait que rien ne devait se passer.
Ce même camarade pouvait me téléphoner à 15h, pour me dire : "Je ne sais pas a qui j'ai affaire, à un traître ou à un imbécile mais nous savons que quelque chose va se passer dans quelques heures."
Voilà, par conséquent, comment le coup d'Ajaccio a été fait très vite et simplement parce que du côté de 1'administration, du côté de l'armée et du côté de la gendarmerie, ainsi que de la police, il n'y a rien eu, pour faire en sorte que le coup ne puisse pas se faire.
Le coup s'est continué naturellement par Corté, par Calvi, et lorsqu'à 6h du soir, j'ai appris que les paras marchaient vers Bastia j'ai pensé que je devais essayer de faire quelque chose de façon à faire en sorte que les républicains qui voulaient vraiment s'unir puissent le faire pour résister.
Je me suis présenté chez le Président du Conseil général espérant trouver en lui un appui et j'ai été étonné de voir qu'il me disait : "Eh bien, laissons faire et puis, nous résisterons après !"
Je me suis présenté chez le sous-préfet et au passage j'ai vu le commissaire de police à qui j'ai dit : attention, vous savez les instructions du gouvernement, il faut que vous résistiez, et j'ai entendu un commissaire de police me dire : "Mais je suis aux ordres du sous-préfet et le sous-préfet." Quant au sous-préfet, il m'a répondu : "Pour moi, Monsieur le maire, c'est un rapport de forces."

Il m'a dit : "Les paras arrivent, je n'ai pas assez de forces poux résister." Il essayait de m'induire en erreur. Heureusement pour moi, j'avais eu la possibilité, dans la nuit, de joindre Jules Moch par téléphone et connaître exactement la vérité. Il essayait de m'induire en en erreur en disant : "D'ailleurs, le gouvernement est d'accord, il a permis au Secrétaire général d'expédier les affaires courantes, et vous devez les expédier tout aussi bien."
J'ai pu lui démontrer qu'il avait assez de forces, car il avait à sa disposition 180 gardiens de la paix, une cinquantaine de gendarmes et surtout, une compagnie de tirailleurs algériens. A ce moment-là, le colonel Bachelon qui commandait par intérim la subdivision me répondait : "J'ai des tirailleurs algériens à ma disposition, mais si je les lâche, je ne sais plus comment je ferai ensuite pour les retenir." Voyez à quel homme j'avais affaire...
J'ai décidé, par conséquent, d'aller tranquillement à l'hôtel de ville et d'y a étendre les événements poux démontrer que si jamais je cédais, je ne céderais que par la force.
Nous avons passé une nuit assez dramatique. Dès que je l'ai pu et que j'ai connu la situation, j'ai téléphoné au ministère de l'Intérieur et je vous avoue franchement que s'il est arrivé bien souvent aux camarades de la base de critiquer les ministres, eh bien j'ai été heureux cette nuit-là de trouver dans le ministère socialiste l'appui, l'aide et le réconfort qu'il me fallait poux faire en sorte, en définitive, qu'il y ait, à côté de certains dont je vous dirai tout à l'heure l'attitude, au moins un Socialiste à Bastia pour pouvoir résister, parce que c'est ce qu'il a fait !
(Applaudissements)
C'est ce qu'il a fait et il était appuyé par le ministre de l'Intérieur socialiste. (Applaudissements)
A mon premier coup de téléphone, Jules Moch n'était pas là, il était en Conseil des ministres. J'ai mis tout de suite son collaborateur au courant de ce qui se passait et je lui ai dit : "Je n'ai plus d'autorité en ville, je pense qu'à 1'heure actuelle, seule l'autorité du ministre de l'Intérieur peut faire en sorte que les événements prennent un tour différent."
En effet, quelques minutes après, lorsque Moch rentrait au ministère et m'appelait au téléphone. Je lui donnais la possibilité de joindre par téléphone le sous-préfet de Bastia, lequel venait de permettre à cinq ou six personnes armées de mitraillettes... Déchargées ! Qui avaient été données par l'aimée, de s'emparer de la sous-préfecture, alors qu'il y avait dans cette sous-préfecture une trentaine de gardiens de la paix. Et l'un des chefs de ces gardiens m'a dit : "Si l'on nous avait seulement donné l'ordre d'arrêter ces personnes, je les aurais arrêtées en un tournemain et tout aurait peut-être été fini."
Par conséquent, Moch me téléphone à ce moment-là, j'ai la chance de tomber sur un postier assez aimable pour me dire : "Je vous laisse en ligne" et naturellement cela permet au ministre de donner des ordres nets, formels au sous-préfet en disant : "Je vous demande de commencer par arrêter ces personnes, et si vous n'avez pas la possibilité de le faire, ne vous inclinez pas, partez." Le sous-préfet ne l'a pas fait.

Naturellement, il a mis l'armée en cause et il a fallu que Jules Moch, s'adressant au colonel Bachelon lui dise "Mettez l'armée à la disposition du maire."
Comme vous le voyez, c'était peut-être un peu la répétition du coup de téléphone de Massu à Lacoste et à Gaillard ; le colonel a commencé par lui dire : "Mais, Monsieur le ministre, si vous voulez que je puisse intervenir, il faut m'envoyer des armes, il y a la population qui est en bas je vais peut-être devoir tirer contre cette population..." Or, ce n'était pas vrai. Il n'y avait pas de population bastiaise dans les rues, il y avait une vingtaine de personnes arrivées à la sous-préfecture, précédées par le commandant de gendarmerie et suivies par une camionnette où il y avait une vingtaine de tirailleurs... Voilà comment la sous-préfecture a été prise !
Le colonel essayait de faire croire qu'il s'agissait de tirer sur la foule, alors que ce n'était pas vrai, et je l'ai dit à Moch qui a dit au colonel : "Vous n'avez qu'à employer les armes !" La réponse a été la suivante : "Donnez-moi un ordre écrit..." Cet ordre écrit, Moch m'a dit de le donner. J'ai pris mes responsabilités, avec son autorisation et j'ai dit au colonel : "Maintenant, vous avez un ordre écrit pour intervenir, et rapidement !"
(Applaudissements)
Je n'ai pas besoin de vous dire que l'ordre n'a pas été exécuté et quelques minutes après, on nous coupait d'avec Paris. Qui nous coupait ? L'armée... Que l'on ne vienne pas dire que c'était les paras, ils ne se trouvaient pas à Bastia à ce moment-là. Mais le colonel envoyait, pour occuper l'hôtel des postes, un sergent de tirailleurs avec trois hommes qu'il avait chargés de faire en sorte que le maire ne puisse plus joindre le ministère parisien par téléphone.
En effet, pendant toute la nuit et jusqu'au matin il m'a été impossible d'avoir Paris par téléphone.
Quelques minutes après, arrivait un groupe d'une quarantaine de personnes armées de mitraillettes, à la tête desquelles se trouvaient le député Arrighi et le Colonel Prigent. Il a suffi d'un officier de paix décidé et de deux agents de police - car je n'avais que deux gardiens de la paix pour me préserver dans ma mairie - il a suffi que ces trois personnes se présentent au colonel et au député Arrighi en leur disant de façon bien nette : "Nous avons reçu des ordres pour que vous ne pénétriez pas et vous ne pénétrerez pas..." pour que ces personnes fassent demi-tour et s'en retournent vers la sous-préfecture.
J'ai reçu quelques minutes après une convocation du députe Arrighi pour me rendre à la sous-préfecture mais je n'ai pas voulu y aller et c'est lui qui est venu me voir à la mairie. Je lui ai dit qu'il était en train de causer le malheur et le déshonneur de la Corse ; il a sorti alors de sa poche un ordre de mission signé "Salan" sur lequel il y avait seulement "Voyage en Corse" et je lui ai dit : "Pensez-vous que le voyage en Corse vous permette de constituer un comité de salut public et de prendre d'assaut préfecture et sous-préfecture ?..." Il m'a répondu qu'il en avait reçu l'ordre la veille, verbalement. Je ne l'ai pas cru.
A ce moment-là, il a encore tenté de me laisser croire que le gouvernement de la République permettait d'expédier les affaires courantes et il m'a demandé de le faire. Il a fallu que je lui dise, en présence du sous-préfet qui l'avait

Collection Jean Jaurès

accompagné. "Mais enfin, le ministre de l'Intérieur me téléphone il y a quelques minutes et a donné des ordres nets et précis, ce que vous dites est faux." Et le sous-préfet n'a pu que confirmer ce que je disais. J'ajoutais :
"Pour nous départager, permettez-moi de téléphoner..." Bien entendu, impossible !
J'ai essayé de voir ensuite le colonel Prigent pour lui faire comprendre combien l'action de l'armée avait été douteuse et combien j'avais moi la certitude qu'en définitive l'armée était dans le coup et que c'était elle qui menait tout... Je lui en ai apporté la preuve en disant que je ne pouvais plus téléphoner à Paris parce qu'il y avait des tirailleurs algériens qui ne le permettaient pas... Le colonel s'en est étonné.
Je dois reconnaître d'ailleurs qu'à partir de ce moment-là, le colonel Prigent a changé d'attitude. Il m'a permis, quelques heures après, de joindre à nouveau Paris et ensuite je sais que pendant les journées qui ont suivi il a fait l'impossible pour que les paras reviennent à de meilleures dispositions et qu'on rentre dans la légalité ; il n'y a pas réussi et lorsque Thomazeau est arrivé en Corse, il n'a pas accepté de se soumettre et il a rejoint la métropole.
(Applaudissements)
Je m'excuse, je vais dépasser mon temps de parole, mais comment faire ?...
La nuit de samedi venait de se terminer, le matin j'arrivais à réunir le conseil municipal malgré l'armée qui avait intercepté les convocations. J'arrivais cependant à obtenir que 22 conseillers municipaux soient présents et nous avons voté à ce moment-là la fameuse motion que j'ai communiquée par la suite au ministère de l'Intérieur et qui est passé à la radio. Et nous avons eu une journée d'accalmie jusqu'au lundi dix heures, je vais vous dire pourquoi.
Il n'y avait en ville, en définitive, que quelques paras, 50 ou 60, une résistance s'étant manifestée à Bastia, et ensuite, tout de même le gouvernement avait pris nettement position, il est certain que j'ai eu alors l'impression qu'aussi bien le sous-préfet que le colonel ne savaient plus bien à quel saint se vouer... Ils me disaient au moment où je les mettais en demeure de choisir, par téléphone : le sous-préfet "Je ne sais pas par qui je vais être révoqué... Si c'est, par les uns ou par les autres..." et le colonel : "Je ne sais pas par qui je vais être fusillé si c'est par les uns et par les autres..."

Jules Moch - Voulez-vous me permettre d'indiquer que j'avais signé avant mon départ un projet de décret mettant ce sous-préfet en disponibilité ?...

De Casalta - Et il est encore là ! J'en parlerai tout à l'heure.
Dans tous les cas, j'ai eu l'impression que le comité de salut public à Alger n'envoyait une délégation en Corse à la dernière minute, que lorsqu'il a su qu'en définitive le gouvernement - et je ne dis pas cela pour Moch et pour Guy Mollet - ne ferait véritablement rien comme effort pour régler la situation corse.
Et nous, nous étions bien heureux de savoir que toutes les communications étaient coupées entre la métropole et la Corse, même si nos concitoyens et nous-mêmes devions en souffrir, car je savais que si les vivres n'arrivaient plus, la

population comprendrait l'importance de ce qui se tramait, et en définitive se retournerait à ce moment ; là contre les paras et contre l'armée.
Mais l'intervention des parlementaires, jointe à toutes les interventions des Corses habitant la France et ne connaissant pas exactement la situation, ont fait que peu de temps après, les communications étaient reprises. C'était en quelque sorte un satisfecit donné à ceux qui avaient fait le coup, et les gens ne comprenaient plus.
C'est alors, lorsqu'on a su que le gouvernement ne ferait rien de définitif et d'efficace contre ce qui se passait en Corse, qu'on nous a envoyé le comité de salut public d'Alger... C'était une délégation à la tête de laquelle se trouvait Thomazeau, M. Delbecq, le député Arrighi.
Ils sont passés par Alger tout d'abord, où tout était au point. Ils se sont ensuite dirigés vers Bastia où il fallait faire en sorte que la résistance, qui continuait à se manifester à l'hôtel de ville, cesse.
Il n'y avait aucun renfort de paras, et je vais vous relater qui montre quelle a été je dirai l'attitude ignominieuse de la gendarmerie ! Car en vérité, les paras n'ont pu prendre possession de l'hôtel de ville que parce que les gendarmes l'ont permis...
Lorsque j'ai su, par le député Seraphini, que le comité de salut public d'Alger voulait venir à la mairie et qu'on me demandait, oh, pas grand-chose !... Simplement de hisser le drapeau, de permettre à Thomazeau et Delbecq de faire un petit discours sur le balcon et de leur donner une poignée de main. J'ai à nouveau pris des ordres de réquisition ; j'ai réquisitionné l'armée et la gendarmerie, ainsi que la police. Le commandant de gendarmerie m'a dit qu'il obéissait à l'ordre de réquisition et m'envoyait une vingtaine d'agents, de gendarmes. Les vingt gendarmes sont arrivés et leur chef s'est mis à ma disposition. Et puis, lorsque les paras se sont présentés, ils les ont laissés passer. Ils m'ont bousculé pour laisser passer les paras par la petite porte qui était réservée et par laquelle j'avais la possibilité d'avoir des relations avec l'extérieur...
Je puis vous dire que le capitaine des paras, au moment où il s'est présenté à la porte, n'était pas bien sûr de ce qu'il faisait, j'étais devant lui, il n'a pas essayé de passer. Il a fallu qu'un civil du comité de salut public, un certain Bardache passe devant lui, me bouscule, pour que les paras rentrent.
Ensuite, lorsque j'ai parlé avec les paras en attendant que le comité de salut public parvienne jusqu'à la mairie, j'ai eu l'impression que ces hommes obéissaient à des ordres mais ne savaient pas exactement ce qu'ils faisaient, il ne faut pas oublier qu'il s'agissait de paras qui étaient en Corse et ce sont surtout leurs chefs qui les obligeaient à faire ce qu'ils faisaient.
J'arrive à la fin de ces événements, mais je voulais tout de même vous donner quelques indications.
Nous pensions qu'avec l'arrivée du préfet nommé par le gouvernement, la situation, la légalité serait rétablie. Or, - et nous le disons parce que nous le pensons - c'est 1'illégalité qui est devenue légale. Pourquoi ? Parce qu'à l'heure où je parle le colonel Thomazeau est encore en Corse. Il a été parait-il rappelé à

Paris, mais il reviendra ; à l'heure où je parle, tous ceux qui ont commandé la gendarmerie, le colonel, le commandant dont je vous parlais tout à l'heure, sont encore là. Il y a mieux : le capitaine des parachutistes qui s'appelait Mantéi est devenu commandant !... Et une prise d'armes a eu lieu pour faire en sorte que l'on puisse mieux voir qu'il était devenu commandant !...
Mais lorsque le préfet de la Corse est venu à Bastia, j'ai été étonné de voir qu'on a profité de ce jour là pour faire en sorte que tous les policiers de la ville, y compris le commissaire de police, soient décorés, et décorés d'une médaille qui n'a peut-être pas beaucoup d'importance : il s'agissait des 25 années de services loyaux que l'on rend à la police.
On a profité pour mettre ces médailles sur les poitrines de ces policiers que le préfet, M. Lamasoure qui représente le gouvernement légal, soit là, et c'est lui-même qui a mis ces médailles sur la poitrine de ces policiers.
Eh bien j'estime que des actes comme ceux-là jettent à l'heure actuelle la confusion dans l'esprit des classes corses. Les gens ne comprennent plus, ils ne savent pas si de Gaulle est au pouvoir à cause du coup de Corse et d'Algérie, ou s'il est seulement venu au pouvoir pour justement empêcher que ces faits ne se reproduisent.
Et alors c'est cette confusion que nous demandons actuellement au ministre du Parti de faire cesser. Je sais que c'est difficile, mais il faut que dans les jours qui suivent le préfet, par des mesures, fasse en sorte qu'il y ait une séparation bien nette entre ce qui a été légal et ce qui est illégal, et ce qui est légal ; il faut que les sous-préfets, sauf - comme le disait Moch tout à l'heure - le sous-préfet de Sartène qui a eu une attitude courageuse, s'en aillent. Les chefs de la gendarmerie devraient partir, le commissaire de police d'Ajaccio, le commissaire de police de Bastia ne devrait plus continuer à être chefs de la police. !
(Applaudissements)
La question que nous nous posons, nous, Corses, est la suivante : si véritablement plus rien n'est à craindre, nous sommes d'accord, peu importe même que ces hommes restent à leur place ; mais si quelque chose est encore à craindre, nous savons que ces mêmes hommes referont exactement ce qu'ils ont fait une première fois.
(Vifs applaudissements)
Et alors ? Alors il faut bien vous dire qu'à partir de ce moment-là il y aura la guerre civile en Corse ; car si nous avons été surpris une première fois, nous ne le serons plus une deuxième fois. J'ai dit au préfet d'une façon bien nette qu'à l'heure actuelle nous nous organisons...
(Dans la salle : Très bien !)
...D'autant plus qu'un comité de salut public comme celui de Bastia par exemple est encore reçu à la mairie de Bastia. Il est certain que si nous sentons qu'il n'y a pas de passage normal de l'illégalité à la légalité, nous sommes obligés d'essayer de nous unir, et je l'ai déjà dit à quelques-uns des députés devant lesquels je parlais lorsque je suis venu à Paris tout de suite après le coup de Corse.

Fondation Jean Jaurès

Je vous demande de faire attention à la situation en Corse : le parti Socialiste en Corse est très faible ; il est faible justement parce qu'il n'a pas eu la possibilité de lutter comme les autres, comme luttaient les hommes de clans.
Je m'excuse d'être long, mais vous savez qu'il n'y a pas d'économie en Corse ; il n'y a pas d'agriculture, pas d'industrie. De quoi les Corses vivent-ils ? Eh bien il faut le reconnaître, d'abord ils s'expatrient en grand nombre ; ensuite tous ceux qui restent ont besoin, pour chacun des actes de leur vie, qu'il s'agisse des procès qu'ils doivent conduire, qu'il s'agisse de leurs intérêts, de s'adresser à un homme politique influent qui leur permet d'obtenir satisfaction. Et voilà justement comment on vient de créer en Corse une véritable clientèle, comme était la clientèle romaine dans le temps.
Compte tenu justement de cet état d'esprit, je vous dis qu'à l'heure actuelle, si véritablement la situation doit durer, nous avons besoin de nous unir. Comment ? Avec qui ? Voilà la question qui se pose pour nous.
L'homme qui vous parle au sein de la fédération n'a jamais été suspect de collusion avec les Communistes ; jamais ! Et pourtant la situation est la suivante : si demain à la légalité doit encore succéder l'illégalité, que va-t-il se passer ? C'est la notion de force qui jouera, et la notion de force, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire essayer devoir où est la force, où sont les hommes qui se groupent, essayer de lutter contre ceux qui veulent renverser le gouvernement. Inévitablement dans ces conditions vous aurez les Socialistes aux côtés des Communistes, je vous le dis parce que je le pense ! Je ne sais pas ce qu'il en sera des autres fédérations, mais en Corse cela sera ainsi parce qu'il ne peut en être autrement.
J'ai le droit de vous lancer un appel. Je m'excuse, Moch m'a demandé : "et Sartène ?", et si je ne vous en parlais pas, je serais injuste à l'égard de mes collègues,
Il y a eu de la résistance à Bastia, mais il y a eu aussi de la résistance à Sartène ; et pourquoi ? Parce que le maire de Sartène est socialiste. Il a naturellement une position meilleure que la mienne sous l'angle de l'opinion publique : d'abord il est le maire ; il a le conseil municipal derrière lui.
Eh bien lorsque les "paras" sont venus, la population a vidé la place publique ; personne ne se trouvait plus autour d'eux. Le maire a dit au capitaine des "paras" : "vous savez, faites attention ! Si vous demeurez ici, je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas un coup de feu et qu'en définitive vous ne soyez très mal reçus par la population." Le capitaine a essayé de déposer comme il a pu une gerbe au monument aux morts, il est allé voir le sous-préfet qui a eu la même attitude que le maire, disant qu'il était le délégué de la République, et qu'il ne s'inclinerait que devant la force.
Le capitaine des "paras" a rejoint Ajaccio, et il a fallu attendre cinq ou six jours pour qu'il essaie de constituer un comité.
A Sartène il y a eu une résistance plus sobre, peut-être, mais une résistance qui a permis que l'ensemble de la ville ne soit pas touché par le comité de salut public, par l'acte illégal et par la force.
J'en ai fini, mes chers camarades. Comme je vous l'ai dit, il faudrait à l'heure

actuelle agir pour qu'il y ait quelque chose de changé en Corse.
Si je peux lancer un dernier appel, ce sera un appel à l'unité du Parti. Je sais bien qu'au sein des parlementaires et au sein des fédérations on arrive à se diviser. Mais quelles que soient ces divisions, il faut que l'unité du Parti soit sauvegardée. L'unité du Parti doit être conservée malgré les divisions et en conservant ces divisions, si vraiment il est impossible que des hommes qui s'opposent sur de simples questions de tactique puissent se mettre d'accord.
Il faut en définitive que du prochain Congrès national sorte un Comité directeur du Parti qui laisse à chacun assez de liberté pour suivre, s'il est impossible de faire autrement, une voie différente pendant un certain temps.
Mais il faut que nous ayons tous le même but commun : sauver la République, et sauver le Socialisme !
(Applaudissements)

Le président - Mes chers camarades, nous venons d'entendre le dernier orateur de la matinée, nous allons suspendre nos travaux ; auparavant, je vous informe que la séance de cet après-midi sera présidée par notre camarade Defferre.
D'autre part, je vous signale qu'il n'y aura pas de séance de nuit, mais seulement, en cas de besoin, une séance prolongée.
Je vous demande instamment d'être présents à 14h45 afin que nous puissions épuiser nos travaux dans la journée.
(Protestations diverses)
Je vous en prie, si nous ne commençons pas à l'heure nous n'en finirons jamais.
La séance est levée.

# PARTI SOCIALISTE - SFIO
# Journée nationale d'information du 6 juillet 1958

### Séance du dimanche 6 juillet 1958 (après-midi)

La séance est reprise à 15h40, sous la présidence de Gaston Defferre ; assesseurs : Renac (Cantal), Astre (Calvados), Yvon (Charente-Maritime), Bodeau (Creuse), Gazagnes (Haute-Garonne), De Casalta (Corse).

## Le président (Gaston Defferre)
La parole est au premier orateur inscrit, Pierre Bloch.

## Pierre Bloch
Camarades, il est incontestable que les derniers événements ont donné un choc profond au Parti Socialiste comme à tous les partis politiques.
Certes, une conférence d'information était utile pour éclairer les événements du passé, faire le point, et les interventions que nous avons entendues ce matin, celle de Brutelle compte rendu magnifique, l'intervention si prenante de Jules Moch nous montrent bien que la situation a été d'une particulière gravité, mais

nous savons aussi que cela n'est pas fini et ce qui a existé hier, devant les défections de l'armée, les défections des préfets et des sous-préfets, dont un certain nombre devait tout à la République, peut recommencer demain.
Il est donc essentiel que le plus rapidement possible, avant que s'ouvre dans le pays et la campagne pour le référendum et la campagne électorale qui suivra, que notre Parti fixe son orientation définitive, sa position, analyse ses méthodes d'action, si nous voulons contribuer, pour notre part, avec la foi qui nous anime, malgré nos déceptions, à sauver la République et à instaurer enfin le Socialisme.
Car, voyez-vous, l'arrivée du général de Gaulle est une étape. Je considère, pour ma part, que la page est tournée, que nous sommes devant des faits précis et qu'il serait indigne de nous que, profitant de cette situation, nous assistions, entre nous, à quelque règlement de comptes.
Je ne sais pas, pour ma part, dans la situation actuelle, ce que peut signifier minoritaire ou majoritaire, qui est minoritaire, qui est majoritaire ? Nous sommes bien incapables de le dire et de le savoir encore ; ce que nous savons, c'est que la situation est grave et difficile. Il est probable, et j'apporte le témoignage d'une fédération rurale, d'un certain nombre de camarades de l'Aisne qui pensent comme moi, que nous aurons sans doute demain à combattre aux côtés du général de Gaulle contre ceux qui l'ont porté au pouvoir.
Ma conviction profonde est que si le Parti Socialiste se décide, très rapidement, à réviser ses méthodes, à rassembler les jeunes, à dégager des projets d'avenir, redevenir enfin ce qu'il aurait dû être au lendemain de la libération, une force dynamique, vivante, agissante, que cela il peut le faire : à condition de comprendre ce qui se passe dans le pays et de ne pas adopter une attitude négative à l'expérience qui est en train de faire le général de Gaulle qui, que vous le vouliez ou non, a créé, dans le pays, un immense espoir.
Car, voyez-vous, face à ce parti unique, que les hommes d'Alger voudraient nous imposer, qu'ils essayent encore de nous imposer - vous le savez bien, il n'y a qu'à lire toutes les semaines, la presse fasciste : Rivarol, Aspect de la France, Jeune nation, des journaux qui tirent à 40 et 50 000 exemplaires, pour savoir quelle est leur pensée, quelle est leur opinion et ce qu'ils pensent de l'attitude du général de Gaulle ; le dernier numéro d'Aspect de la France est très net à ce sujet : "Nos amis n'ont pas fait la révolution d'Alger pour que le général de Gaulle fasse maintenant la politique des Socialistes, celle de Mendès-France" ; voilà ce que disent tous les jours les journaux, les hebdomadaires de la presse fasciste, - il faut nous préparer à cette étape.
L'expérience de Gaulle nous donne un sursis. Est-ce que nous allons profiter de ce sursis pour nous organiser et ne pas nous laisser surprendre par les événements qui ont failli tout enlever du jour au lendemain dans les nuits tragiques de juin ?
C'est le problème qui doit se poser maintenant, les informations que nous ont donné ce matin, avec tant d'autorité, un certain nombre de camarades.
Et je le dis, je crois très sincèrement que le Parti Socialiste perdrait toute chance s'il s'épuisait dans un combat pour des formes vétustes, rejetées par le pays, et j'insiste auprès de vous, méprisées par la jeunesse.

Aurions-nous à ce point vieilli pour ne pas avoir le courage de résoudre des problèmes comparables, en bien des points et à certains égards, à ceux qui se sont posés à notre conscience le 18 juin 1940 ?
Ne nous faisons pas d'illusions, le retour en arrière est exclu. Un certain nombre de républicains veulent encore et donnent l'impression de vouloir résoudre les crises politiques ou les crises du régime en prenant le fiacre pour se rendre à l'Elysée, alors que la jeunesse se passionne pour les expériences atomiques ou pour les voyages dans la Lune !
Le fascisme qui nous menace avec tant de force et tant de violence, comment le nier, est une réponse à 1'impuissance que la démocratie a montrée à résoudre les véritables problèmes qui se sont posés à nous.
A partir du moment où, à travers le pays, il y a un certain traitement contre tous les partis politiques, est-ce que nous ne devrions pas affirmer à nouveau ce que nous disions au lendemain de la libération ? Oui, les partis sont nécessaires à la démocratie, mais point n'en faut trop, comme le sel et le poivre, et la disparition des petits partis qui servent de ports d'attache aux navigateurs de haute et de basse mer de la politique serait déjà, dans l'enceinte du palais Bourbon, un commencement d'ordre.
Est-ce que, dans les jours qui vont venir, le Parti ne pourra pas reprendre les mots d'ordre qu'il avait lancés au lendemain de la libération et qui avaient eu tant de résonnance dans tout le pays ?
Cet immense programme, je crois que le Parti peut le faire. Mais, il faudrait qu'il ait le courage de dire quelle va être la position qu'il va prendre à l'occasion de tous les groupements qui sont en train de se préparer, de tous ces redressements.
Nous voyons un certain nombre de gens qui, actuellement, sous prétexte de supprimer les partis politiques, sont en train d'essayer d'en créer un nouveau tous les jours !
Est-ce que nous, nous n'allons pas prendre, par contre, nous Parti Socialiste et non pas des individualités, le mot d'ordre de lancer le grand rassemblement des républicains, car, vous le savez bien, si les Communistes sont incapables de défendre la République sans nous, nous, seuls, sans les autres républicains non communistes, nous ne serons pas non plus capables de défendre la République qui, comme hier, est toujours aussi menacée.
Alors, je pense que pour mener une action publique, sous quelque forme qu'elle soit, il faut être soutenus et approuvés par la nation. Un peuple comme le peuple français ne se conduit pas par la police ou la force armée. Pour diriger le peuple de France, il faut s'entendre avec lui, avoir sa confiance, savoir la prendre, la mériter et la conserver.
Je suis sûr qu'encore le Parti Socialiste est capable à travers le pays d'entreprendre cette œuvre, et nous devons dire avec courage que si nous sommes inquiets, que si nous sommes réservés, il y a tout de même certaines choses changées.
Est-ce que nous ne sentons pas que les puissances étrangères veulent à nouveau parler avec nous ?

Fondation Jean Jaurès

Est-ce que déjà, au Maroc et en Tunisie, la politique qui a été faite n'était pas celle que voulaient les ultras d'Alger, et si demain, comme je le souhaite de toutes mes forces, le général de Gaulle arrivait à rétablir la paix en Algérie, la paix dans le sens où nous l'avons voulue, nous qui avons répété, un certain nombre dans cette salle, que la guerre d'Algérie nous menait au fascisme - et hélas les événements nous ont donné raison - est-ce que si le général de Gaulle faisait cela, nous aurions eu l'air d'être à ses côtés boudeurs, de mauvaise humeur, alors qu'il a réalisé ce que l'immense majorité du peuple français souhaite depuis un certain nombre d'années : la paix en Algérie, qui permettra d'instaurer définitivement les institutions républicaines ?
Eh bien, voyez-vous, camarades, je crois que, par nos fautes, par nos erreurs, la République a perdu une bataille, mais si nous le voulons, par notre foi et par notre union, la République n'aura pas perdu sa raison de vie. (Applaudissements)
Et je veux, en terminant, par souci d'honnêteté et de probité, faire une mise au point.
J'ai interrompu ce matin Lacoste pour lire un document qui sortait du cabinet du ministère de l'Algérie, n°73. Je dois déclarer que ce texte diffusé était d'une diffusion restreinte et réservé à un certain nombre de personnalités, et n'a pas été, d'après les renseignements que j'ai eus, diffusé à la presse en Algérie.

Krief - Je demande la parole !

Le président - Je regrette beaucoup. Il y a actuellement des orateurs inscrits dont le total de temps de parole représente plus de six heures. C'est-à-dire, étant donné qu'il est 4h moins 5, qu'à condition que les orateurs ne dépassent pas leur temps de parole, que nous sommes là sans désemparer jusqu'à 10 heures du soir. Je me demande ce que le Congrès sera capable d'écouter après avoir entendu des discours pendant six heures ! Il a été convenu, ce matin, que les orateurs demandaient un temps de parole mais qu'ils accepteraient de le réduire. J'insiste donc auprès d'eux pour que chacun réduise son temps de parole.
Je donne maintenant la parole à Nottebart, qui s'était fait inscrire pour 20 minutes, mais tous les orateurs ayant accepté, par avance, de réduire leur temps de parole, je lui donne la parole pour un quart d'heure.

## Arthur Notebart

Camarades, c'est avec non pas de l'émotion, mais certainement avec beaucoup d'espérance dans le sens de l'intérêt du Parti et de son unité que je monte à cette tribune.
Je voudrais d'abord formuler un espoir, c'est que dans le Parti on ne connaîtra pas trop longtemps encore cette espèce de catalogage de camarades, les uns classés comme étant procommunistes, les autres étant, tantôt comme des pro-droitiers, et que l'on comprendra que certains langages à caractère politique, dans les discours officiels, sont plutôt gênants.
Je voudrais aussi qu'on en finisse avec cette prise de position de certains

Coll. Fondation Jean-Jaurès

camarades du Parti qui, expliquant leur vote "pour", essayent ainsi de justifier d'avoir voté contre la guerre civile, essayant par là même et par le biais de faire croire que ceux qui ont voté "contre" étaient "pour" la guerre civile !
Je voudrais que cette espèce de petite gymnastique ne continue pas plus longtemps et qu'on essaye plutôt de retrouver entre nous l'amitié et l'unité indispensables.
Mais je voudrais quand même, un peu sévère parfois, un peu humoriste parfois, procéder à quelques constatations curieuses depuis quelques jours.
On a assisté, il y a quelques mois, au débarquement de M. Bourgès, battu sur le statut de l'Algérie, M. Gaillard également, et l'on vient de voir les mêmes, il y a quelque temps, les Indépendants, approuver un peu plus que le statut, allant jusqu'à l'intégration !
On s'est plaint, à l'Assemblée Nationale, du lâchage de la Tunisie et on a vu, il y a quelques jours, le départ préparé à l'avance de l'armée française de Tunisie sans la contestation des mêmes et je voudrais que le Parti et la presse du Parti parlât un peu plus à la fois de l'attitude, des attitudes et des Communistes et d'autres quant à leurs responsabilités dans les crises gouvernementales depuis 1956, car ce n'est pas le Parti qui en porte les responsabilités.
(Applaudissements)
J'ai constaté aussi qu'on avait, depuis quelques semaines, découvert des victoires de la part du général de Gaulle ! Victoire, en Algérie, parait-il, que les décrets qui apportent le droit de vote aux femmes. Cependant, il y avait longtemps que, dans le statut, ces questions avaient été examinées ; que l'on parlait de la suppression des communes mixtes pour en faire des communes de plein exercice... Mais depuis longtemps on y avait travaillé ! Qu'on avait découvert qu'il fallait y faire des travaux, travaux de constructions, notamment d'écoles ! Qu'aurait-on fait, alors, quand nous étions au gouvernement ? Est-ce que cela est la justification que nous n'avons rien fait ? Pourquoi ne peut-on pas en même temps, ajouter dans les sphères gouvernementales, en l'occurrence par nos propres camarades au gouvernement, ajouter et rappeler le travail qui a été fait avant par nous, si la chose est vraie ? Ou bien, alors, accepter la leçon qu'on nous donne par le biais !
J'ai eu l'occasion d'assister à une conférence de presse, comme beaucoup sans aucun doute, du citoyen Malraux, à la télévision, dont la tenue et la correction à l'égard de la liberté et de la démocratie méditerait au moins une leçon de savoir-vivre et j'assistais aussi dernièrement à une conférence de presse de M. Malraux qui déclarait, il y a quelques jours, "si j'étais un jeune musulman, je serais pour le général de Gaulle parce qu'il est pour la paix et contre les tortures." Est-ce que cela veut dire qu'il y en avait ? Est-ce que cela sous-entend qu'on condamne nos camarades d'hier quand ils étaient au gouvernement, étant pour les toitures ?
On parle de la reconstruction où tout est, parait-il, à faire ! Je me demande ce qu'a fait Bernard Chochoy et les autres !
On nous parle de l'emprunt Pinay ! M. Pinay se félicite des résultats de l'emprunt de 1952 et il garantit de 1958 par référence à celui de 1952 ! J'ai encore dans les oreilles le langage des orateurs du Parti dénonçant l'échelle

mobile des profits de l'emprunt Pinay 1952 !
On assiste là, voyez-vous, mes chers camarades, à quelque chose de curieux, dans le domaine politique, et cela continue.
On nous parle du rétablissement de la République avec M. Massu continuant à disposer des pouvoirs les plus absolus !
(Applaudissements)
On liquide les préfets, mais la République continue quand même !
On vient ce matin, d'applaudir notre camarade de Casalta, adjoint au maire de Bastia, parce qu'il a eu la légion d'honneur en étant courageux dans les événements de Corse. Dans le même temps, on pardonne à M. Arrighi, à tel point que je me demande si la légion d'honneur de H. De Casalta ne doit pas repartir à M. Arrighi, en attendant peut-être qu'on nous parle, dans la semaine qui vient, de l'entrée de M. Soustelle au gouvernement, pour lequel on trouvera encore de bonnes excuses pour justifier et légitimer son entrée au gouvernement !
(Applaudissements)
On a assisté, il y a quelque temps, parait-il, à cette phase de la fraternisation de l'Algérie lorsqu'on a vu des femmes musulmanes, descendues de la casbah par ordre et par service, s'arracher le voile sur la place du forum... On en parle un peu moins depuis quelque temps, sauf pour demander et pour libérer leurs maris.
On nous parle de l'intégration, mais ce sont les mêmes qui étaient contre le statut de l'Algérie, les mêmes qui étaient contre la loi-cadre, les mêmes qui étaient pour un racisme exagéré. En un mot, on est en train d'assister, en ce moment, à une vaste comédie, pour ne pas dire duperie, dans laquelle la classe ouvrière est en train de payer les pots cassés et risque encore plus de le payer demain !
(Applaudissements)
On a évidemment remporté quelques résultats. Il est évident qu'on a obtenu la mise en vacance du Parlement et, comme j'ai de bonnes lectures, je peux constater que M. le général de Gaulle, fidèle à lui-même, dans son discours à Bagatelle, le 1er mai 1949, avait dit, en toutes lettres, dans son journal : "Le Parlement, stérilisé par les partis, ne dissimule plus son inutilité ; il y a lieu de le mettre en vacances."
Là on a gagné, c'est déjà un résultat.
Et puis, on est vertu aussi nous dire, à un moment donné, pendant les trois semaines que nous avons vécues à l'Assemblée Nationale sous le régime de la douche froide, de la terreur et de la guerre civile, on s'y est employé par tous les moyens possibles et imaginables, que l'armée était dans le coup et que, sous peu, les paras seraient à pied d'œuvre !
Mes chers camarades, tout à l'heure, notre ami de Casalta a parlé dé la Corse ; j'ai entendu nos amis d'Algérie ; j'ai entre les mains deux lettres, deux lettres de soldats parachutistes, un de la 10ème, de M. Massu, et un autre du 1er bataillon parachutiste de choc, qui était à Bastia.
Ces lettres, je ne les publierai pas, pas pour des raisons politique mais parce que les braves qui m'ont écrit m'ont fait confiance, mais elles déclarent simplement

Fondation Jean-Jaurès

ceci, je vous lis un passage : "J'ai assisté, en tant que militaire, tout comme mes camarades, bien que mes idées soient contre, comme beaucoup d'entre nous", et il ajoute, un peu plus loin ceci : "quand on est militaire, il faut obéir et la politique nous est interdite ici, au bataillon" et il ajoute encore : "Il y a ici plus de 10 gars en tôle."
Voilà la première. Voici la seconde : "On (M. Massu) nous demande de faire un effort ; il me semble que depuis 1956, l'armée a fait plus qu'il ne lui était demandé !"
Là aussi chantage. On présente l'armée comme étant soi disant pourri alors que je suis convaincu que si on avait voulu faire appel dans ce pays à la classe ouvrière et aux jeunes du contingent, à ceux qui sont l'essentiel de cette armée, on n'aurait pas été capable d'essayer de nous faire le chantage de la guerre civile.
La vérité, c'est qu'on a assisté à une comédie préparée il y a longtemps et le résultat s'est traduit par l'investiture de de Gaulle.
Alors, mes camarades, le passé est peut-être intéressant, le présent l'est peut-être aussi, mais je pense, et c'est que là que je veux parler de l'unité du Parti, c'est vers l'avenir qu'il faut tourner nos regards car c'est dans la mesure où nous serons capables de définir ensemble 1'action publique du Parti pour demain que nous retrouverons l'unité et la volonté de se battre et de gagner. Je ne pense pas, quant à moi, que le Parti pourrait gagner quelque chose dans je ne sais quel règlement de compte intérieur, dans je ne sais quel plébiscite intérieur, quels que soient les postes qu'on détient dans le Parti. La vérité, c'est sur une politique nouvelle qu'il faut se définir et alors, comme nous sommes en conférence d'information, j'ai pensé que, pour informer et intéresser les membres du Parti, il ne serait pas mauvais de poser quelques questions au Secrétaire général du Parti en lui demandant d'y répondre, à tout le moins pour renseigner nos camarades des sections et des fédérations.
Comme j'ai aussi de bonnes lectures, et comme je ne veux pas tomber dans le piège du RPF, puisque de Gaulle l'a condamné, je reprendrai de Gaulle lui-même dans un discours qu'il a prononcé à Lille et qui figure dans la "Voix du Nord" du dimanche 13 février dans lequel M. le général de Gaulle, à l'égard de la Constitution disait ceci - car les camarades nous disent qu'il n'est pas si mauvais et la preuve c'est qu'il ne voulait pas venir à l'assemblée, et puis il y est venu quand même, et puis ensuite il ne voulait pas discuter, et puis il a discuté quand même, et puis il a dit que tous les gars qui étaient dans le régime n'étaient pas pourris, - "Cependant, ces apparences de sagesse ne peuvent aboutir à rien. Les hommes qui sont à la fois et les acteurs et les prisonniers du régime actuel sont, pour certains, leur valeur, mais le régime leur stérilise leurs capacités parce qu'il est lui-même stérile." Il parlait du pouvoir personnel, d'un Etat fort, et il ajoutait à l'égard du problème constitutionnel la chose suivante, concernant le problème de l'école laïque : "Il faut aider matériellement les écoles responsables de l'éducation de nos fils et de nos filles que les familles se sont librement choisies."
A la veille d'un référendum sur la Constitution, je pose la question très simple

Fondation Jean-Jaurès

suivante : "M. de Gaulle approuve-t-il encore M. de Gaulle de 1949 ?" Si oui, alors nous sommes fixés à l'égard de l'Etat laïque et indépendant.
Deuxième question : les décisions antérieures du Parti concernant le pouvoir personnel et la révision de la Constitution sont celles encore toujours valables ?
On me répondra sans aucun doute que c'est un prochain Congrès qui tranchera la question car le référendum est une question importante. Soit, camarades et alors je pose troisième question : Le Parti définira-t-il en complète indépendance sa position à 1'égard de la ratification ou non de la Constitution ?
Quatrième question : Guy Mollet et les ministres socialistes : Eugène Thomas et Max Le jeune prennent-ils l'engagement devant le Parti de ne cautionner en aucun cas la future Constitution avant que le Parti se soit lui-même prononcé sur la Constitution ?
(Applaudissements)
Cinquième question : croyez-vous normal l'intégration du contingent des électeurs algériens dans le référendum de la Constitution alors que l'on exclut l'Afrique noire, alors on exclut les camarades de Madagascar...
J'entends quelqu'un me dire que ce n'est pas vrai.
Alors, cela me fait plaisir et vous verrez pourquoi.
Alors qu'on entend faire ratifier par tout le monde une Constitution fédérale, ce qui sous-entend une Constitution indépendante, par étapes, de cette même fédération, comment peut-on concilier en même temps une Constitution qui serait adoptée par l'ensemble des peuples d'Afrique du Nord, de l'Afrique noire et de la métropole si on permet, dans le même moment, à l'Algérie, à la suite d'élections libres à l'intérieur de se définir elle-même, ce qui veut dire en un mot qu'elle ne peut pas accepter la Constitution qu'elle infligera en l'occurrence à la métropole !
Sixième question : j'en arrive à la question de la loi électorale. La loi électorale sera maintenue. Aucun doute là-dessus. Nous avons été mis non pas en vacances, mais en congé anticipé. La loi électorale qui existe à l'heure actuelle est la loi de 1951, sur les apparentements.
Je pose une question très précise : entend-on des gens dans le Parti, ou dans les sphères du Parti, envisager l'apparentement de tous les "oui", pour assurer les prochaines élections générales ? Ou entend-on trouver un moyen - car je pense qu'être dans un gouvernement, cela peut parfois servir à quelque chose de pratique - pour faire une loi électorale différente ?
Voyez-vous, je ne veux pas être méchant. Je me contente d'être simplement humoristique. J'ai retrouvé le livre du PSF, les programmes électoraux de de Gaulle, sur lesquels nous pourrions nous amuser, "les Socialistes animateurs de la constituante", le discours de Guy Mollet à Henin-Liétard qui n'est pas tellement vieux... Mais je voudrais simplement poser quelques questions.
Nos résolutions d'hier, camarades, le double combat sur lequel nous nous sommes si souvent prononcés, est-ce que c'est de la vieille histoire ou est-ce que c'est encore valable ? Les résolutions de Congrès, est-ce que c'est de la vieille histoire, ou est-ce que c'est encore valable ? Les bulletins d'informations que nous recevions, dont voici un échantillon, concernant Monsieur Malraux, que

Fondation Jean Jaurès

chacun a reçu, (feuille A 6 n° 22, juillet-août 1947), disaient : "Nous avons vu l'aventurier Malraux agir dans toutes les parties du monde et il n'est pas anormal que Monsieur Malraux se trouve en accord avec une tentative de pouvoir personnel."
Fiche n°1, le RPF, "Dans sa lettre de démission du 20 janvier 1946, le général se donnait un satisfecit à lui-même et déclarait : La France, après d'immenses épreuves, n'est plus, etc." D'après lui, tout allait bien, mais ceux qui l'encensent aujourd'hui n'étaient pas tout à fait du même avis.
Dans une autre fiche, il y avait l'implacable réquisitoire : "Les erreurs de la politique financière du gouvernement de Gaulle." On dit : "C'est le même de Gaulle qui a laissé un aussi triste bilan, qui réclame maintenant le pouvoir. Les Français ayant le souci des intérêts du pays, lui disent "Assez, cela suffit". Or, qui disait cela ? La direction du Parti, dans les bulletins intérieurs.
Autre question, en passant.
Nous avons collé sur les murs de France des affiches "Trois questions, trois réponses." Peut-on me donner la réponse du général de Gaulle à la deuxième question qui était la suivante : Désavouez-vous les promoteurs des comités de salut public en Algérie ? La question est posée.
(Applaudissements)
Je pourrais continuer encore longtemps à vous citer des textes de résolutions, en passant par le Conseil national du 15 janvier 1956, mais j'abrège. Dans la mesure où nous saurons faire table rase du passé, en ayant l'amitié et la volonté de nous définir dans l'avenir, nous serons capables de sauvegarder l'unité du pays, car je ne vois pas d'autres conditions.
Je suis bien obligé d'arriver à constater ceci, c'est qu'il y a parmi nous des camarades qui ont fait crédit. Il y a des camarades qui ont vendu à crédit. Il y en a d'autres qui sont méfiants parce qu'on leur a appris pendant dix ans dans le Parti : Double combat, double front. On nous a appris ce qu'était Monsieur de Gaulle. Ces camarades-là, ayant été douchés une fois, cela leur suffit. Restant fidèles à la leçon qu'on nous a si bien apprise, il y a quelque temps, ils estiment ne pas devoir faire crédit.
Des camarades me diront peut-être "Mais Nottebard ne comprend pas. Hier, c'était le passé. Il faut essayer de faire un effort." Voyez-vous, mes chers camarades, je dirai aux militants de nos sections qui sont dans cette salle : "Attention de ne pas tomber dans cette espèce de gymnastique à caractère semi-révolutionnaire, de gymnastique réactionnaire qui fait que nous arriverions aujourd'hui à condamner et à renier tout ce que nous avons dit hier." Ne nous lançons pas dans cette aventure très grave."
Si des camarades nous disent : "Cela, c'était hier", alors, j'ai le droit de rappeler - et j'en termine par-là, Defferre dira que j'ai été vraiment discipliné - j'ai le droit de rappeler que dans l'Internationale que j'ai appris quand je suis entré dans le Parti Socialiste comme vous, il y a maintenant 29 ans, il y a un couplet qui dit : "Du passé, faisons table rase", mais il y a aussi un autre couplet qui dit : "Ni dieu, ni César, ni tribun, travailleurs sauvons-nous nous-mêmes." La question est la même pour le Parti, car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de

surhomme, fut-il même le général de Gaulle !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pupille, pour 15 minutes. Après, Jaquet, pour 20 minutes.

## Pupille (Seine)

Camarades, il est évident que si l'on voulait analyser les causes qui ont amené la situation actuelle, on pourrait aussi bien d'un coté que de l'autre faire la critique de la position prise aussi bien par la majorité que par la minorité du Parti. Je ne voudrais pas rentrer dans ces considérations, car je suis un peu comme Nottebard. Je pense que, dans les événements actuels, il faut regarder à tout prix l'unité du Parti.
Je voudrais simplement et très rapidement vous exposer quelle a été la position de la classe ouvrière, installée dans le syndicalisme libre pendant ces événements.
Notre camarade Jules Moch nous a dit tout à l'heure que, pour défendre la République, on ne pouvait compter ni sur l'armée, ni sur la police, ni sur l'administration. Je dois dire aussi, avec regret, que les syndicalistes que nous sommes n'ont pas pu compter sur le prolétariat organisé.
(Applaudissements)
Il aurait été excessivement difficile - je le dis, parce que j'ai vécu ces moments-là - de faire débrayer nos camarades. On a tellement fait faire de gymnastique à la classe ouvrière depuis la libération qu'elle pensait que l'arrivée au pouvoir de de Gaulle pouvait peut-être remettre de l'ordre dans la maison.
Rappelez-vous l'atmosphère qui existait alors. Les crises ministérielles successives n'avaient pas une audience bien agréable parmi le prolétariat. Un antiparlementarisme forcené existait dans ce pays et dans la classe ouvrière, on trouvait que le palais Bourbon, c'était un peu le cirque Médrano ! Je le dis parce que c'est vrai. Voyant cette situation, cet immobilisme, cette politique à la petite semaine, les travailleurs ne voulaient pas se battre pour défendre un tel régime.
Un autre danger provient aussi de l'inconscience de classe du prolétariat. Nous savions très bien qu'en cas d'action de la classe ouvrière, nous aurions eu à côté de nous le Parti Communiste, la CGT. Un certain nombre de militants par expérience et aussi parce qu'ils connaissent un peu leur histoire du mouvement ouvrier, ne tenaient pas du tout, sous prétexte d'empêcher de Gaulle de venir au pouvoir, à ce qu'on amène Thorez, mais une démocratie populaire. J'ai le droit de dire, camarades, que cet état d'esprit a régné dans nos organisations syndicales pendant tous les événements que nous avons vécu... (Mouvements divers - applaudissements)... Il y a quelques jours, les Communistes ont exécuté Imre Nagi ; croyez-vous, camarades, que nos camarades ouvriers ne savent pas d'avance ce qui les atteindrait en régime communiste en France ?
(Applaudissements)
Ce sont ces conceptions qui ont dominé la situation qui a été tragique pour nous et qui ont fait perdre des heures de sommeil aux ministres ainsi qu'aux militants

syndicalistes, car nous étions tous très inquiets quant au déroulement de la situation.
Le danger fasciste n'a pas disparu pour autant et je dirai même que l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir a fait connaître à l'opinion publique qu'il y avait un danger fasciste, un danger fasciste organisé.
J'ai eu l'occasion de recevoir la visite, le 1er juillet, dans ma région, du général Chassaing, qui a réuni le comité de salut public de Saint-Maur. Il y avait là 200 participants anciens croix de feu, RPF, poujadistes et anciens pétainistes. Je sais, parce que ma section a pu faire glisser dans cette assemblée ce que j'appellerai "un agent de renseignements", quels ont été les propos du général Chassaing.
Leur conception, leur état d'esprit, sont les suivants. Ils sont avec de Gaulle à la condition que le général de Gaulle fasse disparaître le système, étant entendu que faire disparaître le système, c'est nettoyer la France de tous les partis politiques qui existent.
Or, camarades, je suis de ceux qui pensent que la 5ème République ne doit pas avoir le visage de la 4ème République et qu'une des conséquences de cette situation, cela a été le manque de stabilité gouvernementale. Je suis secrétaire de syndicat de fonctionnaires et je sais ce que coûtent les crises ministérielles, par expérience. Quand il y a deux ou trois crises ministérielles dans une année, même le plus petit problème n'arrive pas à être solutionné. Il faut quelquefois 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans pour arriver à sortir quelque chose et très souvent, ce ne sont que des compromis. Cela ne donne pas toujours satisfaction à l'ensemble de nos camarades, mais c'est autre chose.
Il faut donc que la 5ème République n'ait pas le même visage que la 4ème République. Je crois que, là, nous avons un effort d'organisation à faire. Je crois aussi que si, actuellement, il y a une crise ministérielle, c'est qu'il y a trop de partis politiques en France. Cela provient peut-être de l'état d'esprit des Français, mais cela provient aussi de leur manque d'organisation.
J'étais de ceux qui, il y a quelques années, au Congrès de Lille, avaient demandé que l'on envisage, pour notre pays, l'organisation du mouvement ouvrier, tel qu'il existe dans certains pays au nord de la France. Je pensais, en particulier, à la Belgique, parce que je considère que les Belges ont un peu l'état d'esprit des Français et que c'est peut-être vers l'organisation d'un Conseil national du travail qu'il faudrait s'engager.
Camarades, nous n'arriverons pas à défendre la liberté démocratique. Nous n'arriverons pas à défendre le régime républicain. Nous n'arriverons pas à construire le Socialisme s'il n'y a pas une collaboration étroite entre l'organisation politique de la classe ouvrière qu'est le Parti Socialiste et les organisations syndicales.
(Applaudissements)
Voilà tout le problème, si vous voulez organiser dans ce pays une force de gauche. Je sais qu'on en est à l'organisation d'un rassemblement. Monsieur Bidault veut une démocratie chrétienne. La ligue des Droits de l'homme veut un rassemblement de gauche où on trouverait Mendès-France, Mitterrand, l'union de la Gauche socialiste, etc., enfin, tous ceux qui étaient partisans d'une certaine

politique et qui pensent peut-être qu'à l'intérieur de ce rassemblement des gauches, ils pourront continuer la politique qui est une des causes fondamentales de l'insurrection d'Alger.
(Applaudissements)
Moi, j'étais partisan, j'ai toujours défendu l'intégration de l'Algérie ; j'étais contre cette politique qui pense qu'il vaut mieux nourrir les indigènes qui crèvent de faim avec des notions philosophiques, alors qu'il serait certainement préférable de leur donner des lentilles. Moi, je suis pour le plat de lentilles ! Au lieu de les "baratiner" avec une indépendance qui les fera crever de faim, qui les mènera à la misère. J'ai toujours défendu cette position.
Alors, voulez-vous faire du Socialisme, voulez-vous faire du Socialisme avec M. Mendès-France, M. Mitterrand et compagnie ? Voyons !!! Au premier grand problème important qui se poserait, votre rassemblement s'écartèlerait et on recommencerait, comme on l'a fait sous la bonne 4ème République, à créer la pagaïe et l'anarchie, encore un peu plus, dans ce pays qui a tellement besoin d'avoir une unité politique !
On a aussi parlé d'un parti travailliste. Je pense que ce n'est pas possible. Il y a même des camarades qui vont jusqu'à créer un mouvement de gaullistes de gauche. Moi, vous savez, le mouvement socialiste me suffit !
(Applaudissements)
Le mouvement ouvrier démocratique me suffit à une condition, c'est que nous essayions demain, les uns et les autres, avec le mouvement syndical, avec les coopératives, de trouver une formule d'organisation qui nous permette de créer ce grand parti de gauche dont la France a besoin.
Si nous faisons cela, nous aurons une force républicaine progressive et démocratique. Non seulement nous pourrons défendre la République, les libertés démocratiques, mais nous ferons un grand pas vers la construction du Socialisme !
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Jaquet, je veux rappeler aux camarades des tribunes - et je m'en excuse auprès d'eux, mais c'est la règle - qu'ils sont simples spectateurs et qu'ils n'ont le droit ni d'applaudir, ni de manifester.
(Mouvements divers)
(Protestations dans les tribunes)
Il en est toujours ainsi dans tous les Congrès nationaux. Ce n'est pas quelque chose de nouveau !

Dans les tribunes - Ce n'est pas un Congrès !
Et la démocratie ?

Le président - J'ai indiqué aux camarades des tribunes qu'ils n'avaient pas le droit d'applaudir et de manifester. Si maintenant, ils prennent la parole, je vais faire quelque chose de très simple, je vais les faire sortir !

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements - mouvements divers)
La parole est à Jaquet, et à Jaquet seul.

## Gérard Jaquet

Camarades, le passé récent nous a divisés.
L'avenir saura-t-il nous réunir ? Telles sont les deux questions que je voudrais, calmement et sans passion et le plus objectivement possible, examiner devant vous.
Le passé récent nous a divisés, c'est vrai et, cependant, entre ceux qui votaient pour l'investiture du général de Gaulle, et ceux qui ont voté contre, les divergences étaient souvent moins sérieuses que certains l'ont dit.
Les inquiétudes, chez les uns et chez les autres, étaient les mêmes. Les préoccupations, les espoirs étaient les mêmes, mais nos hypothèses de départ étaient différentes, nos conclusions étaient, dans ces conditions, inévitablement différentes, elles aussi, mais nos sentiments restaient très proches.
En fait, devant l'impossibilité de savoir quelles étaient les hypothèses les plus valables, celles des uns ou celles des autres, c'est beaucoup plus notre intuition que notre raisonnement qui nous a conduit, au cours de ces jours tragiques.
Quelles étaient les raisons essentielles qui m'ont amené à voter contre après - et c'était le cas de tous - des heures de réflexion angoissée et souvent incertaine ?
Je vais, dans cette première partie de mon intervention, très succinctement, tenter de vous les exposer.
Au cours de la crise - et je considère que la crise s'était, en fait, poursuivie, sous le gouvernement Pflimlin - un certain nombre de faits méritent d'être retenus.
Quel était l'état d'esprit des hommes d'Alger, civils et militaires ? Avaient-ils, dès le départ, un plan minutieusement préparé, organisé dans ses moindres détails et qui avait été mis en place étape par étape ? C'était vrai pour certains éléments, c'était sans doute moins vrai pour d'autres. Le 13 mai, plusieurs manifestations sont organisées.
La première pour protester contre l'exécution par le gouvernement tunisien de militaires français, et la seconde de caractère essentiellement politique contre la constitution du gouvernement Pflimlin. Ces deux manifestations qui se recoupent réunissent une foule considérable.
Mais en fait, et Brutelle le rappelait ce matin très judicieusement, ce sont des jeunes très peu nombreux qui montent sur le forum, et qui avec la complicité évidente d'une fraction de l'armée envahissent le gouvernement général. La grande foule n'est venue que par la suite, lorsque tout était fait. Il aurait probablement suffi de quelques lances d'incendie pour rafraichir l'enthousiasme des étudiants, et peut-être tout arrêter.
Malgré la création du comité de salut public en fin de soirée, et sans doute à cause de cette création, Pflimlin est investi par l'Assemblée Nationale. Quel est, le lendemain, la réaction de ceux, militaires ou civils, qui avec plus ou moins de conviction se sont laissés entrainer dans cette affaire ?
D'après les renseignements très sûrs que nous possédons aujourd'hui, cette réaction est très mauvaise : chez les militaires comme chez les civils, le

Fondation Jean Jaurès

découragement s'empare de tous. Ils considèrent que leur entreprise a échoué, et ils songent déjà aux conséquences ; "nous serons destitués" disent les militaires ; "et nous, nous serons fusillés" répond M. de Sérigny. C'est le 14 mai.
Le 15, un fait nouveau devait tout transformer : la première déclaration du général de Gaulle, annonçant qu'il était prêt à répondre à un appel de la nation. Les gens d'Alger reprennent alors confiance, ils crient : "vive de Gaulle !" Ils attendent l'arrivée de Soustelle.
Volontairement ou non, la déclaration du général de Gaulle a relancé l'affaire algérienne. Une question a d'ailleurs été posée sur ce point par un journaliste au cours de la conférence de presse qui a suivi. "Mon rôle - a répondu le général - est de relancer l'enthousiasme des deux côtés de la Méditerranée."
Voici donc un certain nombre de faits qui nous avaient frappés au cours de la période qui a procédé l'investiture. Quelles étaient les raisons qui, au moment du scrutin, m'ont amené à mettre dans l'urne un bulletin bleu ?
Tout d'abord les conditions même du vote ; depuis plusieurs jours les gens d'Alger exerçaient sur le Parlement une pression de plus en plus forte ; il n'était plus possible d'aller pendant cette période de Paris à Alger. Mais il était facile d'aller d'Alger à Paris, et les émissaires du comité de salut public venaient nombreux trouver les parlementaires en leur disant : "si vous n'acceptez pas de voter pour le général de Gaulle, Alger l'imposera par la force." Voter dans ces conditions - et sur ce point nous étions unanimes - c'était redoutable, et cela créait un précédent fâcheux. Demain, lorsque le régime républicain fonctionnera de nouveau normalement, la tentation de recommencer une opération de ce genre en faveur d'un autre sauveur ne sera-t-elle pas très forte dans certains milieux militaires ou dans certaines organisations plus ou moins factieuses ?
"Tout cela est vrai, - me disaient mes camarades qui émettaient un vote favorable -, mais si nous repoussons de Gaulle, ce sera la guerre civile, la guerre civile sanglante, et l'instauration d'un régime militaire, d'une dictature des colonels dont nous ne pourrons plus nous débarrasser par la suite." L'histoire de l'Europe montre en effet que les dictatures militaires restent au pouvoir quelle que soit l'opinion des populations.
"Ne comptez pas d'ailleurs - nous disait-on encore - sur la réaction de l'opinion ; elle ne se lèvera pas pour défendre un système parlementaire dont elle ne comprend plus le fonctionnement. De Gaulle est le moindre mal."
Ces arguments étaient très forts, mais s'ils ne m'ont pas laissé indifférent, ils ne m'ont cependant pas finalement convaincu. Tout d'abord, dans ces affirmations, n'y avait-il pas une certaine contradiction ? Si l'opinion publique était à ce point indifférente et amorphe, il n'y aurait pas eu de guerre civile sanglante ; les militaires se seraient installés sans résistance au pouvoir. Et si, seconde hypothèse, nous avions réussi à provoquer malgré une apathie évidente de la population un sursaut républicain, les militaires d'Alger si découragés au lendemain de l'investiture Pflimlin et avant la déclaration de de Gaulle n'auraient-ils pas, devant l'incertitude de leur tentative, hésité à déclencher leur opération parachutiste ?
Ce sont là des hypothèses, je le sais, et c'est bien ce qui faisait, au cours de ces

jours tragiques, la difficulté de notre choix.
La dictature des colonels, si elle s'était finalement installée, aurait-elle été durable ? Là encore il ne peut s'agir que d'hypothèses. Les exemples historiques en Europe sont très différents. Ils montrent en tout cas que les dictatures qui se sont installées avaient partout un support solide : en Allemagne ce support, c'était le peuple, hélas ; dans les démocraties populaires, ce support c'est l'armée rouge, et les événements de Hongrie l'ont bien montré ; en Espagne, c'était une fraction importante de l'opinion et l'église. Partout également ces dictatures savaient exactement ce qu'elles valaient ; elles possédaient un plan d'action minutieusement préparé.
Les militaires d'Alger ne bénéficiaient de rien de semblable. L'indifférence de l'opinion ne signifiait pas assentiment, et les idées que les factieux pouvaient avoir sur les possibilités d'une action ultérieure étaient pour le moins réduites. Je ne pense pas que les risques de durée auraient été les mêmes que dans certains pays européens.
De Gaulle moindre mal, me disait-on. Qui sait - étions nous quelques-uns à répondre - ce que sera l'évolution du gouvernement de Gaulle ? Certes, aujourd'hui il a offert des garanties et nous ne les considérons pas comme négligeables. Mais nous connaissons l'homme, il nous a souvent inquiétés. Même aujourd'hui il désire gouverner sans contrôle parlementaire puisqu'il a mis le Parlement en congé et que les Commissions parlementaires n'ont plus qu'une existence fictive. Dans son équipe gouvernementale il a pris les responsabilités essentielles puisqu'il exerce à lui seul pratiquement quatre ministères, par l'intermédiaire de ministres fonctionnaires placés directement sous ses ordres.
Les exigences des gens d'Alger se feront chaque jour plus fortes. Voudra-t-il réellement s'y opposer, et le pourra-t-il, après avoir été appelé au pouvoir par eux ?
Il y a là toute une série de points d'interrogation qui nous préoccupent.
Enfin un dernier argument : il faut à tout prix éviter le front populaire. Je n'ai pas changé d'opinion sur le Parti Communiste, et je considère qu'il représente toujours le même danger pour la République et pour la démocratie française. On ne lutte pas contre un risque de dictature avec l'appui d'un parti qui nous apporte une certitude de dictature.
Que se serait-il produit si tous les parlementaires, à l'exception des parlementaires communistes, avaient voté pour l'investiture ? C'est autour du Parti Communiste que dans l'opinion se seraient groupés les opposants. Cela n'aurait pas été grave car les opposants sont peu nombreux, me direz-vous. Aujourd'hui, c'est vrai, mais demain ? Même dans la meilleure des hypothèses le gouvernement rencontrera des difficultés, en Algérie car rien n'est réglé, et aussi sur le plan économique et social.
Ne croyez pas en effet que la politique de M. Pinay qui n'a pas changé depuis 1951 va à la rentrée des congés payés créer un courant d'enthousiasme au sein de la classe ouvrière ou dans les milieux de fonctionnaires ! Si seuls les Communistes avaient voté contre, ce sont eux qui auraient réussi à drainer tous

les courants de mécontentement, et nous aurions risqué de voir s'instaurer un front populaire de fait dirigé et animé par le Parti Communiste seul. Il y avait là aussi une possibilité de danger qui nous a préoccupés.
Voilà un certain nombre de raisons qui m'ont amené à voter contre.
Mais je peux vous donner l'assurance qu'au cours de ces heures difficiles du choix un de mes souhaits les plus chers a été de me tromper, et c'est vrai encore aujourd'hui. Et si tel était le cas, je serais le premier à venir vous le dire à quelque moment que ce soit ; et je vous le dirais avec joie !
C'est bien pour cela que je comprends parfaitement les camarades qui ont émis un vote différent du mien. Je sais que leurs préoccupations étaient comparables aux miennes, que leur sincérité était totale, et je leur garde évidemment sans la moindre restriction toute ma confiance et toute mon amitié. C'est pourquoi je ne comprends pas comment on a pu parler de scission, à un moment où l'unité du Parti est plus indispensable que jamais. L'unité du Parti est indispensable ; est-il nécessaire d'insister longuement sur ce point ? Quels que soient les espoirs ou les inquiétudes des uns ou des autres, nous sommes unanimes pour reconnaître que la République reste menacée, et qu'une vigilance constante s'impose. Or qui pourrait envisager sérieusement la défense de la République sans un Parti Socialiste fort et uni ?
Oh ! Je sais qu'il ne suffit pas de formuler ce vœu pour que les difficultés et les divergences disparaissent. Nous aurons sur le référendum, donc, une décision difficile à prendre. Certains pourront sans doute présenter un certain nombre de réflexions sur ce problème ; je sais que Gazier le fera dans un instant, Guy Mollet le fera également. Nous pourrons exprimer aujourd'hui un espoir et une inquiétude ; nous ne pourrons guère aller au- delà puisque nous ne connaissons pas les éléments, et puisque nous ne savons pas encore dans quel climat et dans quelle atmosphère se déroulera la prochaine campagne.
Mais si nous voulons surmonter cette épreuve, l'épreuve de septembre pour le Parti, il faut dès maintenant nous y préparer. Nous devons nous méfier des opinions a priori qui nous conduiraient inévitablement et presque inconsciemment à interpréter tous les événements dans le sens de notre tendance de départ, et d'une manière trop systématique.
Nous devons faire l'effort maximum d'objectivité, et éviter de dire aujourd'hui : "nous voterons contre, quels que soient les textes et quoi qu'il arrive", ou bien : "nous voterons pour, quels que soient les textes et quoi qu'il arrive."
Les événements - et je le souhaite ardemment - vont peut-être nous rapprocher dans un sens ou dans l'autre. Les textes seront peut-être plus faciles à interpréter et à juger que nous ne le pensons aujourd'hui. Mais de toutes manières ce n'est que par un effort tenace de volonté que nous arriverons à surmonter les difficultés. Il faut vouloir maintenir l'unité que nous n'avons pas le droit de briser.
Mais au- delà de l'unité socialiste, un autre effort s'impose à nous : la Droite s'organise, elle se présentera unie et forte aux prochaines élections. Le Parti Communiste prépare également les prochains combats. La Gauche démocratique va-t-elle rester divisée et impuissante ? Un groupement véritable de la Gauche

ne s'impose-t-il pas lui aussi, comme une nécessité impérieuse ?
Certes, des tentatives sont faites. Mais je crois qu'elles vont à 1'encontre du but recherché. Au cours de la semaine écoulée, nous avons assisté à la naissance de deux regroupements de la Gauche qui ont mis un peu plus de confusion dans la situation présente : la Gauche gaulliste serait créée avec quelques Socialistes, quelques Radicaux, quelques MRP, quelques syndicalistes. Qu'est-ce que cela signifie ? La Gauche s'organise autour d'un homme, en fonction de l'activité d'un homme, qui d'ailleurs, malgré ses grandes qualités, n'est pas un homme de gauche ? C'est une pensée curieuse, et dont la conséquence est de diviser la Gauche un peu plus.
De l'autre côté la Gauche que je voudrais qualifier de mendésiste se regroupe également ; les minoritaires radicaux, les minoritaires socialistes - Jean-Claude Bourdet y adhère. Quels sont les buts et les perspectives ? On ne le sait pas, mais là encore on scissionne, on divise.
Le regroupement de la Gauche, ce n'est pas cela ; le regroupement de la Gauche, c'est le regroupement de la Gauche tout entière, sans étiquette de "gaulliste" ou de "antigaulliste."
Je vous disais il y a un instant que nous n'avions pas le droit de diviser le Parti entre ceux qui ont voté pour et ceux qui ont voté contre. Si nous agissons ainsi pour le Parti, pourquoi agirions-nous autrement pour la Gauche tout entière ?
C'est sur un programme d'action qu'elle doit se regrouper, et non pas en faveur d'un homme ou contre des hommes ; sur un programme d'action concrète, efficace, ouvrant de larges perspectives d'avenir, on peut regrouper les Socialistes, les Radicaux, la fraction du MRP qui n'ira ni vers le regroupement de la Droite ni vers la démocratie chrétienne naissante, Force ouvrière, la CFTC, et toute une série d'hommes, techniciens, universitaires, hommes de lettres ou de sciences, qui n'adhèrent à aucune organisation mais qui sont sincèrement de gauche, et qui n'attendent aujourd'hui qu'un appel pour nous rejoindre.
L'attitude d'un tel regroupement à l'égard du gouvernement, elle serait très simple : elle serait objective, comme à l'égard du gouvernement qui pourrait succéder au gouvernement actuel. Si le gouvernement applique l'essentiel du programme que nous aurions défini, nous l'appuierons ; dans l'hypothèse inverse, nous le combattrons. Voilà ce qu'il importe de faire, et le plus rapidement possible.
Certains me diront sans doute : "oui, c'est vrai, l'opinion attend quelque chose de nouveau. Mais ce que vous proposez est à mi-chemin entre la troisième force et le front républicain ; l'opinion ne sera pas dupe."
Il s'agit dans mon esprit d'une organisation très différente de la troisième force ou du front républicain. La troisième force était essentiellement un rassemblement défensif sans programme ; il était inévitablement sans programme puisqu'il allait des Socialistes aux Indépendants compris. Le but essentiel de la troisième force était de se maintenir quoi qu'il arrive au pouvoir pour empêcher les autres de l'occuper. Sur ce plan, elle n'a pas échoué puisqu'elle a empêché aussi bien le Parti Communiste que le rassemblement du peuple français de s'emparer du gouvernement. Mais son immobilisme

inévitable a déçu l'opinion.
Le front républicain, lui, a trop donné l'impression qu'il n'était qu'un cartel électoral puisqu'au lendemain des élections il a pratiquement disparu.
Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, c'est un regroupement durable, et qui tout en respectant l'originalité de chaque organisation ou de chaque parti, les liera par un programme commun qui sera le contrat et la garantie de durée. Je crois que l'opinion ne serait pas insensible à une entreprise de ce genre. Je crois même que nous pourrions ainsi impressionner, aussi bien à notre droite qu'à notre gauche, toute une frange d'hommes qui ne sont ni vraiment communistes d'un côté, ni vraiment réactionnaires de l'autre.
C'est le Parti qui doit prendre cette initiative, et il doit la prendre vite. Mais il ne pourra la prendre, je le répète, que s'il maintient et renforce son unité. C'est dans cette voie, et dans cette voie seule, que se trouve en ce moment la chance de la démocratie. Tout le reste ne peut être que diversion ou faux semblant.
Nous sommes à une heure inquiète et trouble. Les hommes et les partis, désorientés par la tournure des événements, se cherchent. Un espoir nous reste. Allons-nous le laisser s'évanouir ?
Des millions d'hommes nous ont fait confiance dans le passé ; cette confiance, ils nous la maintiennent aujourd'hui. Mais ils attendent nos actes pour nous juger.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Charles Lussy pour quinze minutes, ensuite à Pineau pour vingt minutes.

## Charles Lussy

Camarades, nous sommes dans une assemblée d'information ; nous devons donc examiner les faits, et nous devons en tirer les enseignements nécessaires.
J'intitulerais volontiers mon exposé : "bilan et perspectives." Le bilan d'abord : à peine le gouvernement de M. Pflimlin était-il constitué, le mot d'ordre était donné aux groupes parlementaires : soutenir à tout prix, en toute occasion, le gouvernement régulièrement investi, le seul que la France puisse connaître au moment où l'émeute algérienne prétendait imposer à la métropole le gouvernement de son choix dénommé gouvernement de salut public.
Les journées passent, l'armée au service de l'émeute en prend bientôt la direction, pour la canaliser, dit-on ; oui, à la manière dont à Donzère-Mont dragon on canalise le Rhône pour exploiter sa force !
Le 14 mai cependant le Président de la République s'adressant aux armées dont il est le chef leur avait indiqué : "tout manquement à la discipline ne peut profiter qu'à ceux qui combattent. Chef des armées en vertu de l'article 33 de la Constitution, je vous donne l'ordre de rester dans le devoir, sous l'autorité du gouvernement de la République française."
Mais le général Salan et les généraux qui à ce moment-là commandaient en Algérie et avaient usurpé en fait la place et les fonctions du pouvoir régulier, avaient peu souci ce que pouvait dire le Président de la République et

Fondation Jean Jaurès

continuèrent à organiser en Algérie un état de fait qui n'avait plus rien de commun avec la République une et indivisible.
Le 24 mai, c'est l'opération corse. Notre camarade de Casalta vous en parlé tout à l'heure, j'y reviendrai peut être dans un instant.
Je veux simplement marquer que s'il était possible d'hésiter par le caractère factieux des événements d'Alger, le seul fait qu'au nom du gouvernement d'Alger, c'est-à-dire d'un gouvernement non reconnu, d'un gouvernement de coup de force, le colonel Thomas ait pu venir prendre possession d'un département français, cela prouve bien qu'il y avait un véritable attentat contre la République française et que dès lors se soumettre à l'attentat, accepter la sédition militaire comme un état de fait tans lequel il n'y avait plus de possibilité pour les républicains que d'abdiquer, pour quelques-uns d'entre nous c'était trahir ce que nous avons toujours considéré comme la République !
(Applaudissements)
Les événements se poursuivent. Le 26 mai, l'Assemblée Nationale décide de suspendre M. Arrighi. Nous avons certainement eu tort. M. Arrighi n'était qu'un précurseur. Nous avons mal agi et de même que De Casalta a mal agi car si on l'avait suivi c'était la guerre civile en Corse et nous savons maintenant que tout vaut mieux que la guerre civile ! On l'a reconnu aussi : M. Arrighi dans les couloirs de l'assemblée se promenait en vainqueur tandis que les parlementaires en congé y font plutôt figure de vaincus.
Et comme l'armée n'a pas voulu obéir au Président de la République, alors le Président de la République se tourne vers le groupe espérant obtenir d'elle l'obéissance que l'armée lui a refusé, et le jeudi 29, - on n'a pas le droit de mettre le Président de la République en cause, au Parlement, mais j'imagine que dans une assemblée Socialiste on le peut - le Président de la République s'adresse au Parlement et dit en substance : Ou vous conférerez le pouvoir au général de Gaulle ou je prendrai moi Président de la République gardien de la Constitution et suprême arbitre, la responsabilité d'aggraver encore la crise que traverse ce pays en donnant ma démission de président."
C'est un fait sans précédent dans l'histoire de la République et là encore il n'y avait aucune raison supplémentaire pour déterminer la position d'un certain nombre d'entre nous.
En arrivant au message du Président de la République, j'ai passé sur les journées qui furent certainement les journées les plus importantes, je veux dire celles des 26, 27 et 28 mai.
Le 26 mai au lendemain de l'occupation de la Corse le groupe parlementaire à une très forte majorité, avait demandé au Parti - c'est-à-dire au Comité directeur - de tenter de faire pression sur les organisations syndicales libres, afin qu'elles acceptent de s'associer au mouvement de grève prévu pour le lendemain par la CGT.
Le Comité directeur - c'était son droit - a estimé le soir même que la position prise par le groupe parlementaire ne devait pas être retenue et que le mouvement préparé n'aurait lieu que le lendemain du mardi, c'est-à-dire le mercredi 28.
Mais, entretemps, la journée du mardi 27 fut décisive. Dans cette même journée

il y eut d'abord une conférence de presse du général de Gaulle. Le ton en fut tel que le groupe parlementaire et le Comité directeur réunis, à la quasi-unanimité, - Brutelle l'a rappelé tout à l'heure dans un exposé objectif auquel je veux rendre hommage - par 117 voix contre 3 et une abstention, le groupe socialiste et le Comité directeur demandaient d'abord que le gouvernement légal régulièrement investi demeure à son poste aussi longtemps qu'il garderait la confiance de la majorité de l'Assemblée Nationale.
Il déclarait ensuite que les Socialistes ne se rallieraient en aucun cas à la candidature du général de Gaulle qui dans la forme même où elle était posée et par les considérants qui l'accompagnent était et restera en toute hypothèse un défi à la légalité républicaine.
Afin que la position du groupe Socialiste puisse être efficace, une délégation alla immédiatement la porter au Président du Conseil, M. Pflimlin.
Le soir même le gouvernement était démissionnaire. La porte était ouverte au général de Gaulle et dès lors la manifestation du lendemain de la nation à la République n'avait plus guère que la valeur symbolique qui n'était pas dans l'esprit, certes, de ceux qui 1'avaient organisée.
Ayant rappelé rapidement les faits, je veux maintenant dire pourquoi un certain nombre d'entre nous - je crois que j'exprimerai l'opinion de la majorité de ceux-là n'ont pas cru pouvoir donner leur vote à l'investiture du général de Gaulle.
Ce n'est pas en fonction des hypothèses que Jaquet développait tout à l'heure avec loyauté, non ! C'est en face de certitudes qui ne laissaient aucune place à l'hésitation. Nous avons refusé nos voix à un gouvernement installé sous la contrainte de la force. Nous avons refusé nos voix au candidat du général Massu. Nous avons refusé nos voix au gouvernement réclamé par les ultras d'Alger. Nous avons refusé nos voix à l'armée dressée contre la nation, parce que s'il en était autrement, alors faites bien attention, si maintenant il était acquis que la force peut faire reculer le droit et que ceux qui ont charge de défendre la République préféreront un compromis plutôt que la lutte, alors dites-vous bien que les lendemains les plus redoutables et peut-être les plus sanglants sont beaucoup plus près de nous que l'on s'imagine.
(Applaudissements)
Camarades, on a dit : "oui, mais il fallait faire reculer la guerre civile." A-t-elle vraiment reculé ? Je m'étonne du reste de cette expression "guerre civile" alors, qu'il s'agit non pas d'une guerre mais d'une édition et d'une sédition qui n'est pas civile mais militaire.
Il y a une ébauche, celle qu'indiquait de Casalta tout à l'heure aux acclamations presque unanime de cette assemblée, mais nous n'étions pas en face d'une guerre civile, nous étions en face d'une sédition militaire et nous avons reculé.
Alors je vous pose la question : si de Casalta qui vous a dit que demain la Corse serait prête à résister, mais si elle avait été prête à résister hier, si Bastia et Corse n'avaient pas été isolés, si tous les républicains de gauche, prévenus, avaient pu se concerter, s'organiser, s'ils avaient fait face à l'envahisseur, à l'occupant, si contre le colonel Thomazeau ils avaient dressé la dolence, de la force populaire, c'eût été la guerre civile et vous l'auriez exaltée, comme vous avez exalté la

guerre civile de Budapest, est-ce que vraiment le droit pour le peuple de résister à l'oppression ne serait valable que dans les démocraties populaires ?
(Applaudissements)
Camarades, je voudrais appeler un certain nombre d'entre vous à réfléchir.
Je crains que l'évocation du danger communiste que je ne nie pas, je crains que bien souvent la peur d'un mal ne nous conduise dans un pire.
On a fait le reproche à quelques-uns d'entre nous d'avoir marché au coude à coude de la nation à la République avec les Communistes, comme tout à l'heure on discutait leur droit de participer à un rassemblement qu'à tort on qualifie du reste le rassemblement des gauches, avec des hommes qui ne sont pas de notre Parti.
Mais, camarades, si nous ne voulons pas que les Communistes puissent prendre, le cas échéant, la tête du mouvement, prenons-la nous-mêmes !
(Applaudissements)
Donnons l'impression à la masse populaire encore indécise mais qui finira bien par se réveiller, qu'elle n'a pas besoin d'autres guides que les guides socialistes et que c'est à la démocratie sociale qu'elle ira et non pas à la démocratie populaire. Si vous ne faites pas cela, alors oui le danger de la démocratie populaire sera certain.
J'ai encore en mémoire cette adjuration que notre camarade de Casalta a, précisément, revenant de Bastia, lançait à quelques-uns d'entre nous, - dont quelques-uns sont peut-être là - et il y avait parmi eux notre regretté camarade Pierre Commin. De Casalta, tout chaud encore de la bataille qu'il venait de mener - et s'il est dans la salle il ne me démentira pas - nous disait "surtout, camarades, faites en sorte que jamais les Communistes ne puissent apparaître comme les seuls défenseurs de la République."
(Applaudissements)
Leur force est surtout faite de notre faiblesse. Elle est faite de nos hésitations. On a parlé beaucoup de complexes. Elle est faite d'un certain complexe de faiblesse qui nous habite et dont nous n'arrivons pas à nous débarrasser. Puis elle est faite - j'ai presque honte de le dire - d'une nouvelle et singulière conception de la bataille politique.
J'ai beaucoup entendu parler de la guerre civile, les camarades se voilent la face dès qu'il en est question. Il ne s'agit pas de pousser à la guerre civile, mais nous sommes devenus de singuliers Socialistes, vraiment, si maintenant ces seuls mots nous font reculer. En effet les révolutions dont nous prétendons être les descendants... (Protestations et applaudissements)... étaient autre chose que la guerre civile. Faudrait-il demain cesser de défiler devant le mur des fédérés ?... (Bruits divers)... en pensant que Flourès et Delescluse et tous les martyrs de la commune dont nous avons vanté la mémoire et célébré le souvenir, avaient tort de lutter contre les Versaillais et qu'ils auraient mieux fait d'aller s'asseoir à Versailles dans le gouvernement de M. Thiers plutôt que de plonger Paris dans la guerre civile?
(Applaudissements et protestations)
Voyez-vous, camarades, s'il y a en ce moment - et je veux parler clairement

Fondation Jean Jaurès

avant de descendre de cette tribune - un différend entre nous il ne faut pas le ramener seulement au vote émis à propos de l'investiture du général de Gaulle. Je crains qu'il soit plus profond et qu'il porte sur la conception même que les uns et les autres avons du Socialisme. Je crois que non seulement nous nous éloignons depuis dix ans de plus en plus de l'humanisme de Jaurès, mais plus encore de ce marxisme intransigeant dans lequel se drapait notre camarade Jules Guesde, mais que le différend porte surtout sur le fait que d'année en année nous avons de plus en plus subordonné la raison d'être du Parti à son action purement parlementaire et purement gouvernementale.
(Applaudissements)
Et je vous le dis en terminant. Il n'y a pas beaucoup d'hommes dans cette salle - croyez-moi - qui ne soient attachés à l'unité, mais l'unité ça n'est pas un mot, l'unité est un fait et pour que l'unité vive il faut qu'elle ait sa raison d'exister. Et l'unité peut se faire, l'unité peut se maintenir ou se refaire autour du véritable Socialisme, tel que nos maîtres nous l'ont enseigné. Il ne pourrait pas durer longtemps autour de cette apparence qui, de jour en jour fait du Socialisme un Parti de gouvernement, exactement comme les autres, sinon pire.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pineau pour 20 minutes, ensuite à Rabier pour cinq minutes.

## Christian Pineau

Camarades, l'objet de cette conférence est une confrontation entre nos points de vue permettant, n'en déplaise à mon ami Lussy, de mieux comprendre les uns et les autres l'attitude des autres et des uns.
Le sujet essentiel est de préparer la position du Parti pour le prochain Congrès, non seulement comme le disait très justement Jaquet, à l'égard du gouvernement, mais surtout des problèmes qui se posent à celui-ci, qu'il s'efforce de résoudre, et que nous aurons peut-être à résoudre nous-mêmes s'il ne les résout pas.
Les deux plus importants sont, évidemment, la Constitution et l'Algérie.
Je passerai très rapidement, puisque le problème a déjà été assez largement évoqué, sur le problème de Gaulle, celui de sa personnalité, celui de ses intentions. Nous différons certainement d'avis sur les jugements que nous portons, mais je précise qu'il est parfaitement possible d'avoir de l'estime, de l'admiration, voire de l'affection pour le général de Gaulle tout en pensant que sa personnalité ne correspond pas nécessairement aux besoins de la situation actuelle et que ses intentions ne sont pas conformes aux nôtres.
Il est délicat de porter des jugements, mais suivant le conseil que Guy Mollet me donnait un jour à propos d'un autre livre, j'ai relu récemment certaines œuvres du général de Gaulle, non seulement "Au fil de l'épée" mais surtout ses mémoires, et je crois que certains d'entre vous auraient intérêt à faire à nouveau à leur tour cette lecture. Ils y verront combien cet homme - et c'est d'ailleurs une de ses qualités, de formation maurassienne, a peu changé au cours de son

Fondation Jean Jaurès

existence et quelle faible influence les hommes peuvent avoir sur lui, surtout s'il les sait incapables de lui résister.
Mais j'en viens aux faits.
J'ai dit qu'il y avait deux problèmes : la Constitution et l'Algérie.
Tout à l'heure Albert Gazier expliquera - et je dois dire qu'il le fait au nom d'un certain nombre d'entre nous - sa position sur les problèmes constitutionnels.
Mais relié à l'idée que je viens d'exprimer sur la personne même du général, je tiens à souligner cette constatation psychologique, à savoir que le général de Gaulle est un homme qui sera nécessairement tenté de faire une Constitution à sa mesure. Il pense sincèrement qu'il n'abusera pas des pouvoirs qui lui seront éventuellement donnée et personnellement je le crois.
Mais je crains qu'il ne se préoccupe pas beaucoup plus qu'en 1946 de ce qu'il laissera derrière lui.
Or, un costume fait à sa mesure n'ira pas forcément à tout autre, et nous risquons à son départ de voir surgir des conflits dont nul ne peut prévoir aujourd'hui l'issue.
Mais le point important, celui sur lequel je voudrais m'étendre aujourd'hui, c'est le problème algérien.
Je dis bien "le problème algérien", plus peut-être que le problème d'Afrique du Nord, car j'ai remarqué non sans intérêt et vous le comprendrez, que lorsqu'il s'est agi du règlement du problème tunisien, la solution qui a été adoptée était exactement, virgule pour virgule, celle qui est inscrite dans le texte qui a été remis par MM. Murphy et Bealey au lendemain des bons offices, avec en moins toutefois le contrôle international des aérodromes.
Qu'on ne dise pas, comme une certaine presse a voulu le laisser croire, qu'il y avait des différences importantes sur l'Algérie. Je répète, après d'ailleurs Félix Gaillard, qu'à aucun moment il n'a été question de l'Algérie dans les discussions sur les bons offices et les campagnes qui ont été faites à Alger sur ce point étaient évidemment des campagnes intéressées.
C'est donc de l'Algérie seule qu'il s'agit.
De Gaulle, c'est un fait, deux jours après les événements d'Alger, a offert ses services ; les factieux d'Alger non seulement les ont acceptés, mais ils ont immédiatement sauté sur l'occasion et de Gaulle est devenu, qu'il le veuille ou non, leur candidat.
Je ne sais pas ai vous avez lu Le canard enchainé de cette semaine... (rires)... où l'on voit toutes les raisons qu'il y a d'un côté pour envoyer de Gaulle au poteau et de l'autre pour l'envoyer au pouvoir... C'est bien la raison d'ailleurs pour laquelle il y a eu entre nous des hésitations assez graves.
Par conséquent, du fait que de Gaulle est arrivé porté par les factieux d'Alger, c'était pour nous une raison de voter contre lui. Mais je dois dire que jusqu'à présent, il semble les avoir déçus. Il n'a pas encore prononcé le mot d'intégration ; il a emmené Guy Mollet en Algérie, malgré les oppositions sérieuses, c'est donc un point en sa faveur. Mais peut-être demain rappellera-t-il M. Soustelle au pouvoir, ce qui serait un mauvais point pour lui.
Mais croyez-moi, un malentendu de cette nature ne peut durer très longtemps et

Fondation Jean Jaurès

il faudra que le général prenne position sur le fond du problème algérien et en particulier sur l'intégration.
Il faut aussi, et cela me parait être un des points essentiels du prochain Congrès, que nous prenions position nous-mêmes sur le fond du problème algérien, et ceci indépendamment des sentiments que nous éprouvons à l'égard du général.
Que veut dire le mot "intégration" ?... On en a beaucoup discuté. Certains disant : on peut concevoir une intégration dans laquelle les Musulmans d'Algérie seraient assimilés aux Européens d'Algérie... On peut concevoir une intégration dans un système plus ou moins fédéraliste. Ne nous faisons sur ce point aucune illusion. Aussi bien pour les Musulmans que pour les Européens d'Algérie, il n'y a aucun doute : c'est une assimilation non pas des uns aux autres en Algérie, mais des uns aux autres avec les Français de la métropole et l'idée maitresse des Européens d'Algérie est la suivante : il vaut mieux que les Musulmans d'Algérie soient 9 millions sur 53 millions que 9 millions sur 10.
D'ailleurs, depuis un certain nombre de semaines, les maires de nos villages, vous avez dû en avoir des échos, reçoivent des lettres de jeunes soldats qui sont en Algérie et qui sont tirées à la ronéo. J'ai pu le vérifier en tout cas pour mon département, ce sont toutes les mêmes, ce qui prouve d'ailleurs que les intéressés disposent de moyens considérables !
Eh bien, le texte est clair : "au nom de ce renouveau patriotique, de cette solidarité humaine, de nos grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, il n'y a plus qu'une seule France de 1'Algérie à l'Alsace, de la Savoie à la Provence, des Flandres au Roussillon. Par conséquent, rien de commun avec la personnalité algérienne, rien de commun avec une intégration de système plus ou moins fédéraliste, il s'agit de faire de l'Algérie exactement la même chose que la France.
C'est donc, ce qu'on nous demande, un engagement total sur le plan politique, administratif, social et économique. Bien sûr, il n'y a rien en soi de choquant sur le plan socialiste. L'égalité des hommes et l'égalité des droits n'est pas une chose que, sur le plan des principes, nous avons à combattre. Mais ce n'est pas là le problème.
Le problème est de savoir si une intégration, une telle intégration, est possible, si elle l'est est-ce qu'elle ne nous engagera pas à faire la même chose avec nos amis de l'Afrique noire qui ont manifesté - c'est le moins qu'on puisse dire, - à l'égard de la France une fidélité plus grande en moyenne que celle des Musulmans d'Algérie. Et lorsque nous aurons mesuré toutes les conséquences de cette intégration, il nous faudra voir si nous sommes en mesure, nous métropolitains, dans les conditions politiques et économiques et sociales actuelles, de la réaliser.
Sur le plan politique, on a beaucoup parlé du nombre de députés. Quel que soit le nombre des députés qu'il y aura à la prochaine Assemblée Nationale, il va de soi que la proportion devrait être assez largement respectée, ce qui signifie un nombre considérable de députés musulmans dans nos institutions.
Quelle sera leur influence ? Quels seront leurs votes?
Cela dépend évidemment du résultat des élections. Seront elles libres, ou seront-

elles truquées ?... Avec l'état d'esprit actuel de certains Européens d'Algérie, je n'ose pas répondre à cette question. Ce qui est certain, c'est que ces élus algériens siégeront à l'Assemblée Nationale uniquement pour y défendre des revendications et que nous courons d'ailleurs le risque très grand qu'ils votent presque toujours avec les Communistes.
Sur le plan administratif, je crois que beaucoup de Français européens se font des illusions et pour ma part, je n'y verrais d'ailleurs aucun inconvénient : il faudra sans doute que beaucoup de Musulmans remplacent des Français qui sont aujourd'hui les plus ardents à parler de l'intégration, mais qui n'ont pas envie du tout, pour autant, de céder leur place à d'autres...
Sur le plan social, il faudra réaliser l'assimilation totale pour toutes les lois sociales, scolaires, etc. On a essayé déjà, à plusieurs reprises, d'évaluer le coût de cette assimilation. Tout dépend, bien entendu, de ce que l'on introduit dans le calcul... Je crois qu'il est juste d'introduire la Sécurité sociale, les pensions militaires, les allocations familiales, l'assistance gratuite, les allocations de chômage... Et en Algérie cela représente peut-être quelque chose de très important... Des constructions massives d'écoles et d'hôpitaux et l'ensemble de ce que l'on appelle "les investissements non rentables", pour les investissements rentables, je fais confiance aux capitaux privés !
(Rires)
Le coût serait d'environ - c'est une évaluation qui doit être soumise à discussion, mais je ne crois pas que l'ordre de grandeur soit très inexact - d'environ 800 milliards par an, sur la base de la population actuelle, et si cette population, à la suite notamment du développement des allocations familiales, n'augmente pas de 50 ou 60% dans les prochaines années, bien entendu, auquel cas il faudrait réajuster tous nos chiffres !
Quelles sont les objections que l'on fait à ce raisonnement ?... On nous dit : mais on ne fera pas tout cela d'un coup, cette intégration, cette assimilation se réaliseront sur de longues années... A quoi je répondrai que les Musulmans ne croiront effectivement - or il s'agit bien de les ramener à nous ! - que ce qu'ils verront. On leur a déjà fait tellement de promesses à terme, notamment en 1947 qu'ils ne croiront pas ce qu'ils ne verront pas réalisé dans l'immédiat.
D'autre part, l'augmentation de la population à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, accroîtra les dépenses au fur et à mesure et par conséquent, encore une fois, les chiffres que j'ai indiqués tout à l'heure pourront être soumis à révision dans un sens tout à fait différent !
Deuxième explication, qui mérite celle-là qu'on s'y attache davantage ; on nous dit : "Mais le développement du Sahara permettra, par les ressources qu'il apportera à la France, de réaliser sans coût excessif pour la métropole cette assimilation !"
Je crois qu'il y a là un raisonnement qui n'est pas honnête sur le plan intellectuel, car quels sont les bénéfices que l'on peut attendre du Sahara ?... Camarades, le premier de ces bénéfices, il est d'un ordre assez différent, c'est de nous procurer en France des pétroles que nous ne sommes pas à même aujourd'hui de nous procurer en devises... Mais cela ne signifie pas que sur

l'exploitation même du pétrole du Sahara, compte tenu des difficultés d'acheminement, nous réalisions des bénéfices financiers importants.
Savez-vous quel est le montant de la redevance payée à l'Arabie Saoudite, dont les pétroles sont en exploitation depuis longtemps ? Elle est de l'ordre de 100 millions de dollars par an, c'est-à-dire de 42 milliards de francs. Tout laisse penser que dans dix ans, nous arriverons péniblement pour le Sahara à ce chiffre. Par conséquent, lorsqu'on fait les calculs réels, on s'aperçoit que les ressources financières du Sahara, le bénéfice du Sahara, représentera 5% du coût de l'assimilation !...
Qu'on ne vienne pas nous dire aujourd'hui que nous paierons l'une avec l'autre, cela n'est pas vrai.
Le danger de l'intégration est donc qu'une nouvelle promesse faite aux Musulmans ne soit pas tenue, ce qui poussera vers 1'indépendance totale ceux qui acceptaient encore hier une formule originale avec la France.
Tous nos efforts pour une solution intermédiaire sont fondés sur cette personnalité algérienne que Guy Mollet s'est attaché à définir avec tant d'insistance et de persévérance et risquent donc d'être perdus.
Nous avons donc quelques bonnes raisons d'être réservés, pour ne pas dire opposants, à l'égard d'une politique qui va à l'inverse de ce que nous avons toujours souhaité.
Mais je sais 1'objection pour l'avoir entendu souvent et je veux y répondre : "Que vous n'aimiez pas cette politique, soit, mais si vous ne la soutenez pas, vous en amènerez une pire." Je ne veux pas trop revenir sur les événements du mois de mai, pour éviter des polémiques prématurées. Il faut toujours laisser à l'histoire le temps de s'écrire... De Gaulle était-il évitable ?... Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il l'était de moins en moins au fur et à mesure que les défenseurs du régime perdaient eux-mêmes confiance en leurs possibilités. Une réaction était certainement davantage possible le 14 mai que 15 jours plus tard...
En tout cas, je le dis pour l'avenir : quelle que soit la réalité sur ce point, si un coup de force avait dû être tenté, je tiens à affirmer que c'est un risque qu'un certain nombre d'entre nous avaient accepté de courir...
(Applaudissements)
Guy Mollet me répondra qu'un régime de colonels installé en France l'eut été pour longtemps... Qu'il ne se fasse pas d'illusion. De Gaulle a retardé le problème. Je ne pense pas qu'il l'ait évité. Seulement, quand il partira, ses successeurs trouveront une Constitution facile à utiliser, des partis politiques écrasés... autrement dit la table rase qui facilitera les choses aux factieux de demain !
Il ne nous restera plus alors que la lutte clandestine avec les Communistes que nous avions toujours voulu éviter, cependant que la France sombrera dans une crise économique effroyable et une perte de prestige, dont nous avons déjà un exemple qu'il convient de rappeler à certains égarés de l'armée et sur lequel la presse s'est tue très soigneusement au cours de ces derniers jours...
C'est en effet à cause de l'affaire de Sakiet et de l'affaire du 13 mai que le Congrès américain a pratiquement réservé aux Anglais de bénéfice de son aide

atomique. Et si demain nous n'avons pas les moyens de défense qui nous sont indispensables, par un singulier paradoxe ce sera peut-être en partie à l'armée que nous le devrons !
En tout cas, camarades, je maintiens formellement ce que j'ai dit, avec des renseignements très sûrs.
Revenons-en, pour conclure, à nos préoccupations immédiates. Pour un certain nombre d'entre nous, quelle que soit l'analyse faite du passé, le problème actuel est le suivant : comment éviter une rupture du Parti Socialiste qui mettrait définitivement la Gauche française hors d'état de faire face aux menaces qui s'amoncellent ? Ou bien nous laissons les communes demain les maîtres du jeu... Ou nous restons dans la voie d'un soutien, d'une participation quasi inconditionnelle au gouvernement actuel, il sera beaucoup plus difficile d'éviter cette rupture, et je crains le moment où les hommes du même parti risqueront d'avoir à répondre oui ou non au référendum, c'est-à-dire à s'allier avec les uns contre les autres aux prochaines élections...
Si nous prenons un peu plus de champ, si nous pouvons juger la Constitution objectivement et non en fonction de la participation de quelqu'un des nôtres au gouvernement, si nous défendons dans le pays nos thèses sur l'Algérie tels que nous les avons toujours défendues - et mes opinions n'ont pas changé sur ce point - alors, nous avons une chance de maintenir l'unité du Parti, et quoi qu'en dise Lussy, cela me parait essentiel... Nous n'avons pas assez de forces pour nous permettre de les disperser... Il n'est pas facile, bien sûr, de recoller ce qui a été cassé et je déplore pour ma part les excès de langage qui de part et d'autre ont blessé des hommes et créé des inimitiés...
(Applaudissements)
Mais plus la tâche nous parait difficile, plus même elle peut paraitre à certain insurmontable, plus nous devons faire preuve de courage pour l'affronter, et je vous assure que si le Congrès de septembre se termine sur une nouvelle manifestation de l'unité du Parti, alors je crois sincèrement que rien ne sera perdu en France pour la démocratie et le Socialisme !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier, ensuite à Félix Gain, puis à Guy Mollet.

## Albert Gazier

Camarades, tout à l'heure, Jaquet a parfaitement bien exposé les raisons qui ont dicté leur vote aux 49 députés qui se sont refusés à accorder l'investiture au général de Gaulle. Je ne reviendrai pas sur ce point.
Depuis cette investiture, depuis le 1er juin, reconnaissons que dans bien des domaines, nous vivons dans l'équivoque. Les paroles et les actes du chef du gouvernement sont tels que chacun peut y trouver un aliment pour sa propre thèse, ce qui est notamment le cas pour l'affaire algérienne, ainsi que Pineau vient de le démontrer.
Dans d'autres domaines, il n'y a pas d'équivoque, notamment en ce qui

concerne les mouvements préparés de certains fonctionnaires et les nominations à des postes importants, de telle manière que l'on peut se demander si le système n'est pas en train d'être remplacé par le système D...
Dans d'autres domaines encore, des décisions inéluctables sont volontairement retardées, pour n'être prises qu'après le référendum... et probablement après les élections générales. C'est notamment le cas en matière économique et sociale.
Sur la politique économique et sociale, nous ne sommes pas très renseignés, puisque le général de Gaulle a très peu répondu aux questions qui lui étaient posées sur ce point.
Ce que nous savions, c'est que M. Pinay conduit la politique économique, qu'il n'a guère changé depuis 1952, que son emprunt ressemble à celui de cette époque et que les capitaux factieux, les capitaux enfuis à l'étranger, reçoivent sous forme d'une prime de change l'équivalent des décorations dont on disait tout à l'heure qu'elles avaient été attribuées aux policiers factieux en Corse...
(Applaudissements)
Nous savons aussi que les salaires et rémunérations sont bloqués sans contrepartie. Nous savons encore que le prix du charbon sera augmenté après le référendum sans doute et que des impôts nouveaux interviendront à cette époque.
Je souhaite, pour ma part, que le Parti ne reste pas silencieux en manière économique et sociale. Nous serons certainement tous d'accord là-dessus, pour qu'à une occasion prochaine nous définissions notre position et nos objectifs.
Je voudrais parler maintenant de la Constitution.
En matière constitutionnelle, les textes pris en eux-mêmes n'ont pas une importance décisive. C'est ainsi que la Constitution de l'union soviétique est vraiment, dans son texte même, une Constitution très démocratique. L'application en est différente. De sorte que nous n'aurons pas seulement à étudier les textes constitutionnels qui nous serons présentés, mais aussi l'aspect plébiscitaire du référendum prochain qui risque non seulement d'approuver les projets constitutionnels, mais aussi de donner un blanc-seing à celui en faveur duquel le plébiscite se sera prononcé !
Mais tout de même, les textes sont importants. Ils révèlent les pensées. Aujourd'hui, nous en sommes réduits à des conjectures...
Je ne peux donc pas chercher à savoir, je n'en ai pas le moyen, ce que sera le texte soumis à référendum, donc à définir par avance quelle sera notre attitude sur ce texte lui-même, mais je me contente de poser un certain nombre de principes pour qu'ensuite nous puissions en faire 1'application aux textes précis qui nous seront soumis.
D'abord, il est évident que la Constitution de 1946 doit être réformée.
Je crois qu'il existe deux lignes de pensée pour cette forme de réforme.
J'exclus complètement tout ce qui peut ressembler à des Constitutions du type Etats-Unis d'Amérique ou du type Suisse. Ce sont, en effet, deux Etats fédéraux et il est essentiel de constater que les pouvoirs très étendus que peuvent détenir les pouvoirs centraux sont limités par l'autonomie des Etats et des cantons, de sorte que le problème ne se pose pas du tout de la même manière dans un Etat

fédéral comme les Etats-Unis d'Amérique, ou dans un Etat centralisé comme la métropole française.
Je crois, ceci mis à part, que deux voies sont possibles :
- La première voie repose sur les principes suivants :
La souveraineté étant le peuple, mais le peuple n'a pas les moyens d'exercer lui-même cette souveraineté ; il ne peut pas discuter des lois, se prononcer sur des amendements, choisir les hommes qui composent les équipes gouvernementales.
Il est donc conduit a déléguer sa souveraineté à une assemblée qui, à son tour, choisit le pouvoir exécutif.
En étudiant la Constitution de 1946, Léon Blum critiquait le droit donné aux sénateurs de participer à l'élection du Président de la République en disant : ce droit doit incomber à la seule assemblée souveraine issue du suffrage universel direct mais, ajoutait-il, ça n'a pas beaucoup d'importance étant donné qu'heureusement le Président de la République n'a pas de pouvoirs.
Il est évident que si le Président de la République devait avoir des pouvoirs, l'objection de Léon Blum prendrait toute sa force et une force encore accrue si le collège électoral devait être beaucoup plus étendu que la réunion des deux assemblées parlementaires.
Dans le système que j'indique, c'est-à-dire une assemblée délégatrice de la souveraineté populaire, elle choisit 1'exécutif, elle a le droit de le révoquer, mais doit évidemment prendre des précautions contre ses propres caprices et ne révoquer les hommes qu'elle a elle-même choisis que pour des motifs graves et avec une procédure étudiée et elle peut aussi, puisqu'elle est détentrice du pouvoir, fixer à cet exécutif qu'elle choisit une très large délégation d'attributions et notre Constitution est imparfaite sur ce point et doit être fortement corrigée.
C'est la thèse socialiste, c'est la thèse démocratique, c'est celle que nous avons défendue pour la Constitution de l'Etat mais que nous appliquons tous les jours dans nos associations, dans nos syndicats, dans nos partis politiques où nous avons des Congrès souverains, déléguant leurs pouvoirs à une assemblée plus restreinte qui, elle-même, choisit et surveille son exécutif.
La deuxième thèse, la deuxième voie, c'est celle exposée par le général de Gaulle dans son discours de Bayeux.
Je ne veux pas dire que je suis sûr que la Constitution qu'il présentera sera celle de Bayeux. Je n'en sais rien, je dis seulement que si elle devait être, se rapprocher de la Constitution de Bayeux, les objections que nous avons faites en 1946 garderaient toute leur valeur.
Dans cette thèse, le chef de l'Etat n'est pas élu au suffrage universel mais il n'est pas non plus élu par l'assemblée souveraine. Dans cette thèse, le chef de l'Etat n'a pas un simple rôle représentatif, il dirige en fait le pouvoir exécutif.
Il n'est pas responsable devant une assemblée. Il n'est responsable envers personne. En cours de mandat, personne ne peut le remplacer.
On dit que c'est la séparation des pouvoirs, mais, camarades, la séparation des pouvoirs n'a jamais été une thèse socialiste. La seule thèse socialiste en cette matière c'est que le pouvoir judiciaire doit être indépendant des autres pouvoirs,

et la thèse socialiste ne s'est jamais prononcée en faveur de la séparation du pouvoir législatif et exécutif, bien au contraire, et d'ailleurs dans la thèse de Bayeux il existe un faux équilibre entre les pouvoirs ; en réalité, le déséquilibre est en faveur de l'exécutif et au détriment de l'assemblée théoriquement souveraine car si l'exécutif peut dissoudre l'assemblée et la renvoyer devant ses électeurs, l'assemblée, elle, ne peut pas renvoyer, quoi qu'il fasse, le chef de l'exécutif devant ses propres électeurs.

Et ce serait encore plus grave si le chef de l'exécutif avait le droit, par-dessus la tête de l'assemblée, de soumettre à référendum des lois ou des décrets que celle-ci n'aurait pas votés ou pas examinés. Même si ces pouvoirs n'étaient en vigueur que pour des circonstances graves, ce serait très important car c'est dans les circonstances graves que les dangers sont les plus redoutables.

En bref, la thèse de Bayeux ressemble, sur bien des points, à la Constitution de Louis-Philippe, à celle de 1830 et aussi à la Constitution de 1875 dans l'état d'esprit où elle a été votée par l'assemblée royaliste qui l'a adoptée, esprit royaliste et autoritaire qu'Alexandre Millerand a essayé un jour contre nous de ressusciter.

En bref, cette Constitution mérite parfaitement les appréciations qu'en 1946 Léon Blum écrivait dans ses articles du "Populaire". Le 1er Ministre, ou le Président du Conseil est réduit au rôle d'un fondé de pouvoirs, d'un homme de confiance, d'un porte-parole vis-à-vis du Parlement, alors que le chef de l'Etat dirige la politique et qu'il n'est ni l'élu du peuple, ni le mandataire responsable et révocable de l'assemblée délégatrice de la souveraineté.

Je veux insister, en matière constitutionnelle, sur un dernier point, c'est que sans la voie tracée par Bayeux, il n'existe que deux possibilités : ou bien l'exécutif qui n'est pas issue de l'assemblée souveraine a des pouvoirs, et nous allons vers le régime autoritaire et vers le régime personnel, ou bien alors, par cette crainte, on lui enlève ses attributions et nous n'avons plus du tout de réforme constitutionnelle, de sorte qu'une seule voie est ouverte, la première que j'indiquais tout à l'heure, celle d'un exécutif fort, d'un exécutif qui ne puisse être remplacé que dans la mesure où l'assemblée aura désigné son successeur, mais un exécutif qui sera issue de la seule institution représentative de la souveraineté populaire qu'est l'Assemblée Nationale de demain.

Sur ces points, le Congrès décidera. Mais, il devra aussi prendre en considération l'aspect plébiscitaire dont je parlais tout à l'heure. Nous avons un Sénat déjà en partie gaulliste et qui risque d'être davantage gaulliste s'il est transformé. Nous risquons d'avoir une Assemblée Nationale introuvable, soit qu'elle sorte du scrutin actuel, avec l'apparentement, soit, ce qui revient au même en la circonstance, d'un scrutin départemental à deux tours car tout le monde sait bien que les apparentements ont été le fait de confondre en un seul tour les opérations qui, dans le scrutin dont je viens de parler, s'effectuaient à huit ou quinze jours de distance, et ainsi nous risquons, même si les textes différaient sur de nombreux points de la Constitution de Bayeux, de trouver réunie, toutes les conditions du pouvoir personnel et du blanc-seing donné au chef du gouvernement ou au chef de l'exécutif de demain.

Le Congrès décidera.
Je crois que le Congrès aura surtout à décider cela et qu'il ne devrait pas juger le passer.
Jaquet, Bineau, d'autres encore, ont montré - et je les approuve sans réserve - que le 1er juin, nous nous sommes séparés, mais qu'aucune question de doctrine - et Brutelle, dans un excellent article l'exposait – n'était à l'origine de cette séparation. Il y avait des deux côtés des républicains et des démocrates, seulement séparés sur la recherche de la meilleure manière de sauver la démocratie.
Les motifs sont parfaitement honorables et les attitudes de certains d'entre eux sont dignes de respect parce qu'elles sont courageuses.
On peut très bien - et c'est mon cas - ne pas approuver les décisions de Guy Mollet, mais est-ce qu'il serait possible, sans une injustice inadmissible, de lui refuser la marque du courage ?
(Applaudissements)
Je dis, alors que je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point, que c'est faire preuve d'un courage émouvant que de voir un homme tout sacrifier et tout risquer pour essayer de saisir ce qu'il croit, à tort ou à raison, être l'une des chances de survie de la République et de la démocratie !
(Vifs applaudissements)
Alors, nous ne devons rien faire qui puisse compromettre les chances encore très nombreuses de nous retrouver, par les circonstances de demain, dans le même camp. Je crois pour ma part que le meilleur, pour le Parti Socialiste, serait que, le plus rapidement possible, nous nous entendions pour adopter une attitude d'opposition constructive. Je crois que nous ne devons pas laisser le Parti Communiste apparaître comme le seul opposant. Je crois que nous devons donner à l'opinion un point d'accrochage, pour le jour que je crois presque certain, où elle sera déçue par la politique internationale, ou la politique algérienne, ou la politique économique, financière et sociale. Mais, je tiens bien à le préciser, nous ne devons rien faire avec le Parti Communiste, nous ne devons établir avec lui aucune liaison et aucune communauté de décision... (Applaudissements)... et cela pour deux raisons : la première, je reprends l'expression de Jaquet, parce qu'on ne combat pas sérieusement une menace de dictature en favorisant une autre dictature... (Applaudissements)..., et la deuxième, qui est une question de fait, est que la politique communiste a provoqué dans beaucoup de couches sociales, et notamment dans la classe ouvrière, une répulsion telle que beaucoup de républicains préféreraient encore le régime autoritaire que je viens de dénoncer plutôt que la démocratie populaire qu'elle nous promet.
(Applaudissements)
Alors, nous devons pratiquer une politique d'opposition constructive.
Je vous ai dit sur un certain nombre de points ce que je pensais de l'attitude gouvernementale et je n'ai pour ma part, comme Christian Pineau d'ailleurs le faisait tout à l'heure, aucune hésitation à approuver complètement ce qui s'est fait à l'égard du Maroc et à l'égard de la Tunisie. J'aurais voulu simplement que,

dans les commentaires officiels, on insiste davantage sur les rapports entre les accords franco-tunisiens et ceux qui avaient été préparés par Christian Pineau sous le gouvernement de M. Gaillard. Je n'ai, pour ma part, aucune hésitation à approuver complètement les projets qui tendent à faire du vice-président de nos conseils de gouvernement des territoires d'Outremer le véritable chef de l'exécutif. Je voudrais tout de même que cela n'apparaisse pas comme une innovation sortie du néant alors qu'il s'agit de la reproduction pure et simple des projets de notre camarade Jaquet lorsqu'il était ministre de la France d'Outremer et lorsque, député, il a déposé sur le bureau de 1'Assemblée Nationale des textes que l'on reprend purement et simplement aujourd'hui. Mais, ce qui était bon avec Pineau et Jaquet, sous Gaillard, n'est pas, si c'est la même chose, mauvais sous le gouvernement de de Gaulle et nous ne devons pas cacher notre approbation sur des décisions de cette nature.
Par contre, nous devons dire clairement notre désaccord sur tout ce qui ressemble à la politique d'intégration en Algérie. Nous ne devons même pas avoir l'air, par un silence temporaire, d'approuver cette politique.
Je crois que le Parti devrait proclamer qu'il faut dissoudre les comités de salut public.
(Applaudissements)
Il faut dissoudre les comités de salut public qui sont des sortes de soviets, avec cette différence que les soviets de 1917, tout au moins, étaient composés d'ouvriers et de soldats, tandis que ceux d'Alger et de Corse sont composés de colonels et de colons.
(Rires)
Nous devrions donc demander la dissolution des comités de salut public.
En matière économique et sociale, je pense que nous devons préciser notre position, appeler les ouvriers derrière un Parti Socialiste qui sera plus que jamais soucieux de leurs intérêts et de leurs revendications.
Je pense donc que c'est dans une attitude d'opposition constructive, sans hostilité a priori, jugeant sur des inquiétudes ou jugeant sur des actes que nous pouvons retrouver l'unité du Parti qui, chacun le sait bien, est le seul rempart de la démocratie.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gouin, pour 20 minutes, ensuite Guy Mollet.

## Félix Gouin

Camarades, dans le grave débat où nous sommes engagés, il y a un seul moyen d'éviter de blesser l'amitié, la fraternité des socialises, c'est de laisser parler les faits et de rechercher ensuite objectivement les enseignements qui en découlent.
C'est par conséquent en partant des faits connus, vérifiés, établis, que j'entends justifier ici la position que j'ai prise avec 40 de nos collègues.
Quand on essaie, camarades, de se dégager de ce tintamarre de généraux dans lequel nous avons vécu depuis le 13 mai, on est amené à constater que la reprise du pouvoir par de Gaulle est la résultante de trois éléments essentiels qu'on ne

peut ni isoler ni dissocier.
Premier élément : il n'est pas niable et il crève les yeux, qu'il ait ou non participé au complot d'Alger, que le général de Gaulle en est le bénéficiaire, il en est l'héritier et ceci confère à son pouvoir un caractère auquel je n'ai pas souscrit et ne pourrai jamais souscrire.
Deuxième constatation : la rébellion algérienne a fait jaillir dans le pays une psychose de guerre civile qui a paralysé le gouvernement légal, le Parlement, la grande masse française.
C'est cela qui explique le consentement résigné à ce qui fut et ce qui reste un attentat contre la souveraineté nationale.
Enfin, troisième élément favorable aux desseins de de Gaulle, c'est le courant général d'antiparlementarisme qui, sans aller jusqu'aux violences que nous avons connues en 1934 après l'affaire Stavisky, a miné en profondeur les structures essentielles du régime : les ouvriers, les paysans, les commerçants, les artisans. Et cela, cette nouveauté, est lourde de menace pour l'avenir : la haine farouche d'une armée pour l'appareil démocratique.
Dans un tel climat, camarades, on comprend sans l'excuser la quasi-indifférence totale de l'opinion qui a laissé, il faut bien le dire, étrangler le régime sans esquisser le moindre geste.
Le tout a abouti à cet incroyable paradoxe qui consistait à camper de Gaulle en mainteneur de la paix civique et en sauveur de ce qui reste du régime républicain.
Je me refuse quant à moi à me prêter à ce que j'appelle une déformation des faits. Je dis que, sans la révolte des paras d'Alger, de Gaulle n'aurait pas conquis le pouvoir qu'il a abandonné en 1946.
Il affirme qu'il n'a pas été à l'origine de ces menées factieuses, que son nom et son origine ont été utilisés là-bas sans son consentement. Mais si cela est vrai, comment approuver, comment justifier son communiqué du 15 mai, qui a rompu un silence de 3 ans et qui est intervenu deux jours après les mutineries militaires d'Alger ?
On peut tenter d'interpréter ce silence avec quelque indulgence. Je dis que, jamais peut-être aussi peu de mots n'ont renfermé autant de pouvoir explosif.
Dès cet instant, pour mon compte personnel, ce document m'a paru chargé de menaces et pour le régime, il suffit de le relire pour en acquérir la certitude.
Le général de Gaulle qui évoque le trouble de l'armée, le justifie en invoquant seulement la dégradation de l'Etat. Il n'y a pas une phrase pour rappeler leur devoir, comme l'avait fait le président Coty, à ceux qui venaient d'y manquer gravement. Il n'y a pas un mot pour signifier aux factieux qu'ils n'avaient pas le droit de parler au nom de la patrie, dans l'instant même où leur indiscipline menaçait son unité et son intégrité matérielle. Et après ces silences révélateurs, l'homme du 18 juin se déclarait prêt à assumer tous les pouvoirs de la République.
Camarades, je le dis avec émotion. J'ai été bouleversé par l'approbation silencieuse de la sécession, par l'acceptation tacite de la répression d'Alger qui s'est vue confirmée, approuvée, encouragée, dans sa criminelle entreprise.

Collection Jean Pierre

Et je dis que c'est cet effroyable silence qui a placé le Parlement devant cette bouleversante alternative : ou se rallier à de Gaulle et à travers lui, légaliser l'illégalité d'Alger, ou faire front à l'émeute, dans le fragile espoir de tuer dans l'œuf le germe de fascisme qu'elle portait en elle.
Devant cette alternative, vous le savez, et dans un premier temps, le Parti Socialiste s'est dressé tout entier solidairement contre la sédition qui venait d'éclater à Alger, la preuve en figure dans l'Officiel. Voyez le discours courageux et énergique de Naegelen. La preuve en est inscrite également dans les archives du Parti. Relisez l'ordre du jour de Mérigonde, voté à une énorme majorité par le groupe et le Comité directeur.
La réplique à cette attitude courageuse et unanime du groupe est venue d'Alger. C'est M. Alain de Sérigny, dont on connait l'amour particulier pour la République, qui écrivait dans son journal, au lendemain de la première prise de position de de Gaulle : "Le général a rompu le silence. Il a répondu à l'attente angoissée des populations d'Algérie. Son message est tel que nous l'attendions."
Et quelques jours après, faisant écho à ce gaulliste inattendu qu'était M. de Sérigny, quelques jours après, le général Massu, donnant un interview à un représentant de l'Evening news, journal anglais, disait : "D'ici, une semaine, nous étions au 23 mai, le général de Gaulle sera au pouvoir."
Camarades, le général Massu n'a pas de réputation d'être un fin diplomate, mais quand on connaît la suite, on ne saurait nier évidemment ses dons de divination.
Mon opposition totale, absolue, à de Gaulle découle de cet ensemble de faits. Leur signification est aveuglante. Comme au 18 brumaire 1851, avec le sang en moins, une fois de plus, la violence a faussé le jeu normal des institutions. Un quatrième pouvoir s'est installé dans la République, le pouvoir militaire et nous savons où cela a conduit l'Espagne ou le Portugal.
Ce n'est pas cependant, camarades, je vous le dis, sans trouble que j'ai pris ma résolution, car j'en ai mesuré les périls. J'ai mesuré également la gravité de notre position. A mes craintes, faisaient du reste écho les craintes des camarades que nous avions délégués auprès du président Pflimlin "Attention", nous disaient-ils, "écarter de Gaulle, c'est ouvrir la voie à la guerre civile."
J'ai longuement réfléchi à cette terrible éventualité. Je dis que, dans les jours qui viennent, le Parti devra également y réfléchir. Pour mon compte personnel, je n'ai pas cru à la guerre civile, même dans le moment où elle semblait le plus imminente. Je n'y ai pas cru dès le moment ou de Gaulle a revendiqué tous les pouvoirs, c'est-à-dire dès le 15 mai, car à mon sens et dès cet instant, il était impensable de croire à la possibilité d'une révolution sanglante et je crois que la démonstration en est facile.
Quand de Gaulle a posé sa candidature au pouvoir, un homme avait déjà désamorcé ce qui pouvait conduire à la guerre civile. Cet homme, c'est le président Pflimlin, ordonnant au général Salan, dans les premières heures de la rébellion d'Alger, de laisser le champ libre aux factieux et de regagner purement et simplement les sous-sol du gouvernement général. A partir de ce moment-là, il n'est pas douteux que les forces de l'ordre ont été entraînées dans un glissement mortel et, d'un seul coup, on a vu se dissoudre, comme dans un bain

corrosif, leur loyalisme, leur volonté et leur discipline. Et le glissement a été d'autant plus compréhensible que l'appel du général de Gaulle a catalysé dans le pays un ensemble d'espoirs diffus, qui a fait éclater toutes les formations politiques et qui devait entraîner fatalement une solution non sanglante de la crise.

Voyez-vous, camarades, je relisais ces jours-ci un auteur que l'on se relit plus très souvent dans le Parti, c'est Georges Sorel, analysant la puissance des mythes sur les masses. Nous nous sommes heurtés, au lendemain du 13 mai, aux mythes que l'on a forgés autour de l'homme du 18 juin, depuis qu'il a quitté le pouvoir, car on a fait de de Gaulle à la fois le restaurateur de la République, le champion de l'indépendance française, le libérateur des peuples colonisés, l'apôtre de la grandeur du pays, le sauveur du régime, la victime des partis et le dénonciateur de leur malfaisance.

C'est cet ensemble de mythes diffus et contradictoires qui a permis à de Gaulle de rallier à lui un large éventail d'opinions. Si on ajoute à cela l'euphorie d'un pays qui, quoique mal administré, a vu s'organiser devant lui le plein-emploi, les congés payés, une expansion industrielle remarquable, un standard de vie satisfaisant, on comprend mieux, camarades, la plasticité de la masse, qui a préféré se soumettre à l'événement plutôt que de le dominer, dans l'espoir - comme disait autrefois Caput - que tout finirait bien par s'arranger.

Et c'est ainsi que le nouveau système vit depuis des semaines, sur une série d'équivoques, de contradictions et de faux-semblants, que les événements vont peu à peu dissiper, j'en suis profondément convaincu. C'est par là qu'il est fragile et c'est par là surtout qu'il risque d'accumuler sur nos têtes les menaces les plus redoutables.

Pendant qu'ils s'efforcent à Paris de consolider et de légaliser le pouvoir, les factieux d'Alger affirment leur volonté de faire sauter le régime et d'en éliminer ce qu'ils appellent "les séquelles."

Pour eux, de Gaulle n'est qu'une première étape. Un jour viendra fatalement où les conceptions des uns se heurteront aux conceptions de l'autre. Et alors, je dis que la tentation de recourir à nouveau à la violence sera d'autant plus puissante chez les factieux qu'elle a trouvé sa justification dans une victoire facile et également dans l'approbation enthousiaste d'une presse domestiquée. Pour peu qu'à ce moment-là, les illusions des masses se soient dissipées, je dis que le pays se trouvera, dans une situation véritablement révolutionnaire et c'est pour cela que je prétends que de Gaulle n'a pas écarté du tout le spectre de la guerre civile. Il l'a peut-être simplement retardée et le formidable problème qui s'est posé à notre conscience à tous, a été de savoir comment parer à la fois aux dangers du présent et aux périls de l'avenir. C'est sur ce point que chacun de nous devrait apporter ici le bilan de ses hésitations et le bilan également de ses certitudes.

Pour moi, camarades, je n'hésite pas à dire ; les hésitations l'ont emporté de loin sur les certitudes. Il y a deux éléments qui ont contribué à ma conviction. D'abord, la connaissance de l'homme qu'est le général de Gaulle, et ensuite la façon dont il vient d'accéder au pouvoir.

Je suis étonné qu'il n'y ait que Pilou qui ait abordé le côté personnel et

psychologique qui est relatif précisément à l'aspect particulièrement attachant et inquiétant à la fois de la psychologie du général de Gaulle. Les éléments psychologiques ont toujours de l'importance quand il s'agit du jugement d'une personnalité hors-série.

Je ne veux pas ici instruire un procès d'intention. Je veux simplement rappeler quelques faits précis et quelques faits contrôlés, que nos camarades ont bien tort d'avoir oubliés, car j'ai vécu de 1942 à 1946 très près du général de Gaulle. J'ai vécu avec lui un an à Londres, quand j'y représentais le CAF. J'ai vécu un an à Alger, quand j'étais président de l'assemblée consultative. J'ai vécu deux ans auprès de lui, quand je présidais l'assemblée consultative et que j'ai été amené à lui succéder.

Je tiens à rappeler que je n'ai jamais participé, vous m'en rendrez témoignage, aux campagnes organisées contre lui. Je l'ai dit, je le répète, j'ai toujours admiré la noblesse de son patriotisme, son entêtement héroïque qui, jour après jour, a forgé une nouvelle âme à la France vaincue. Il fut à un moment - et nous ne renions pas cela - il fut à un moment l'incarnation de nos fiertés et de nos espoirs et, à ce titre, par conséquent, il mérite notre gratitude et notre respect. Mais à côté du restaurateur de la patrie que chacun de nous admire, il y a l'homme politique qui est soumis, comme tous les hommes politiques, à la critique et au jugement d'autrui. Je le dis comme je le pense, camarades, et j'apporterai des faits pour le prouver.

Le général n'a jamais été - il n'est pas, il ne sera jamais - un démocrate et la raison profonde de ce désaccord de pensée qui a surgi entre lui et les républicains tient précisément d'abord à son origine patricienne, ensuite à sa formation militaire et surtout, aux six années durant lesquelles il a pu lâcher la bride à sa passion d'autorité qui est, on peut le dire, le trait dominant de son caractère.

Quand il a organisé, loin de France, dans les premières heures de la bataille pour la libération de la patrie, quand il a organisé le comité de défense de l'empire à Brazzaville, quand il a organisé ensuite le comité national de la France libre à Alger, il a édicté une ordonnance qui allait servir de statut à son action.

Dans ces ordonnances-là, de Gaulle s'est arrogé un pouvoir discrétionnaire, lui permettant de nommer, de révoquer, comme il lui plaisait ceux de ses collaborateurs qui étaient à coté de lui. Ce n'était pas là quelque chose de théorique et ceux qui ont vécu à Londres savent bien dans quelles conditions, véritablement humiliantes, il a été obligé parfois de congédier certains de ses collaborateurs, sans donner du reste d'explications à personne.

Autre fait. Pendant que nous étions à Londres, il y a eu un moment des parlementaires qui étaient là-bas représentant tous les compartiments de l'éventail politique. Nous avons essayé parfois, camarades - c'était notre devoir et c'était notre droit - nous avons essayé parfois d'intervenir auprès de de Gaulle, sur certains problèmes vitaux qui se posaient pour notre pays, je peux dire et je n'en dirai pas davantage, que nous avons été écouté, mais que nous n'avons jamais été entendus.

Enfin, est-ce qu'il est besoin de rappeler l'expérience des deux assemblées

Fondation Jean Jaurès

consultatives d'Alger et de Paris ? J'ai conduit bien souvent des délégations des bureaux de ces assemblées consultatives qui se plaignaient que l'on faisait fi de leurs recommandations, qui se plaignaient que, dans les Commissions, les ministres ne venaient pas, qu'ils ne répondaient pas aux questions qu'on leur posait. Sa brusque démission en 1946 n'a pas eu d'autre cause : le désir de maintenir intacte une autorité, car en fait, de Gaulle n'a jamais et n'acceptera jamais l'idée de discuter ou de disputer avec les partis qui sont l'essence même des régimes démocratiques.

La clé de cette âme fière et solitaire, comme le qualifiait Léon Blum, c'est que de Gaulle entend être le chef du gouvernement, mais non pas le président du gouvernement.

Et entre ces deux termes, je vous l'assure, il y a plus qu'une nuance.

Quand on connaît ces éléments psychologiques, camarades, il est difficile de croire que l'homme ait pu changer, encore plus malaisé de penser que ceux qui sont des républicains et qui sont à côté de lui, pourront infléchir dans un sens démocratique sa ligne de conduite.

Oh ! Je sais, de Gaulle leur a fait à côté de lui une place, mais cela n'a pas été une concession de sa part. C'est un calcul subtil et particulièrement payant, car il suffit d'avoir les yeux ouverts pour le comprendre. Les événements du 13 mai offraient à de Gaulle deux possibilités d'accès au pouvoir. Il pouvait y parvenir simplement en s'appuyant sur la rébellion militaire, car le coup d'Etat était entré dans le domaine du possible, en l'état de carence de tous les organes représentatifs de la nation. Il pouvait, par contre, préférer sauver les apparences et se servir seulement de la pesée de la violence, pour forcer la main à la représentation nationale. C'est cette méthode qu'il a choisie, pour un certain nombre de raisons, dont à mes yeux la principale est que, pour satisfaire cette passion d'autorité dont je vous parlais tout à l'heure, qui est vraiment, je vous le répète encore une fois, la dominante de son caractère, de Gaulle avait besoin, dans la conjoncture où il accédait au pouvoir, de pouvoir librement jouer entre les forces contradictoires qui étaient entrées en mouvement autour de lui. Il avait besoin de l'armée pour imposer son pouvoir aux politiques. Il avait besoin des politiques pour s'imposer à l'assemblée et c'est cet ensemble de faits qui l'a amené à composer à la fois avec les éléments de violence déchaînés à Alger et les représentants qualifiés de ces partis qu'il n'a cessé pendant depuis 12 ans d'accabler de son mépris, de son mépris de fer, comme il disait. Et ceci explique, par conséquent, camarades, les concessions, les équivoques, les contradictions et les faux-semblants du régime qui vient de naître.

A l'armée en révolte, il prodiguera à Paris, avant son investiture, des encouragements les plus nets et il lui dira son approbation à Alger, dès son premier voyage.

Là encore, j'apporte des preuves. Quand de Gaulle donne sa conférence de presse le 19 mai, un journaliste ému par son silence sur la rébellion, lui pose une question terriblement embarrassante :

"Votre revendication du pouvoir n'a-t-elle pas redonné courage aux factieux ?"

Réponse : "Je souhaite donner courage et vigueur aux Français qui veulent

l’unité nationale, qu’ils soient en France ou en Algérie."
Et il ajoute, sur l’armée : "Elle a jugé de son devoir d’empêcher que le désordre s’établisse. Elle l’a fait et elle a bien fait."
Approbation totale et l’armée ne s’y trompe pas. Quelques jours après, devant le comité de salut public d’Alger, lors de sa première visite, il est encore plus net. "Vous avez été - déclare de Gaulle au comité de salut public - le torrent et la digue, torrent et digue sont une source d’énergie disciplinée. Je souhaite que, dans la métropole, l’action pour la rénovation de notre pays se fasse dans les mêmes circonstances d’ordre et de sagesse qu’en Algérie."
Gardons-nous surtout de penser, camarades, que ce sont là des vœux et des pensées platoniques, de simples habiletés tactiques. Quand de Gaulle parle, les mots ont une pesanteur de signification que les républicains ne doivent pas ignorer, et il en est tellement ainsi qu’à l’heure où nous sommes, malgré les précautions de forme du gouvernement - nous le savons tous, on ne peut plus le nier - l’Algérie est devenue un corps étranger dans la République et l’armée y exerce sans freins et sans limite une autorité absolue. Elle ne fait du reste pas mystère de ses intentions. Elles sont claires. Elles sont évidentes. Elles sont fracassantes. Paris doit se mettre à l’heure d’Alger.
C’est ici, camarades, que des camarades, dont je ne suspecte pas la bonne foi, ont pensé que leur présence auprès du général pourrait neutraliser, dans une certaine mesure, la poussée prétorienne d’Alger.
Je n’ai pas partagé - et je partage de moins en moins - ces illusions. Il faut voir en face les réalités. Les partis et les hommes qui les représentant, ne peuvent jouer un rôle véritablement utile dans une démocratie quand le Parlement, qui est le champ d’action et la caisse de résonance de ces partis, a cessé pratiquement d’exister. Les partis peuvent d’autant moins avoir d’influence que le chef du gouvernement n’a cessé de dénoncer leur malfaisance et, récemment encore, les a condamnés dans un message retentissant, en face de cette impuissance certainement congénitale, à la situation telle qu’elle s’est créée. Le virus du fascisme possède malheureusement une puissance d’attraction et une force de propagation dues au bouillon de culture dans lequel nous vivons en ce moment. L’armée est politisée. La presse est domestiquée. Un antiparlementarisme virulent s’est étendu à travers notre pays. Une droite et une extrême-droite ne songent qu’à sauver leurs privilèges et bien qu’elles soient les plus bêtes du monde, elles savent se ranger autour du général de Gaulle.
Eh bien, tout ce magma de forces effroyablement rétrogrades, se sert autour du général et entend aboutir à quoi ? A la suppression des partis, à l’élimination des séquelles du régime, à la mise à l’index de la pensée libre, à la liberté surveillée pour le peuple. On peut appeler cela - la formule est belle, mais elle est singulièrement hypocrite - l’intégration des hommes. En réalité, il s’agit de domestiquer les corps. Je n’accepte pas, je n’accepterai jamais cette sorte d’abdication morale du Socialisme, devant l’entreprise de démolition de la République qui est en cours, car je ne fais pas l’injure à de Gaulle de croire qu’il a abandonné, comme une vieille défroque, les conceptions qui ont toujours été les siennes.

L'homme est convaincu que les conceptions qu'il a mûries dans ce long silence correspondent à la haute mission de la France dans le monde. Il a attendu pendant douze ans que les événements le poussent à nouveau sur le chemin du pouvoir pour se mettre à l'œuvre.
Là encore ce n'est pas une hypothèse que j'avance ; j'apporte des faits, des précisions, des réalités tangibles. Savez-vous comment il s'exprimait devant la conférence des cadres du RPF en 1952, alors que celui-ci était au faite de sa puissance ?
"Si je suis parti en 1946 - disait à ce moment le général de Gaulle - et si je n'ai pas implanté à ce moment une dictature, c'est que les circonstances m'étaient défavorables. Il n'y a rien à faire avec le régime actuel. Le RPF doit rester en dehors du système. C'est seulement lorsque le pays sera plongé dans une crise grave que nous viendrons nous présenter en sauveurs."
Là, camarades, je conclus. Quand on rassemble ces souvenirs, qu'on réfléchit sur ces déclarations, qu'on analyse les événements récents, qu'on dissèque les faits que j'ai apportés à cette tribune, on comprend l'attitude de 49 camarades et de moi-même, celle que nous avons observée lorsque nous avons voté contre l'investiture de de Gaulle.
C'est pourquoi, camarades - et je le dis gravement - si demain les démocrates, républicains, socialistes ne se ressaisissent pas très vite, s'ils ne trouvent pas en eux la clairvoyance et le courage nécessaires pour s'unir contre l'imposture et en finir avec les faux-semblants, alors demain que nous le voulions ou non, malgré toute la bonne volonté du Parti, alors demain s'installera en France un néofascisme abusant de nos impuissances et de nos faiblesses, et pendant très longtemps, je me permets cette prédiction, la liberté sera absente de la terre même qui l'a vu naitre.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.
(Applaudissements)

## Guy Mollet

Camarades, vous avez conscience de la difficulté de ma tâche puisque je serai le premier - en dehors de camarades qui ont ce matin parlé pour exposer des faits - dans le débat de cet après-midi à prendre la parole au nom de ceux qui, un jour, votèrent pour.
Je veux tout d'abord vous dire ma joie de ce que nous soyons réunis ici, même si, comme ont pu le craindre Pineau ou Gouin, ce ne devait être que provisoire, ce à quoi je ne crois pas.
C'est tout de même déjà une double victoire que des hommes libres puissent encore aujourd'hui librement se réunir et librement s'opposer les uns aux autres, et aussi - deuxième terme de cette double victoire - que des hommes d'un même parti, le nôtre, hier opposés affirment tous, ou presque, qu'ils veulent rebâtir leur unité.
Mais il me faut, moi aussi, comme chacun évoquer le passé, les heures difficiles

Fondation Jean Jaurès

d'hier qui ne sont pas les dernières ; nous en avons probablement d'aussi difficiles, si ce n'est de plus difficiles, à vivre. Je ne suis pas de ceux qui pensent que quoi que ce soit terminé.
Je dois vous faire un aveu : j'ai eu à certaines heures la crainte qu'on ne sache pas très exactement comment j'avais traversé ce passé. Et comme il était dans le Parti même des hommes qui de l'attitude que je prenais, présentaient des versions malhonnêtes, j'ai cru à un moment devoir, pour ne pas disparaître déshonoré, faire savoir à un camarade de l'étranger par écrit, et au fur et à mesure que les événements se déroulaient, comment ils se déroulaient et ce qu'était notre attitude aux uns et aux autres, en tout cas la mienne.
C'est de ces textes que je vais partir.
Un mot cependant avant, très rapide, pour essayer de savoir comment ce pays en est venu là. Les fautes... nous avons les nôtres. J'ai eu l'occasion de dire au Président du Conseil que je n'étais pas d'accord avec son analyse ; c'est trop facile de prétendre que c'est ce qui a été fait pendant douze ans, le régime dans lequel nous vivons, ce qu'il appelle le système, qui porte les responsabilités. Je lui ai dit ma conviction profonde que quel qu'eût été le régime en France, si ce régime avait dû traverser l'affaire d'Indochine et l'affaire d'Algérie, il ne s'en serait pas mieux tiré que nous ne l'avons fait.
Quant à la deuxième raison, alors elle est un peu nôtre. Tous - et je ne rejette pas la responsabilité sur d'autres - nous avons mal utilisé les institutions qui nous étaient données, non pas qu'elles aient été tellement mauvaises en elles-mêmes, et là je rejoins volontiers Albert Gazier : les institutions, ça vaut surtout par la façon dont on les utilise. Mais nous avons désespéré ce pays, et dans les heures les plus graves que nous avons traversées, j'ai senti profondément - c'est injuste d'ailleurs - que l'opinion publique même dans nos rangs se refusait à confondre le régime parlementaire avec la démocratie ; le mauvais usage que nous avons fait de nos institutions a fait que des quantités de gens refusent l'idée d'avoir à se battre pour nous. Pire que cela : dans l'opinion publique, avec malignité, on a fait du parlementaire le bouc émissaire. C'est quelque chose d'infecte !
Je veux apporter ce témoignage à l'égard des copains qui votèrent contre moi, leur dire que je les connais bien, que je sais comment ils vivent ; je sais ce qu'est la vie du parlementaire de province, je sais ce qu'est son dévouement. Eh bien on était arrivé à ceci que le pays ne croyait plus aux parlementaires. Entendons-nous bien : il croyait à son parlementaire. C'est comme pendant la période de Vichy : ils faisaient de l'antisémitisme, mais ils avaient tous leur "bon juif" ; cette fois si c'était pareil : ils faisaient tous de 1'antiparlementarisme, mais ils avaient tous leur "bon parlementaire" !
Ils ne se seraient pas battus. Pourquoi ? Parce que nous n'avions pas nous-mêmes réussi. Et peut-être est-ce pour le Parti un des problèmes qu'il a à se poser, celui de savoir s'il lui faut toujours confondre son action propre, la marche socialiste, avec l'action limitée, qui ne peut être que limitée, d'un régime parlementaire.
Mais j'en viens aux textes dont j'ai parlé tout à l'heure. Il en est un que j'ai le devoir de vous faire connaître, c'est ma lettre au général de Gaulle. Je ne l'ai pas

publiée parce que je n'en ai pas le droit ; une lettre, à mon avis, appartient quand on l'a écrite à celui qui on l'a écrite. Mais il m'a autorisé à en donner connaissance à mes amis politiques. Je l'ai fait un jour devant l'ensemble des parlementaires et du Comité directeur réunis. Il me faut préciser, étant donné la bienveillance de certains, que je l'ai lue intégralement, cette lettre, et que je n'en ai pas lu des paragraphes. C'est ce que je vais de nouveau faire.

Cette lettre est du 25 mai. On a beaucoup parlé de dates aujourd'hui. Ce n'est pas le 29, ce n'est pas le 27, ma lettre est du 25 mai, c'est-à-dire exactement dans l'après-midi qui a suivi les événements de Corse. Je disais textuellement ceci :

"Mon général, nous ne nous connaissons pas ; contrairement à ce que vous avez pu penser, je n'étais pas à vos côtés à Arras puisque j'étais encore lieutenant à cette date en Normandie. Quant à moi, je vous ai bien sûr vu, mais de loin, comme tous ceux qui vous ont suivi et aimé alors, sans plus.

Nous ne nous sommes donc jamais rencontrés, jamais adressé la parole, et je doute que les événements nous permettent jamais de le faire.

A plusieurs reprises depuis deux jours j'ai reçu l'un de vos collaborateurs, M. Guichard ; je lui ai demandé de vous transmettre mon appréciation des événements, et je ne doute pas qu'il l'ait fait. Il avait insisté pour que je vous dise moi-même les mobiles qui dictent ma conduite ; j'en ai envisagé l'hypothèse, mais je pense que les derniers développements m'interdisent de donner suite à cette idée.

Je disais à M, Guichard il y a 48 heures ma crainte que votre retour au pouvoir aujourd'hui ne servît les intérêts des bolcheviks d'une manière quasi irréversible. Il ne s'agissait alors que de votre venue, après les événements d'Alger. Votre silence après ceux d'Ajaccio transforme ma crainte en une quasi-certitude.

J'ai dédié ma vie à la défense de la liberté contre quiconque la menace, contre tous ceux, fascistes ou bolcheviks, - c'est synonyme à mes yeux - qui se reconnaissent le droit de faire votre bonheur sans vous, et même contre vous par la violence. Ceci m'a valu tour à tour les condamnations des nazis, des bolcheviks et du FLN.

Mais trêve d'explications sur mes intentions ; ce serait trop long. Passons très vite à mon analyse de la situation en Algérie. Les Algériens d'origine européenne ont tous peur d'être abandonnés. Ils l'ont ait avec tout à la fois sincérité et violence. Pour l'avoir entendu une fois en février 1956, je sais tout ce qu'il y a de valable dans ce cri ; je l'ai compris, et si tout s'était arrêté là c'eût été peut-être bénéfique puisque les adversaires dans le monde étaient obligés de le comprendre, et cette fois de l'admettre. Mais tout ne s'est pas arrêté là. L'armée, trop longtemps bafouée, a empêché qu'on apprécie ce qu'il y avait de valable dans son mouvement ; elle-même a continué. Moi aussi, tout comme vous, je veux le comprendre.

Des ralliements se sont alors produits ; c'est normal, vous en avez connu d'autres. Nous n'avons pas le droit d'en négliger la valeur, nous ne devons pas non plus en surestimer la portée.

Fondation Jean Moulin

Si l'intégration est possible, bravo de tout mon cœur. Le Socialiste que je suis ne peut que vibrer quand on lui affirme que les différences de races, de couleurs, de religions s'effacent ; le patriote est heureux de savoir que ceci se fait autour de la France dans la France.
Mais la construction d'un monde est moins simple à mon avis que ne le disent les propagandes. Il y a une personnalité algérienne, et le nier peut être une erreur grave. Je crois d'ailleurs que tout ce que je vous dis là est presque inutile ; je sens confusément que vous devez d'ailleurs penser ainsi.
Alors pourquoi estimé-je que votre venue au pouvoir est une erreur ? - "estimé-je" avec un accent aigu ; c'est au présent, ce n'est pas au passé - parce que vous n'avez pas dit, vous ne pouvez pas dire comment ni pourquoi vous demandez aujourd'hui le pouvoir ; parce que la crainte instinctive, profonde des masses populaires contre le régime personnel peut un jour dresser le peuple contre vous ou contre votre mémoire. Est-ce à dire que vous soyez à mes yeux un candidat à la dictature ? Même aux heures les plus calmes de cette République que vous nous aviez rendue, j'ai crié ma conviction que vous ne vouliez pas de la dictature, puisque vous aviez refusé d'être dictateur quand cela vous était offert.
Mais j'ai ajouté ma crainte que votre volonté ne suffise pas à vous empêcher de le devenir, malgré vous, et ce serait trop long que d'essayer de vous en dire ici les raisons.
Est-ce à dire encore que je fasse mienne les calomnies qui font de vous un neutraliste, un adversaire du Pacte Atlantique, un allié virtuel de Moscou ? Non ! Vous voulez, je le sens, une France grande, indépendante, et non pas isolée, livrée à l'adversaire.
Aucune de ces raisons ne m'anime.
J'ai cru comprendre le jeu terrible des bolcheviks, et je parle de ceux qui, de Russie, dirigent l'action, pas des pions que l'on agite en France et que l'on peut sacrifier au besoin, pas non plus des centaines de milliers de braves bougres qui les suivent sans être des leurs. Les différences essentielles entre eux et vous, c'est que vous savez que vous êtes temporel, mortel, et qu'ils se croient éternels ; que vous voulez agir directement sur le présent quand ils ne pensent qu'à ce qu'ils appellent le "sens de l'histoire", la marche fatale du temps.
S'ils pouvaient apparaître comme ayant été les seuls défenseurs de la liberté, de cette République qu'ils méprisent, que vous, vous ne menacez pas mais que vos supporters mettent en cause, si ensuite dans l'hypothèse de votre succès ils savent attendre l'heure des désillusions et des difficultés que la situation rend inévitables, ils pensent bien être vos successeurs. Quand ? Dans dix semaines, dix mois ou dix ans ; que leur importe ?
Et nous, les démocrates socialistes, nous sommes obligés de vous crier : pensez à l'avenir des libertés que vous nous avez tant aidés à reconquérir !
Voici ce que j'aurais voulu aller vous dire ; mais tout change et s'aggrave. Des fous se lancent dans une tentative de pronunciamiento, et à cette heure vous ne les avez pas désavoués. La France risque d'être le seul pays d'Europe à connaitre un duce, et ses auteurs prétendent utiliser votre nom. Et vous vous taisez ! Je n'arrive pas à le comprendre, et je vous dis mon angoisse,

simplement."
C'est cette lettre, camarades, que des camarades bien intentionnés présentent comme ayant été l'appel de Guy Mollet à de Gaulle !
(Applaudissements)
J'ai reçu une réponse, elle est la suivante :
"Mon cher président, votre lettre me donne à penser que nous sommes bien près d'être d'accord sur le fond des choses. Je n'en regrette que davantage que vous n'ayez pas cru devoir donner suite à votre intention de me voir. Il me semble qu'au nom de l'unité du pays, et bientôt de son indépendance, tout commande un contact direct, si discret que vous puissiez le vouloir, qui devrait être établi d'urgence entre le gouvernement et moi-même, afin d'éviter que la situation n'aille encore en s'aggravant. Soyez assuré..."
Il n'y a pas eu de suite à cette démarche. Pour expliquer mon comportement, je vais encore me rapporter à une lettre écrite par moi. Je disais à un de nos camarades belges, à qui je demandais de conserver à toutes fins utiles ces documents - ma lettre est du 29 mai - :
"A mes yeux il n'était qu'une solution - une seule, et non pas, comme on me le fera dire, une entre autres - permettant avec certitude de préserver tout à la fois l'unité du pays, la République et la paix civile, c'était le maintien au pouvoir du gouvernement régulier, au moins le temps nécessaire pour constituer sur le plan strictement parlementaire le gouvernement d'unité nationale et républicaine, d'où mon entrée au gouvernement de Pflimlin et celle de nos camarades ministres socialistes, d'où mon insistance pour maintenir ce gouvernement, même après le vote sur le projet constitutionnel, d'où dans le même temps la lettre que j'ai envoyée récemment au général de Gaulle pour lui dire ma certitude que sa venue au pouvoir pourrait menacer tout à la fois l'unité du pays et la paix civile. J'ai longtemps espéré le convaincre de cela, et lui faire prendre position en ce sens en faveur du gouvernement, Ce n'est que lorsque les événements consécutifs à l'insuffisance de nos moyens, à l'incompréhension des uns et des autres, ont démontré que cette hypothèse était exclue qu'avec mes amis je me suis trouvé devant le dilemme : gouvernement de Gaulle ou pronunciamiento de colonels.
Il est de toute évidence que le deuxième terme représente la pire des catastrophes, et cela pour de longues années, la nation, la République française étant alors plongée dans le deuil."
Je m'arrête, et je vais effectivement revenir sur cette idée que j'ai expliquée à bien des camarades. Je n'ai jamais douté de la sincérité des copains qui ont voté contre car je les ai sentis aussi bouleversés que je pouvais l'être, en tout cas presque tous ; je ne parle pas des quelques-uns qui, à priori, savaient ce qu'ils devaient faire, qui n'ont jamais été bouleversés ni troublés, je parle de ceux qui ont été troublés.
Beaucoup m'ont dit : "ce que tu fais est vain ; c'est peut-être courageux, mais c'est inutile ; en fin de compte cela finira de la même façon. Et puis si nous avions ce gouvernement des colonels, la réaction populaire alors serait plus valable ; nous sommes sûrs que nous l'aurions."

Camarades, je ne sais pas si j'ai eu raison ; j'espère que l'histoire ne me démontrera jamais que j'avais tort. Mais mon analyse a été différente : gouvernement militaire, sans guerre civile ; qu'on ne me fasse pas parler de guerre civile, même pas cela ! Le gouvernement des colonels serait venu au pouvoir presque sans coup férir ; je sais que peut-être un ou deux milliers de copains courageux auraient été envoyés au carnage, mais c'aurait été une guerre d'Espagne sans armée républicaine.
(Applaudissements)
Et dans cette hypothèse, ce que je croyais vrai, c'est que ce fut resté pour vingt ou trente ans. Il n'y a pas d'exemple dans notre siècle qu'aucune dictature ne soit tombée de l'intérieur, et surtout celle-là, une dictature militaire, car autant des démocrates sont incapables d'organiser l'autorité, autant ces militaires, sachant ne pas avoir avec eux l'opinion publique, l'eussent organisée. Franco est au pouvoir depuis maintenant 22 ans, et tous les jours nous avons des problèmes dramatiques avec des camarades de retour d'Espagne.
Certes, au point de vue baroud peut-être, nous aurions eu quelque part ailleurs, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Belgique, en Hollande, quelques-uns des nôtres qui auraient réussi à échapper à la catastrophe, et qui auraient fait là-bas avec courage ce que fait Llopis en France, Llopis dont j'ai salué ici la présence ce matin, dont j'ai apprécié les encouragements qu'il m'a donnés dans ces heures difficiles, parce qu'il avait vécu les mêmes heures.
(Applaudissements)
Camarades, il est possible que j'aie eu tort, mais je veux que vous sachiez au moins les raisons qui m'ont animé et je ne supporte pas qu'on dise que j'aurais voulu tout avoir ! Je ne suis pas de ceux qui ont pris des précautions ! Je n'aurais pas cherché à garder un Secrétaire Général au Parti. J'étais bien décidé à être au combat avec les copains qui y seraient allés !
(Applaudissements)
Mais j'ai analysé cette situation, j'en ai tiré quelques conclusions que je vous livre simplement, et je continue : c'est la raison pour laquelle je me suis demandé si nous pouvions obtenir de de Gaulle les garanties nécessaires sur le respect de la loi constitutionnelle, sur les objectifs qu'il se fixait, sur la durée, en un mot de savoir pourquoi et comment il demandait le pouvoir, si nous pouvions agir sur lui comme l'ont fait en d'autres heures et pas vraiment nos camarades de Londres ou d'Alger.
Alors non seulement nous aurions dû l'accepter mais l'appeler car il eût pu assurer le retour à l'obéissance, à l'ordre, il eût pu avec nous faire constitutionnellement la réforme nécessaire de l'Etat, celle de l'Union Française, y compris, peut-être, apporter une solution aux problèmes algériens.
Et j'ajoutais en marge pour nos camarades - car c'est ce jour là que nous en avons eu connaissance - la lettre d'Auriol, connue depuis, correspond à la même idée.
J'aurais voulu savoir s'il était possible – les événements me l'ont interdit - autrement soit que nous n'obtenions pas les garanties de de Gaulle - ce qui à l'heure où j'écris reste à craindre - soit que son refus même s'il devait être

consécutif au nôtre nous amène pratiquement au régime des colonels, nous n'aurions plus alors rien à sauver que l'honneur, il n'est même pas sûr qu'à terme nous soyons compris.
Voici ce que j'écrivais à un camarade pour qu'on sache dans le cas du pire quelle avait été l'attitude des camarades socialistes français. Mais les événements ne se sont pas déroulés comme je le prévoyais alors. Tout allait beaucoup plus vite encore que nous le pensions, la démission de Pflimlin offerte et vite acceptée, l'appel de de Gaulle, la visite de Deixonne et de moi chez de Gaulle. Une visite étonnante. Deixonne et moi en rapportions des apaisements dans de nombreux domaines.
Bien sûr je sais qu'on peut douter de l'honnêteté de tout le monde, bien sûr je sais qu'on peut mettre tout sur le compte du machiavélisme, mais tout de même il y a des problèmes que nous avons le devoir de nous poser.
Si cet homme était l'apprenti dictateur qu'on nous a dit, s'il voulait le pouvoir, qu'avait-il besoin de toute cette comédie? S'il devait être l'homme amené, appelé par Alger, pourquoi disait-il à Deixonne et à moi-même "non, je n'accepte pas d'arriver porté sur le pavois des parachutistes!"
S'il était l'homme qui recherchait le plébiscite pourquoi quatre jours après devant l'assemblée le refusait-il quand il lui était offert? Car il n'avait qu'à accepter ce jour-là de ne pas avoir la majorité constitutionnelle, et combien c'était facile. Il n'avait qu'à ne pas nous donner les apaisements que le groupe nous avait demandé de lui faire dire pour que n'ayant pas la majorité des 3/5èmes il put dans les quinze jours faire un vote sur l'article 90, qui aurait eu, lui un caractère plébiscitaire indiscutable.
Je sais bien qu'on peut douter de tout, et qu'on peut être trompé, et vous m'obligez à me le demander inlassablement. Mais si nous étions là, je ne comprendrais plus pourquoi dans toute l'histoire des 15 dernières années cet homme a refusé la dictature quand elle lui était offerte, cet homme dont Lussy et un autre - Gouin, je crois - ont dit qu'il n'était pas un républicain de formation - ce qui est vrai, ce que j'ai dit 100 fois dans les réunions publiques, mais cet homme qui, par contre a pris conscience qu'en France il a un jour sauvé la patrie à laquelle il tenait parce qu'il avait les républicains avec lui et qui, à cause de cela était devenu républicain.
"Cet homme n'est pas forcément exactement le même que celui qu'il était il y a dix ans" as-tu dit. Tu es sûr de ne pas avoir changé, toi, en dix ans ?
(Applaudissements)
Combien j'ai personnellement conscience d'avoir changé, même si à vos yeux ce n'est pas en bien.
Je ne reviens pas sur les détails de notre visite avec Deixonne. Nous avons eu sur la manière de se présenter, sur la composition du gouvernement, non seulement des apaisements, mais aussi des acceptations nouvelles.
Nous n'avons pas à faire état aujourd'hui de ce que grâce à tel ou tel d'entre nous, nous avons réussi à faire améliorer comme position, mais enfin quand nous sommes revenus c'était tout de même avec des accords sur des positions assez loin de celles affirmées la veille au soir.

Puis nous avons rendu compte de cela au groupe. Il y a eu les réactions que vous imaginez. Le lendemain matin il y avait la réunion commune. Sur l'insistance de tous c'est Paul Ramadier qui tenait avec moi cette réunion. Il posait les mêmes questions. Je sais qu'il interviendra dans le débat, je ne veux pas déflorer ce qu'il peut avoir à dire. Ramadier ayant posé toutes les questions précises qui tenaient à cœur tout le groupe a trouvé dans les réponses des motifs d'apaisement suffisant pour modifier son vote dans le vote de l'après-midi. Nous avions obtenu, j'en suis convaincu, certaines garanties.
Alors le Parti s'est prononcé. Il l'a fait dans des conditions telles que soucieux de ménager son unité, je lui ai fait le plus grand sacrifice que je pouvais consentir. J'ai donné ma démission du Comité directeur et du Secrétariat général.
Camarades je sais bien qu'il y a des gens qui ont expliqué que ce faux sentimentalisme sur l'unité n'était pas de circonstance. Je ne peux pas, cependant, m'empêcher d'être ému. J'ai maintenant 37 ans de Parti. Je n'ai pas une indiscipline ! Et je vous jure pourtant que j'ai souvent été minoritaire dans ces 37 ans de Parti, mais je n'ai pas une indiscipline ! Je ne conçois pas cela dans ma vie militante. J'ai attaché à mon passage au secrétariat l'essentiel de ma vie politique, et pourtant j'ai décidé que je ne serai plus Secrétaire général.
Je croyais que s'arrêtait là le sacrifice qui m'était demandé. Nous sommes allés Ramadier, Courrière et moi faire savoir à de Gaulle ce qu'était la décision du groupe et du Comité directeur, et je me suis trouvé face à une exigence nouvelle. Le général de Gaulle a exigé ma présence personnelle. Il en a fait la condition sine qua non de son acceptation.
Je crois maintenant le connaitre assez pour être sûr aujourd'hui que ce n'était pas un vain mot et qu'effectivement il n'aurait pas accepté les responsabilités si j'avais dû dire non.
Et pourtant, camarades, tout, je dis bien tout, tout, m'incitait à refuser ! Plus particulièrement ce souci d'œuvrer après comme avant à l'unité du Parti. J'ai cependant accepté. J'ai espéré un instant que le Parti me rendrait ma liberté.
Je vous demande de croire que j'ai l'esprit plus serein qu'il y a un mois et demi, que je ne fais pas de masochisme, mais pendant de nombreuses heures je demande que le Parti me rende cette liberté de façon à prendre tout seul - je viens d'être terriblement injuste en disant "tout seul" car c'est avec Thomas et Lejeune, et si je dis "je" corrigez chaque fois, nous sommes trois - la responsabilité d'avaler encore, s'il est nécessaire, d'autres couleuvres difficiles, sans que le Parti pour autant soit entaché.
J'avais rêvé à un autre moment - et j'avais espéré l'obtenir du Comité directeur - qu'un Congrès réuni rapidement prit une décision, soit pour me désavouer, soit encore pour dire que nous avions raison de tenter cette expérience parce que j'avais l'impression que nous eussions été plus forts de votre assentiment. Le Parti en a décidé autrement. Je m'incline. Il a sûrement raison.
Il a décidé la liberté de participation, c'est-à-dire qu'il a permis que ses hommes aillent au gouvernement. Faites bien attention c'est la première fois que cela se produit à ma connaissance, et les camarades qui ont décidé cela l'ont bien

précisé dans le vote : nous ne sommes pas les représentants du Parti au gouvernement, nous sommes autorisés à être au gouvernement à titre personnel qui effectivement diminue notre éventuelle possibilité d'action, mais ce qui - je m'en félicite - libère le Parti de la responsabilité.
Mais cette décision a été prise presque unanimement. S'il y avait eu une division dans le vote pour ou contre l'investiture de de Gaulle, je comprendrais, mais il y a eu quasi-unanimité pour autoriser les camarades à aller au gouvernement.
Alors, voyez-vous, il y a à mon avis deux attitudes possibles à l'égard de ces camarades que l'on a envoyés à un poste dont je ne veux pas dire qu'il exige du courage mais dont je dois dire qu'il en exige au moins autant que l'attitude inverse.
(Applaudissements)
Quand on a accepté cela pour les camarades, il y avait deux attitudes possibles, même si on est sceptique quant au résultat, même si on est profondément convaincu que c'est une erreur ; essayer de les aider à sauver l'essentiel. C'est une attitude.
Il y en a une autre : les laisser agir sous leur responsabilité, en dégageant au contraire, chaque fois que c'est possible, la responsabilité du Parti.
J'accepte l'une ou l'autre des deux, mais il y en a une qui est intolérable, même quand dans une réunion comme celle-ci on a à la bouche seulement des mots d'amitié et de fraternité, c'est celle qui consiste à nous salir à longueur de colonnes de certains organes. Alors, non... (Applaudissements)... non, il fallait avoir le jour du vote le courage de nous interdire d'y aller !
(Vifs applaudissements)
Mais maintenant je veux parler présent et avenir.
En présent, la préoccupation première que je sens chez le Président du Conseil - pas unique, vous allez le voir, mais première - c'est celle de rétablir l'ordre, d'affirmer l'unité de la nation, et de rétablir l'ordre là où il est sinon le plus troublé, mais où le trouble de l'ordre est le plus menaçant pour la nation.
Je m'explique : l'ordre est sûrement plus troublé chez les civiles en Algérie que chez les militaires, mais le trouble chez les civils, ne présentait pas, pour l'unité de la nation ou la République, de grands drames, tandis que le même trouble et le même désordre chez les militaires, peuvent être effectivement une menace dramatique pour l'unité de la nation et pour la République.
Eh bien, la volonté du Président du Conseil est manifeste. L'armée doit rentrer dans l'ordre. Chacun doit reprendre sa place, chacun doit lui obéir.
Où en est cette armée?
Je parle de l'armée de l'Algérie. Je n'ai pas eu l'occasion de savoir où en est l'armée dans la métropole, ou plus exactement, ou plus exactement j'ai eu à en connaître avant la fin du gouvernement Pflimlin, quand avec Gazier, Lejeune, Jules Moch surtout, nous avons eu à connaître de l'Etat de cette armée, nous avons constaté que ce n'était pas beau ! Je ne sais pas où elle en est maintenant, mais je peux vous parler de celle d'Algérie car je viens d'aller la voir.
Si un homme est capable de faire entrer l'armée dans l'ordre, si un homme peut tenir à l'armée un certain langage dans l'état présent des choses en France, il n'y

en a qu'un, ce n'est pas le Président de Gaulle, c'est le général de Gaulle. Et je viens de faire cette tournée avec lui, c'est impressionnant !
Ah! Vous qui êtes sévère, qui tous les jours donnez des leçons, j'aurais voulu que vous soyez avec nous ! J'aurais voulu que vous entendiez le langage tenu à ces hommes. Vous qui doutez qu'il soit républicain, j'aurais voulu que vous l'entendiez faire dans toutes les réunions d'officiers l'éloge de la République. J'aurais voulu que vous assistiez non pas au conseil militaire là où on étudie la situation locale, mais à la conférence faite après, aux officiers, quand il expliquait à chacun qu'il n'est pas d'armée - après avoir évoqué d'ailleurs des souvenirs personnels pour dire qu'il est peut-être des moments dans la vie où on peut avoir l'impression que la désobéissance se justifie, qu'il avait le souvenir d'un cas, qui était le sien, où cela lui était arrivé, mais que c'était fini, que chacun allait reprendre sa place - qu'il n'est pas d'armée, si elle ne respecte pas la discipline, l'ordre, la hiérarchie, possible.
Ce langage a été tenu à tous les échelons avec une netteté, et parfois une tonalité telle qu'il n'est pas un président civil qui eut pu se permettre d'en dire autant.
Est-ce gagné ? Complètement, sûrement pas. Il y a encore des séquelles. C'est d'ailleurs très compliqué de parler d'armée en Algérie. En général on a une tendance à la simplification, à une unification malheureuse.
Ils n'ont pas tous eu la même attitude. Leurs réactions ont été différentes, mais puisqu'on a surtout parlé et écrit sur les jeunes colonels, je veux vous faire part de certaines réactions.
D'abord il faut que vous fassiez une distinction entre l'attitude de ceux qui viennent de la métropole, même lorsqu'il s'agit d'officiers d'active, et l'attitude de ceux qui sont des Algériens d'origine.
L'attitude des militaires d'origine algérienne a été très partisane, conforme aux positions politiques de ce que l'on appelle les "ultras d'Algérie." On les trouve presque partout là où il y a encore actuellement des tentatives d'organisations à caractère fasciste.
Quant aux officiers venus de la métropole, je voudrais bien que mon propos soit compris. Je vais dire que la situation est, et je pèse mes mots pour qu'ils ne soient pas déformés, extraordinaire. Il y a effectivement des sentiments de caractère révolutionnaire. Cela peut mener à tout. Cela peut mener demain à en faire des Communistes ou des nationaux-socialistes. Cela peut mener à tout, mais c'est essentiellement basé sur ceci. Les militaires, jeunes souvent, ayant 18 ou 20 ans de guerre derrière eux, des hommes pour la plupart sortis de la France libre - car à côté d'eux il y a ceux dont je vous ai parlé et qui souvent sont pétainistes -, ayant fait successivement Indochine - beaucoup ont connu Dien-Bien-Phu. - Tunisie, Maroc, et qui une fois qu'ils ont accepté la conversation avec vous - car avec moi cela ne s'acceptait pas tout de suite, j'appartiens au "système" ! - finissaient par nous cracher à la figure - et là au sens figuré cette fois - leurs vérités qui étaient celles-ci : "vous ne nous ferez pas tuer nos hommes plus longtemps si c'est pour partir de là un jour !" C'est cela qu'il y a à la base de tout, ce sentiment qu'il faut comprendre chez eux. Bien sûr, je vous le répète, parfois cela les mène à des folies !

Ils étaient parmi ceux qui auraient fait sur la France républicaine des coups dangereux car on leur a présenté la politique républicaine comme responsable de cette situation-là. Ils étaient sensibilisés à l'extrême. Ils en étaient arrivés à ce que l'usage de certains mots était suffisant pour être convaincus qu'on allait les lâcher, les abandonner, les trahir, et lorsqu'ils voyaient les meilleurs d'entre eux tomber - vous savez, j'ai entendu parler ces hommes des morts de leur formation, par milliers, par milliers laissés en Indochine ou ailleurs - ils disaient non, si vous devez partir tout de suite, dites-le tout de suite, mais si vous nous demandez d'assurer une présence française en Algérie, alors ne nous trahissez pas !"

Quand j'ai essayé de leur expliquer notre position, j'ai vu qu'on était souvent compris.

Je ne voudrais pas là encore qu'on déforme mes mots, mais parmi les hommes des civils d'Algérie qui ont appelé cette fraction de l'armée à participer à leurs slogans, qui ont appelé cette fraction de l'armée à affirmer avec eux l'égalité des droits, ils sont nombreux.

Ils sont nombreux ces civils qui l'ont dit sans y croire. Ils sont nombreux ceux des civils qui ne l'ont dit qu'avec l'espoir de revenir à la situation antérieure. Ils vont s'en mordre les doigts, car il y a là-bas, dans cette jeune armée, des hommes qui ne permettront pas que les pieds noirs rétablissent la situation antérieure. Il n'y a pas de doute là-dessus ! Je les ai découverts à la fois dangereux, je vous l'ai dit, des révolutionnaires... plus des révoltés encore que des révolutionnaires, avec cette volonté certaine d'aller vers l'égalité des droits.

Par contre dans les civils, prenons les civils européens, ça n'a pas changé. Si cette fois j'ai eu l'avantage de ne pas être malmené physiquement, j'ai été aussi copieusement engueulé que la fois d'avant... les "Au poteau !" et "aux..." sont les termes les plus agréables de ceux qui m'accompagnaient sur le parcours à Alger... pas ailleurs. Je n'ai pas eu l'occasion de parler avec beaucoup d'entre eux. A Alger, avec aucun. Ailleurs, avec certains. Là encore, il y a des mélanges. Il y a des hommes qui, lorsqu'ils parlent intégration, sont sincères. A mon avis, c'est la majorité numérique qui est sincère, par contre c'est une minorité hostile à l'intégration qui dirige les opérations. C'est une minorité de caractère factieux, qui dans la plupart des comités de salut public dirige les opérations.

J'en viens à mon schéma : rétablir l'ordre, face à cela. Ceux d'entre vous qui sont pressés risquent quelque déception, en ce sens que si j'ai, compris la méthode du Président du Conseil elle n'est pas faite de hâte, il est beaucoup plus soucieux d'action positive, il est beaucoup plus soucieux de rétablir l'ordre que de discours pour dénoncer le désordre...

Mais d'ores et déjà, premier résultat de ce voyage, toutes les institutions civiles qui avaient été chassées vont être remises en place dans le cadre des administrations préfectorales et des sous-préfectures. Dans quelques semaines, nous reverrons les préfets... tout cela se fait avec cette sorte de méthode, qui est sienne, de ne rien brusquer en imposant toutefois chaque fois sa décision.

Sur la politique algérienne même ?... Je viens de vous dire mon impression sur les civils et les militaires, je vais vous dire mon impression politique. Ce à quoi

je croyais il y a deux mois n'est en rien modifié.
L'idée de quitter l'Algérie, de l'abandonner, est une idée folle. Personne, sauf à n'avoir jamais mis les pieds là-bas et à en parler d'après des bouquins, ne peut sérieusement y penser. De même, l'idée de régler le problème algérien par une victoire militaire est une deuxième idée folle ; là encore, il faut vraiment n'y être jamais allé, là encore il faut ne pas avoir vu ce qu'est la Kabylie pour s'imaginer que l'on peut régler le problème militairement.
Il ne sera, dans l'affaire d'Algérie, de solution que politique et il ne sera de solution politique que si elle comporte un acquiescement de la majorité des intéressés, c'est-à-dire de la majorité des Musulmans.
Là, il faut encore faire très attention, quand on parle des Musulmans sans les connaître, de ne pas se tromper. S'il est des Musulmans évolués que l'on côtoie dans les villes, il est aussi des millions d'êtres que l'on rencontre dans les djebels, sur les pitons, regroupés autour de ces nouveaux châteaux forts que sont devenues nos "places"... et qui en sont à peu près au 7ème ou 8ème siècle de notre ère.
Vraiment, ils ne sont soucieux ni d'indépendance, ni d'assimilation, ni d'intégration. Ils ne comprendront que quelque chose est changé que si, sur le plan économique et social, quelque chose d'effectif, de réel, leur est apporté.
Voilà le problème comme je le vois.
Et quand avant hier au conseil de cabinet, le Président du Conseil nous a demandé, aux trois ministres qui l'avaient accompagné, de donner nos impressions, j'ai exactement donné celles que je viens de vous dire ; cela a été confirmé par les deux autres ministres, chacun mettant l'accent sur tel ou tel de ces problèmes spéciaux, et le Président du Conseil nous a dit : "Vous avez raison..."
J'avais déjà tenu des propos du même ordre là-bas. Je me vois entière disant à tel ou tel officier - vous me permettrez de ne pas mettre de noms, car les échos de la presse sont désagréables - mais à tel ou tel officiel ayant joué un grand rôle dans les événements récents, parait-il : "Enfin, Monsieur, vous avez voulu vous faire évoluer les fonctions de préfet dans tel département, je voudrais bien que vous suggériez au gouvernement - qui vous les confirme provisoirement en attendant que vous ayez un adjoint civil - comment résoudre le problème du vin. On m'affirme qu'on a fait en Algérie des dizaines de milliards de bénéfices supplémentaires sur le vin, combien cela permettrait aux civils et aux militaires de fabriquer de pistes nouvelles, de construire des écoles nouvelles, si les profiteurs mettaient ces sommes à votre disposition... ou s'ils permettaient que les salaires agricoles soient augmentés dans la même proportion..." Il était très rare que nous trouvions des hommes compréhensifs ! Pour ceux à qui je tenais ce langage, le général exigeait de chacun de recevoir, dans les huit jours, leurs suggestions sur ces questions... J'ai parlé de l'alphabet, j'ai parlé du SMIG... etc. Et pour tout cela il demandait des propositions dans les huit jours, à compter d'avant-hier.
Autrement dit, où en est-il ?... Il en est à quelque chose de très simple sur le problème algérien : égalité des droits. Je dis bien, "égalité des droits." A tous

ceux qui ont essayé de lui faire dire autre chose - et partout, civils et militaires lui ont prononcé sous le nez des discours dans un autre sens et lui ont posé des questions - on a répondu "Egalité des droits." "Egalité des droits, on verra le reste après"... et le reste, je suis incapable de vous dire en quoi ça consiste.
Car là, je veux dire ce que je pense non plus de l'homme, je l'ai dit tout à l'heure, mais de sa méthode. Si étonnant que cela puisse m'apparaître, car ce n'était pas ce que je croyais au départ. Cet homme du Nord est beaucoup plus un anglo-saxon pragmatique qu'un latin constitutionnaliste... Ce n'est pas un homme qui s'en va écrire à l'avance ou dire à l'avance : je vais vers ceci, ou vers cela. Ce n'est pas un homme qui va s'enfermer dans de grandes constructions théoriques, même alors, j'en suis convaincu, qu'il sait où il veut aller, mais c'est l'homme qui, pas à pas, jour après jour, va partir de ce qui est pour bâtir quelque chose d'autre.
Il est en train d'établir, cet homme, en commençant par le plus pressé, l'armée, une remise en ordre et son comportement à Alger devrait être pour certains d'entre vous un encouragement, je n'en veux pas dire davantage.
Politique générale, par ailleurs ? Tunisie et Maroc. C'est vrai, ce qu'ont dit certains camarades aujourd'hui : la politique pratiquée en Tunisie et au Maroc ne manque pas d'audace ! Elle ne manque pas d'audace au point que, pour avoir voulu l'appliquer, d'autres gouvernements sont tombés... Quel grief a-t-on trouvé à faire ?... Aucun. Seulement de ne pas avoir affirmé que cette politique était celle des prédécesseurs... Je vous en prie, camarades ! Que les prédécesseurs le fassent. Là encore, cela procède du même raisonnement : ce qui compte, c'est ce qu'on fait et non pas la façon dont on l'explique.
J'entends le camarade Albert Gazier nous dire la même chose dans un autre domaine Outremer. Le Conseil des ministres a décidé d'appliquer immédiatement une de ces mesures pour lesquelles il eut fallu un an ou deux de débats parlementaires. Il s'agit de la proposition faite par Gérard Jaquet de dire : "L'ancien vice-président aura fonction de président dans les territoires de l'Afrique noire." Eh bien, c'est au Populaire, c'est aux journaux du Parti de rappeler qu'il s'agit là d'une proposition socialiste. Ce n'est tout de même pas à nous d'aller vous dire : "On a arraché ceci", ce n'est d'ailleurs pas vrai, on n'a pas eu à l'arracher... je ne veux pas me targuer d'un succès qui n'est pas mien. Je n'ai eu qu'à dire oui à la proposition qui nous était faite.
Voilà donc des domaines dans lesquels la politique faite est audacieuse.
Politique internationale ? Il y a satisfaction dans certains domaines, insatisfaction dans d'autres. Mais dans tout ce qui concerne l'approche des problèmes européens, par exemple la sécurité européenne, là, j'ai obtenu satisfaction en ce sens que j'ai fait adopter notre thèse. C'est une thèse non encore entérinée par le Parti, mais qui, à la conférence d'information de Puteaux avait été retenue par la Commission, présidée par Jules Moch sur les problèmes internationaux à savoir que la France ne prendrait pas une attitude négative à l'égard des projets tels que la plan Rapasky, son attitude serait une attitude positive, elle proposerait que ces projets soient considérés comme la première étape territoriale d'un plan préétabli de désarmement général.

Collection Jean Jaurès

Par contre, et cela fait partie des points sur lesquels, dans ce gouvernement, ce n'est pas notre attitude qui est retenue : la politique extérieure du gouvernement est très nette, en ce qui concerne le refus d'accepter la suppression des expériences nucléaires purement et simplement. Cette politique est d'ailleurs absolument conforme à la politique des gouvernements antérieurs, telle que notre camarade Christian Pineau avait à la défendre dans toutes les instances internationales. Elle consiste à dire que la suppression des expériences nucléaires n'est pas du désarmement en soi, que pour qu'il y ait désarmement réel, il faut qu'en même temps ceux qui ont déjà des matériaux fissiles se voient interdire - d'une manière contrôlée - de fabriquer des bombes avec les dits matériaux et qu'en plus, les stocks existants soient contrôlés.
Telle est la position du gouvernement, conforme à celle des gouvernements antérieurs, un peu différente de la position que le Parti - non pas le Parti en Congrès, mais le Parti dans sa séance d'information - conseillait.
Politique économique et sociale ? C'est un des domaines sur lesquels je ne suis pas en mesure, actuellement, de vous apporter d'information pour la raison bien simple que nous avons divisé le travail, dans le gouvernement, entre certains hommes et que nous avons chacun nos tâches.
C'est ainsi que - en dehors des tâches de la Constitution, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure - j'ai à m'occuper de la réforme administrative, la fonction publique, que Bacon a les tâches sociales et que je dois être convoqué à des réunions interministérielles sur les problèmes sociaux.
Je ne voudrais pas, aujourd'hui, avoir l'air de faire des promesses. Je veux dire que si, en règle générale, on ne trouve pas le Président du Conseil très préoccupé des problèmes économiques, on le trouve toujours très soucieux des problèmes sociaux et qu'il m'étonnerait fort qu'il n'ait pas des positions positives dans ce domaine et dans un délai beaucoup plus rapide que vous ne le pensez...
La Constitution. La Constitution, c'est peut-être la liaison essentielle non pas de notre présence à tous, mais cette fois de ma présence au gouvernement. C'est à cette tâche que je m'accroche le plus. C'est moins avancé que ne l'écrit la presse. Nous n'avons pour l'instant, d'à peu près définitif, que le titre touchant au Président de la République. Tout ce que vous avez pu lire sur les autres titres, touchant au Parlement, touchant à la constitution du gouvernement, tout cela, ce sont des élucubrations de journalistes ou des ballons d'essai... c'est faux pour l'instant. La seule chose actuellement acquise, c'est ce qui touche au Président de la République.
Cependant, avant que nous nous missions au travail, le président nous a réunis - les quatre ministres d'Etat ; Debré, le garde des sceaux, plus son directeur de cabinet, Pompidou, plus M. Cassin, vice-président du conseil d'Etat. C'est en somme la composition de la Commission chargée de décider sur la Constitution. Et il nous a expliqué son schéma ; ça nous le savons, de ça je peux vous parler. Nous savons quelles sont ses intentions.
Mais je le répète, pour l'instant il ne s'agit que de ses intentions, puisque l'expérience vient de démontrer sur le premier titre qu'à plusieurs reprises il a été possible de le convaincre que telle ou telle mesure à laquelle il pensait

pouvait présenter des dangers et qu'il a pu y renoncer...
Voici le schéma d'ensemble - première idée (et là je pense surtout à Albert Gazier, car il va comprendra pourquoi il peut arriver à des conclusions différentes) - première idée, c'est qu'il s'agit d'une Constitution appelée à devenir une Constitution fédérale. Je m'explique, en commençant tout de suite par cela, c'est-à-dire ce qu'on appelle le titre 8.
Nous n'avons pas avancé dans ce domaine, mais son intention est que le titre 8 soit très réduit, de façon à ne pas bâtir sur le papier une Constitution fédérale, car nous ne sommes pas en mesure - et c'est la thèse du ministre Houphouët Boigny à l'intérieur de notre comité - nous ne sommes pas en mesure à l'heure qu'il est de définir un statut fédéral entre des Etats dont le degré d'évolution est entièrement différent. Ce que nous voulons faire, c'est donc une Constitution suffisamment large, quant à ce titre, pour que l'on puisse aller vers la fédération.
Cela se traduit, pour les territoires, par l'ordonnance qui vient d'être adoptée, à savoir que dans chaque territoire, le représentant du Président de la République (le gouverneur, le haut-commissaire, etc.) sera effectivement le représentant du Président de la République et à ce titre nommera le Premier Ministre, lequel Premier Ministre ira ensuite non pas se faire investir (je ne crois pas que ce vocabulaire soit retenu) mais enfin ira mériter la confiance, ou la censure, cela revient au même. Ce sera vrai dans chaque territoire, et je le dirai dans un instant, ce sera vrai aussi dans la métropole.
Ce n'est cependant pas encore une Constitution fédérale. Si c'était une Constitution fédérale (nous avions évoqué cette idée ensemble), dans les assemblées métropolitaines il n'y aurait que des métropolitains, de la même façon qu'il n'y aurait pas de métropolitains dans 1'assemblée de la Haute-Volta ou du Sénégal. Le jour où il y aurait une Constitution fédérale, il y aurait des assemblées territoriales pures, et au-dessus, un exécutif et un législatif fédéraux. Nous n'en sommes pas là, nous sommes dans une période de transition et la Constitution prévue est une Constitution de transition, c'est-à-dire que dans les groupes de la République, il y aura encore des représentants des territoires d'Outremer, dans l'une comme dans l'autre.
Et alors, l'idée est la suivante (je reviens au schéma) : il ne peut être de pouvoirs qu'issue du suffrage universel, qu'issue du peuple. Ces pouvoirs doivent être deux, législatif et exécutif. Il doit y avoir séparation aussi grande que possible entre ces pouvoirs. Mais pour assurer le fonctionnement du régime lorsqu'il est grippé, lorsque ça ne va pas bien, il doit y avoir un Président de la République fédéral, avec une sorte de rôle arbitral. Il y a deux assemblées : une élue au suffrage universel, la seule devant laquelle l'exécutif, le gouvernement, est responsable ; une deuxième, le Sénat, le Sénat qui, au départ, et vous voyez comme tout cela évolue, était prévu avec 3 sections probables : une section semblable à l'actuel conseil de la République, une section semblable à l'Union Française, sauf que ce serait fédéral, ce qui modifie les modes de désignation, une section semblable à celle du conseil économique. Nous en sommes actuellement à ce que ce n'est plus vrai pour le conseil économique, que le Sénat ne comprendra vraisemblablement que 2 sections, 2 fractions, l'une métropole et

départementale et, l'autre, territoires d'Outremer.
Quant au conseil économique, il aura vraisemblablement, sur le plan économique, - mais cela ce n'est pas encore décidé - un rôle comparable à celui du conseil d'Etat sur le plan politique, c'est-à-dire que pour le gouvernement comme pour le groupe, il y aura des avis obligatoires.
Le Président de la République aurait donc comme missions : la première de nommer, par ses représentants, les différents Premiers Ministres dans les territoires et, lui, personnellement, le Premier Ministre dans la métropole.
Ce Premier Ministre, je répète, est responsable dans les conditions à déterminer. A un moment même, il a dit : on pourrait prendre les idées qu'avait évoquées M. Pflimlin. Je dois vous avouer qu'autant j'étais d'accord au moment où Pflimlin avait fait ses propositions, avec les idées évoquées par Pflimlin, autant elles me paraissent dangereuses dans un autre système parce que la somme d'un certain nombre de garanties finit par faire une somme dangereuse, mais on va donc chercher les conditions pour que tout de même cette responsabilité ne puisse pas s'exercer dans n'importe quelle circonstance.
Donc, première mission du Président de la République : nommer le Premier Ministre.
Deuxième mission du Président de la République, c'est que dans un certain nombre de cas il a la possibilité de décider un référendum.
Lorsque la proposition nous en a été faite, voici, comme chaque fois, comment les choses se sont passées : il y a le Président du Conseil, de Gaulle, et puis il y a des gaullistes, et des gaullistes plus gaullistes que de Gaulle, comme toujours, et on nous a apporté, au départ, comme cela se passe chaque fois, des textes dont j'aime mieux ne pas vous parler car ils vous feraient frémir et, comme à chaque fois encore, la décision a été prise - et je dois dire que jusqu'à maintenant je n'ai pas à le regretter - à la suite d'un arbitrage. En ce qui concerne le référendum, voici dans quelles conditions cela a été fait jusqu'à présent - je ne parle que du texte définitif, je ne veux pas évoquer les textes antérieurs : lorsqu'il s'agit d'une modification des institutions, d'un traité portant modification des institutions ou d'une décision touchant au caractère fédéral, c'est-à-dire pour les territoires d'Outremer, lorsqu'il s'agit de cela, le gouvernement peut décider, sauf à avoir à le publier au Journal officiel pour que la décision soit publique, de demander au Président du Conseil un référendum sur la question. A défaut du gouvernement, ce peut être le Parlement qui prend la même décision et le Président du Conseil est évidemment l'arbitre qui décide si, oui ou non, il fait un référendum...

Dans la salle - Le Président de la République, ou le Président du Conseil ?

Guy Mollet - Je dois commencer à être fatigué.
C'est le Président de la République qui décide. Le chef de gouvernement traduit la demande du gouvernement, et le président de l'assemblée traduit la demande de l'assemblée, et le Président de la République décide si, oui ou non, il donne satisfaction à cette demande.
Le troisième cas est celui de la dissolution ; troisième type d'intervention du

Président de la République : le droit à dissolution.
Pas de dissolution automatique. L'idée en avait été évoquée et elle a été rejetée.
Par contre, possibilité, pour le Président du Conseil, de décider de la dissolution lorsqu'il s'agit d'un conflit durable ou s'éternisant entre exécutif et législatif.
Là, la seule mesure actuellement de sauvegarde est qu'il est interdit de dissoudre une nouvelle assemblée moins d'un an après la reconstitution ou l'élection de cette nouvelle assemblée.
Voilà quant au Président de la République, sauf sur un point qui me reste à définir, c'est sa désignation.
Le Président de la République, et la raison qui a été donnée - il s'agit d'un des points sur lesquels, je dois dire, je n'ai pas satisfaction, mais enfin rien n'est terminé, - est le caractère fédéral du Président de la République, doit être élu par un collège très large. Je suis incapable de vous donner des chiffres autres qu'approximatifs - vous allez d'ailleurs comprendre pourquoi, ce n'est pas que je m'y refuse, mais vous allez voir pourquoi - mais le Président de la République serait élu par un collège comportant : chambre et Sénat, tous les conseillers généraux, pour les communes de plus de tant d'habitants et de tant - c'est justement cala qui n'est pas fixé, c'est donc pourquoi je ne peux pas vous dire ce qu'il en sera quant aux chiffres du collège, puisque cela va varier selon le nombre qu'on aura retenu pour les communes, - pour les communes de plus de tant d'habitants : l'ensemble des conseillers municipaux, pour d'autres les maire et adjoint et, pour d'autres encore, les maires seulement. Ceci pour la métropole, l'Union Française.
C'est un collège, à mon avis, de 40 000 personnes, c'est-à-dire quelque chose qui, personnellement, j'estime mauvais. Je l'ai dit, car c'est politiser l'élection du Président de la République et lui enlever le foie d'arbitre que, par ailleurs, on réclame.
Sur ce point, je dois dire que je n'ai trouvé aucun support, aucun appui.
J'en ai fini avec la Constitution. Nous en sommes là.
Mais je voudrais dire, camarades, que je vous demande à tous de bien vouloir attendre que le texte soit terminé avant de décider de ce que sera votre attitude.
Il y a quelque chose qui m'effraie, c'est d'entendre dès aujourd'hui des camarades savoir qu'en tout état de cause ils sont "pour" le "oui" et, d'autres, qu'ils sont "pour" le "non" !
Autre chose qui m'effraie, c'est de voir les références que donnent les uns et les autres.
Comme je m'accrochais sur ce problème, il y a trois jours, avec le Président du Conseil, il a eu une réponse désobligeante, désobligeante pour moi, - elle n'aurait pas été désobligeante pour un autre - et il m'a dit : "mais, vous ne connaissez pas vos auteurs !" et il m'a renvoyé à l'échelle humaine.
Je vous invite tous à vous y reporter.
Oh ! Je n'aime pas faire parler les morts et je sais quoi sur certains points, Léon Blum lui-même s'est corrigé plus tard ; je sais qu'il est des points de ses articles de 1946 dans lesquels il explique pourquoi il n'est pas d'accord avec ce qu'il écrivait à Bourassol. D'accord, et ce n'est pas un grief que je fais à Léon Blum,

mais si je dis cela c'est pour vous montrer que, dans ce domaine constitutionnel, il faut vraiment avoir un texte complet en face de soi avant de le juger parce que la pensée, d'un de nos maîtres à penser, avait, dans ce domaine, assez évolué, pour qu'il puisse dire un jour, et nous n'allons pas vers cela, "j'incline pour ma part vers les systèmes de type américain en helvétique qui se fondent sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, par conséquent sur le partage de la souveraineté, et assurent un pouvoir exécutif, dans sa sphère propre d'action, une autorité indépendante et continue." C'est Léon Blum qui parle.
Si nous allions vers cela, malgré que Léon Blum l'ait écrit, je ne serais pas d'accord car il a à cela lui-même fourni des réponses pertinentes un peu plus tard, en 1946.
Ce que je vous demande, camarades, moi, c'est vraiment de ne pas juger dès maintenant.
Puisque vous nous avez envoyés, à quelques-uns, non pas "envoyés"... autorisés à quelques-uns à faire ce que nous faisons, accordez-nous le délai nécessaire.
Voyez-vous - j'ai l'impression, je suis peut-être un peu naïf, que l'attitude du Président du Conseil à notre égard est vraiment une attitude d'honnêteté. Je sais bien que, par rapport à certains des anciens j'ai un désavantage : plusieurs d'entre vous l'avez connu à d'autres heures, pas moi. Ceux-là pensent à l'homme qui, de 1940 - surtout à celui-là - qui de 1940 à 1944 a dû se conduire avec cette rigueur, cette brutalité qu'il expliquait lui-même à un Premier Ministre étranger, il y a quelques jours, autrement dit à Mac Millau, lorsqu'il disait : "À cette époque-là, oui, j'ai été obligé d'être cela car j'avais honte pour mon pays", d'où cette espèce de brutalité.
Aujourd'hui, son comportement est autre. Je crois que son histoire, la grande partie de son histoire est derrière lui ; je crois qu'il ne peut pas être infidèle à son passé ; je crois qu'il a donné assez de preuves de son honnêteté morale pour qu'on ne puisse pas mettre en doute les paroles qu'il nous donne ; même si je suis une dupe, je vous dis ce que je pense, très loyalement.
Cet homme n'est pas des nôtres, sûrement pas, mais il nous estime ; cet homme n'est pas un républicain, un démocrate de formation, mais il sait que la France ne peut être que républicaine et démocratique. Cet homme, qui n'aime pas les partis et qui le dit, m'a fait du parti unique la critique la plus pertinente que j'aie entendue de ma vie ; il m'a dit : " "Qu'est-ce que vous voulez, en France il faudra bien qu'on ait encore de nombreux partis ; espérons que tous vous arrangerez pour en avoir un peu moins que par le passé, mais il est exclu que nous allions en France au Parti unique."
Non, il n'est pas des nôtres, mais si son affection, son estime vont vraiment à des hommes dans ce pays, eh bien c'est aux travailleurs !
Je vais vous dire une chose qui peut vous étonner : si demain il lui était possible de faire rentrer des éléments, ceux du Parti Communiste, dans la nation, il le ferait, il le ferait, j'en suis sûr. Il n'acceptera pas des mesures d'exception.
Ai-je, en vous disant cela, tort ? Je ne sais pas !
Je ne peux vous dire que ceci : lorsque, il y a un mois et demi, j'ai été amené à prendre la décision que j'ai prise, que j'évoquais tout à l'heure encore, angoissé,

j'étais vraiment torturé en la prenant et, voyez-vous, de tous avoir expliqué pourquoi, cela me remet dans la position présente ; or, si j'avais à reprendre cette décision aujourd'hui, je la reprendrais avec cette seule différence que j'aurais, en la prenant, l'esprit beaucoup plus serein que je l'avais alors. Rien, dans ce qui a été fait depuis un mois et demi, ne me permet de douter de la loyauté du chef de gouvernement. Rien ne me permet de douter que nous allons à une victoire sur l'essentiel. J'en suis personnellement convaincu ; je crois qu'il compte beaucoup sur nous et, avec nous, je crois que le combat que vous nous avez permis de mener, à quelques-uns, nous allons le gagner.
Ce que j'appelle gagner ce combat, voyez-vous, camarades, c'est quelque chose de simple : bien sûr, si sur le plan social, on peut faire quelque chose, c'est bien ; si sur la Constitution, on peut empêcher le pire, c'est bien ; si, mieux que cela encore - et comme je le crois - on a des progrès en Algérie, et je le crois parce que, non pas qu'on ait fait des choses nouvelles, - combien il avait raison le copain qui disait tout à l'heure : "mais, enfin, est-ce qu'on n'avait rien fait avant ?"... On avait probablement fait plus... mais ça se savait moins - mais, qu'est-ce que vous voulez, c'est quelque chose d'extraordinaire, seulement quand, aujourd'hui, les Américains trouvent que cette politique est plus libérale que celle que nous proposions, qu'est-ce que ça me f... à moi, que ça ce soit pas vrai, si les Américains le croient et s'ils en tirent comme conséquence qu'il vont nous aider à appliquer cette politique libérale au lieu de nous tirer dans les jambes comme ils le faisaient avant ! - cela a beaucoup plus d'importance.
Mais, ce n'est pas cela, notre victoire, et ce ne sera pas cela personnellement ma victoire, - en m'excusant encore auprès des deux copains qui sont intervenus de faire une personnalité comme je le fais - dont je veux vous entretenir.
La victoire ! Si, après les opérations du référendum, si après les élections des deux assemblées comme je le crois, comme j'en suis convaincu, il y a, dans trois mois, quatre mois, cinq mois, je ne sais pas quand, il existe toujours, dans une France libre, un Parti Socialiste libre, capable dé défendre librement sa doctrine, en parlant cette fois un peu plus de sa doctrine aux jeunes, comme vous avez dû le faire tous - et là nous avions tous notre mea culpa à faire... (Applaudissements)... s'il existe encore ce Parti libre, capable de défendre sa doctrine, sa pensée, son programme, eh bien j'aurai gagné, même voyez-vous, si je devais provisoirement, à vos yeux, payer de votre sévérité cette reconquête de la liberté, même si le premier usage de sa liberté que ce Parti libre dût faire devait être de me rendre la mienne, eh bien, même cela je l'accepte si je continue, jusque-là, à mériter votre estime !
(Vifs applaudissements)

## Le président (Gaston Defferre)

Camarades, il reste 10 orateurs inscrits. Permettez que je vous en donne connaissance et si certains d'entre eux veulent renoncer à la parole, ils pourront le faire :
-Weill Raynal, Gagnères, Krihief, Boutbien, Lejeune, Lempereur... Lempereur renonce... (Applaudissements)..., Provo... renonce aussi, Verdier, Ramadier,

Depreux, Rimbert, Marcorati... renonce, Mazier et Rousse.
Camarades, si vous le permettez, je voudrais faire un appel à tous les camarades qui sont inscrits - il y a un autre camarade qui a renoncé, tout à l'heure, qui me l'a fait savoir par écrit, c'est Piette, - et qui doivent intervenir :
- Parmi ceux-ci, il y aura les deux tendances. Je crois qu'il devrait être possible d'arriver à nous entendre, étant donné que nous n'avons pas de décision à prendre, puisque c'est une simple conférence d'information, pour qu'un certain nombre de camarades acceptent de renoncer à la parole et, ainsi, les deux tendances qui se sont fait jour dans le Parti pourraient également s'exprimer d'ici la fin de la séance.
Weil Raynal maintient-il son droit à la parole ?
...
Il n'est pas là. Je le passe.
Gagnères ? Si Gagnères est ici, je lui donne immédiatement la parole.
Ah ! Mais notre camarade Weil Raynal est là, je ne l'avais pas vu. Je lui donne la parole pour 5 minutes.

## Etienne Weil Raynal

Mes chers camarades, je veux simplement appeler votre attention sur l'importance des élections de l'automne. Elles dépendent évidemment en partie de notre attitude peur ces élections, mais elles dépendent également de la loi électorale suivant laquelle elles seront ouvertes.
Là-dessus, Gazier vous a dit l'essentiel et pourquoi nous sommes, je crois unanimes, contre la loi majoritaire des apparentements.
La question qui se pose est si nous pouvons renoncer à la modifier ? Je ne le pense pas, parce que nous avons toujours affirmé la nécessité de modifier la loi électorale en même temps que la Constitution, et étant donné qu'en dehors de nous d'autres réclament la modification de cette loi électorale, je pense que, dans ces conditions, le Parti Socialiste ne peut pas renoncer à la faire modifier.
Dans ces conditions, je pense que le Parti Socialiste ne peut pas renoncer à la faire modifier. Ce n'est pas évidemment aujourd'hui, dans cette conférence d'information, que nous pouvons prendre une décision. Ce que je demande simplement, c'est que, dans sa prochaine réunion, notre Comité directeur examine par quel meilleur moyen - et suivant quel processus - il peut faire modifier la loi électorale.
Je considère que ceci est essentiel. Et j'en ai fini, camarades.
(Applaudissements)

Le président - Gagnières a renoncé à la parole, ainsi que Krihief. Boutbien a la parole, pour un quart d'heure.

## Léon Boutbien

Camarades, bien que je comprenne la fatigue du Congrès, je tiens néanmoins le plus brièvement possible à donner un témoignage sur les événements que nous

Fondation Jean Jaurès

avons vécu, moins pour m'appesantir sur le passé que pour essayer de dégager quelques perspectives d'avenir.
Je crois tout d'abord que l'avenir politique français est disponible dans les quelques mois qui viennent et qu'il est extrêmement important que nous analysions correctement la situation, de façon à définir une tactique, et que nous tracions des perspectives qui ne nous placent pas, dans quelques mois, dans une situation comparable à celle que nous avons connue immédiatement après les événements du 13 mai.
Je pense que cette crainte n'est pas superflue. Il y a aujourd'hui, dans les esprits et parmi nos camarades, suffisamment de confusion pour que nous essayions, les uns et les autres, honnêtement, de dégager ces perspectives d'une manière non équivoque.
Tout d'abord, je ne crois pas à l'explication qui consiste à justifier l'avènement au pouvoir du général de Gaulle en fonction des seuls événements d'Alger. Je crois qu'il y a une logique, une logique de l'erreur et cette logique de l'erreur nous a conduits à la situation que nous connaissons actuellement. Je crois qu'il est trop commode, dans une explication, de ne pas vouloir tenir compte de la succession des faits et de situer son jugement à partir d'un point où, si nous en restions là, les uns comme les autres, nous pourrions nous trouver d'accord.
Je pense qu'à partir de Sakiet et à partir des événements de Sakiet, s'est accéléré le processus de décomposition du régime républicain de type 4ème République. La transformation progressive de la mission des bons offices en mission d'arbitrage - imposée au Parlement français, dans des conditions extrêmement difficiles à tolérer, sous la pression américaine qui avait déjà, quelques mois plus tôt, livré des armes à la Tunisie - avait déjà créé une situation exceptionnelle. Mais lorsque Gaillard a été renversé, on s'est installé dans la crise avec cette idée que les crises ministérielles devaient désormais durer au moins un mois pour être valables.
Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour rendre impossible l'exercice d'un autre gouvernement, un gouvernement dans lequel nous aurions la direction, où nous participerions, au cours de cette durée de la crise.
Je rappelle successivement aux camarades, qui n'étaient pas satisfaits de la situation issue des événements du 13 mai, qu'il ne fallait pas rejeter inconditionnellement la possibilité des expériences Bidault, même sans y participer, qu'il ne fallait pas non plus exclure la possibilité de faire appel à ceux qui étaient responsables des crises, et nous l'avons fait d'une manière systématique, parce que nous craignions alors les appels éventuels au général de Gaulle. Enfin, il ne fallait pas que, le 2 mai, à Puteaux, nous refusions la participation au gouvernement Pleven dans les termes où nous l'avons fait, car il faut bien se rendre compte qu'à force de bloquer le système, nous sommes arrivés à l'impasse. II y a une logique de l'erreur qui nous a conduits au développement de la situation actuelle.
Ceux qui, systématiquement, nient cette succession d'événements, ne se rendent pas compte que c'est de cette manière que se décomposent les régimes républicains. L'exemple que nous avions vécu ces derniers jours, n'est pas un

exemple unique dans l'histoire. Nous aurions dû nous en rappeler.
Mais à quoi bon essayer maintenant de reparler du passé, sinon pour dire qu'au cours de ces événements que nous avons vécu, nous avons, en effet, été trois camarades à refuser de voter un texte qui a pourtant été adopté, à une grosse majorité, dans le groupe, le texte présenté par notre camarade Mérigonde.
Je tiens à dire les raisons pour lesquels trois camarades ont refusé ce texte et les événements leur ont donné assez rapidement raison.
Le 2 mai, nous refusions la participation, dans un grand mouvement de retrait sur l'Aventin. 16 jours plus tard, nous acceptions la participation à un gouvernement MRP.
La déclaration du 19 mai se décomposait en trois phrases. La première phrase commençait par "considérant comme factieux les généraux d'Algérie..." Or, nous avions promis à Pflimlin un soutien total, entier. Il était pour le moins paradoxal que le groupe socialiste qualifiât de "factieux" tous les généraux d'Algérie, indistinctement, alors qu'il apportait son concours à un gouvernement qui maintenait la fiction de généraux réguliers et qui, après avoir obtenu du Parlement une délégation de pouvoir s'empressait de déléguer ces pouvoirs auxdits généraux, considérés par le groupe comme factieux. Il y avait déjà là une espèce de contradiction.
Parlons maintenant du maintien de Pflimlin dans les lieux. A ce sujet, il faut être objectif. Quels étaient les hommes capables de rétablir le contact entre la métropole et l'Algérie ? Il y avait, à ma connaissance, trois hommes qui auraient été susceptibles d'établir ce contact. Le premier était notre camarade Robert Lacoste. On lui avait fait, à Puteaux, un sort déterminant. Le deuxième était Soustelle et il était parti, sur un mouvement personnel, rejoindre les comités de salut public, rendant ainsi inutilisable son action. Il ne restait, en définitive, que le général de Gaulle, capable de reconstituer au fond l'unité de la République et la liaison entre la métropole et l'Algérie.
Ceci était évident, mais c'était tellement évident que nous n'avons pas été cherché le général de Gaulle. Nous ne l'avons pas souhaité plus que d'autres, mais la succession des erreurs qui ont été commises a été telle que, pratiquement, on s'est trouvé dans l'impasse et que, pour en sortir, on a bien été amené à appeler celui qui pouvait éventuellement régler la situation.
Je dois dire également - et c'est très important - que nous avons tenu environ 15 ou 16 séances du groupe et du Comité directeur réunis, au cours de ces événements. Je ne parlerai pas du climat particulier psychologique qui a régné dans ces réunions. Je ferai une simple observation, qui a toute sa valeur. Au cours de ces séances, il n'a pas été possible de discuter du problème au fond, c'est-à-dire de dégager une tactique politique, pour un parti comme le nôtre. Ce n'est que sur une question préjudicielle que le vote s'est établi Nous avons été amenés ensuite à donner un vote indicatif, mais sans avoir jamais pu engager une discussion, entre camarades, sur la tactique à suivre, car je reste convaincu, pour ma part, que s'il y avait eu un échange de vues sur les possibilités et sur les perspectives d'avenir, nous aurions certainement évité la cassure si profonde qui s'est produite dans le groupe et le Comité directeur.

Il est un fait, c'est que, dans cette période - et je retiens ce que disait notre camarade Jules Moch tout à l'heure à la tribune - après 12 ans d'exercice du pouvoir, ayant demandé au Parlement des délégations de pouvoirs de plus en plus étendues, on arrive à cette conclusion que le gouvernement légal et régulier disposait du minimum de moyens pour agir. Avouez tout de même que cela force à réflexion et que cela entraîne incontestablement à des rectifications.

Enfin, il est bien certain que l'apparition d'une quatrième force, de caractère militaire, sur la scène publique, est un facteur décisif qui va peser sur les semaines et sur les mois qui vont venir.

Je voudrais essayer maintenant, plutôt que de m'attarder à l'analyse du passé, étant donné que je veux réduire mon temps de parole, de voir clair en nous. Quand certains camarades disent que ceux qui ont voté "pour" ont voulu vendre à crédit, je pourrais leur rétorquer, étant donné les manœuvres communistes qui se sont dessinées depuis, que certains d'entre eux auraient peut-être aussi pu acheter à terme. Comme en définitive, je ne veux ni retenir l'argument de vente à crédit, ni d'achat à terme, je vais essayer maintenant de considérer la perspective d'avenir.

Ce n'est pas le régime républicain, en tant que tel, qui est en cause. Ce qui est en cause, c'est cette phase de transition historique que nous vivons. Allons-nous savoir profiter du répit qui nous est offert ? Allons-nous savoir tirer les enseignements des événements que nous venons de vivre ? Allons-nous savoir les mettre à profit pour aller de cette période de transition historique que nous vivons vers une démocratie qui ne sera plus celle d'hier, mais une démocratie sociale et économique. C'est la tâche que le Parti doit se fixer.

Je ne partage pas la condamnation du système avec un grand "S". J'ai eu l'occasion d'écrire un article, en disant que cette condamnation du système m'apparaissait comme un truc, un truc très commode, permettant à tous les adversaires de la démocratie de se manifester. Par contre, nous ne devons pas nier indéfiniment l'existence du mouvement ouvrier français. Il faudra que, tôt ou tard, on pose certains problèmes au Parti, pour qu'il essaie enfin de se rendre compte qu'il est invariablement un parti de gauche, au sens où on l'entendait, c'est-à-dire un parti qui prépare l'étape suivante. Je considère qu'actuellement, les camarades sont préoccupés davantage par les problèmes du passé que par les problèmes d'organisation de l'avenir. Ils ne savent pas encore dégager les perspectives politiques pour offrir au mouvement ouvrier la possibilité de se dégager de la situation actuelle. Il est très bien de faire des mouvements, de faire des groupements, mais ce qui manque toujours à ces mouvements, à ces groupements, c'est la substance intellectuelle, la substance doctrinale, la perspective qu'on peut leur offrir.

Regardons la situation. Nous sommes à la base tentés de reposer quelques-uns des problèmes de la démocratie en elle-même. Démocratie suppose contrôle et là où il n'y a pas contrôle, il n'y a pas démocratie. Or, dans le système que nous vivions, il est bien évident que le contrôle avait un caractère illusoire. Ne me dites pas que la marchande de quatre-saisons qui votait tous les 5 ans, avait un contrôle sur le pouvoir exécutif, bien qu'elle y participe théoriquement. Il est

bien évident que la notion même du suffrage universel, tel qu'il s'exerçait, sans faire appel véritablement aux forces représentatives du pays, était une forme illusoire de souveraineté populaire. Si nous voulons rendre à la souveraineté populaire son caractère réel, il faut que cette souveraineté s'exerce là où elle peut contrôler effectivement les mandataires qu'elle a désignés. C'est ce qui nous amène d'ailleurs à repenser d'une manière complète la construction constitutionnelle.
Je répondrai à Gazier que je ne suis pas du tout sensible aux appels du discours de Bayeux. Je crois que le régime présidentiel ne convient pas en France et je l'exclus, mais je crois qu'il est parfaitement possible que, dans les circonstances présentes, étant donné les tâches qui attendent le gouvernement et l'exécutif, on fasse une distinction très nette entre les pouvoirs d'arbitre d'un Président de la République élu au suffrage universel ou à un suffrage assez large, et les pouvoirs d'un exécutif et d'un chef de gouvernement, qui, lui, pourra effectivement prendre des décisions qu'impose la période transitoire, sans être constamment soumis aux influences des féodalités installées dans le Parlement. Lorsqu'il faut régler sur le plan exécutif le problème des betteraviers, le problème des pinardiers, le problème des féodalités corporatives de droite, de gauche ou du milieu, il faut bien qu'à un moment donné, si vous voulez aboutir à un résultat, vous ayez une autorité qui ne soit pas soumise à ces fluctuations et qui puisse décider en fonction même des exigences de la nation.
C'est tout le problème des transformations de structures et je ne reviens pas sur l'analyse que vient de faire notre camarade Guy Mollet...

Le président - Je regrette beaucoup, mon cher Boutbien, mais tu n'as que 20 minutes au lieu des 25 que tu avais demandées et si tu t'amuses à parler une demi-heure, les camarades qui sont inscrits - et en particulier Verdier, Ramadier et Depreux - ne pourront pas parler !

Léon Boutbien - Je tiens compte de l'observation, mais à la conférence d'organisation des débats, on m'avait accordé 25 minutes ! On me demande de rogner 5 minutes maintenant, je vais les rogner.

Le président - Non, pas 25 minutes, mais 20 !

Léon Boutbien - Ne me faites pas perdre deux minutes pour m'expliquer !
Dans ces conditions, camarades, je veux dire simplement - schématiquement, toujours, puisque les problèmes de ce genre doivent toujours être traités de manière schématique - qu'il nous faut dégager, au point de vue économique, une option. J'insiste sur ce point. Je crois que c'est la raison pour laquelle le Congrès de Puteaux ne s'est pas prononcé. Nous avons trois options économiques à choisir. Ou l'option d'économie libérale que nous avons constamment condamnée du point de vue doctrinal. Ou l'option d'économie étatique, avec toutes les conséquences qui peuvent en découler, du point de vue des superstructures politiques et notamment des dictatures de parti unique. Ou enfin

la véritable option, celle qui justifie l'existence d'un parti comme le nôtre, qui est l'option de l'économie collective, du capital collectif, avec une autre conception de l'autonomie de fonctionnement de ces organisations qui nous permette de réviser certaines dispositions de fonctionnement des sociétés nationales ou du secteur nationalisé, de manière que nous évitions l'emprise de l'Etat sur le fonctionnement de ces systèmes, de façon à rendre à ces institutions plus de souplesse et plus d'adaptation aux exigences du moment.

N'oubliez pas, camarades, que dans dix ans, vous aurez 2 millions de jeunes qui arriveront sur le marché du travail. Si dès à présent, vous ne vous préoccupez pas de créer les conditions de travail de cette population, vous aurez un nombre considérable d'improductifs qui seront sur le marché. Vous verrez alors quelles en seront les conséquences politiques.

Je crois que c'est dès maintenant que nous devons, dans le cadre de ce capital collectif, dans le cadre de cette économie collective, jeter les nouvelles bases d'une organisation qui, dans cette phase de transition, pourrait nous être offerte.

Enfin, il nous faut évidemment concilier, dans cette affaire, la liberté et l'organisation, l'union nationale et l'action internationale, selon une formule qui nous est chère, mais il faut aussi se poser quelques problèmes concrets. Actuellement, les menaces qui pèsent sur nous viennent aussi bien de droite que de gauche, que du Parti Communiste. Les tentations de front populaire - que j'ai appelé "le front populaire de la trouille" à un certain moment - sont des préoccupations qui ne devraient pas habiter l'esprit socialiste. Les Socialistes n'ont pas à accepter d'être pendus et encore moins d'aller chercher la corde pour les pendre. Quant à l'expérience des factieux de droite, elle est évidemment la négation totale de notre humanisme et de notre perspective. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point.

Quant à l'organisation du référendum, elle posera au Parti un problème redoutable. Vous vous rendez bien compte que c'est là le problème le plus délicat que nous aurons à résoudre. Il est important que le Congrès de septembre du Parti soit largement informé pour que, sur le référendum, le Parti ne se casse pas. Enfin, je crois, pour ma part, qu'il faut être sage et qu'il faut prévoir dès à présent que les pouvoirs de six mois du général de Gaulle devront être prorogés, car je ne pense pas qu'en six mois, il puisse atteindre le terme de sa mission. Plutôt que d'attendre le dernier jour pour s'en rendre compte, je crois qu'il est préférable, dès à présent, d'avoir une claire vision de cette période de transition et des tactiques qu'elle nous imposera. Pour ma part, je pense que la consultation populaire peut être l'occasion de reprendre l'expérience qui a raté après la guerre, reprendre la vieille tradition de la résistance française en faisant les groupements nécessaires, quand il en sera encore temps.

Je conclus. Il y a 28 ans, comme d'autres camarades, que je milite dans ce Parti. A cet instrument qu'est le Parti, nous avons consacré toute notre vie, toute notre vie privée, toute notre intelligence. Nous avons passé notre temps à parcourir les campagnes, pour placer des timbres et des cartes, et pour former un instrument. En 28 ans d'expérience, toutes les fois que l'instrument a dû servir sur une pierre dure, l'instrument a cassé. Il a cassé en 1936, peu après le Front populaire,

sur la non-intervention en Espagne. Il a cassé en 1938, à Munich. Il a cassé en 1939, au moment de la guerre.
Il a pratiquement disparu en 1940, dans la résistance. Il a cassé à nouveau en 1955, sur la Communauté européenne de défense. Il vient de recasser, en ce qui concerne le problème posé dans une période de transition historique redoutable. Je voudrais, cette fois-ci au moins, pour que l'instrument ne casse pas au moment où il doit servir - car je suis autant attaché que quiconque à ce qu'on appelle l'unité du Parti, mais je n'ai pas un fétichisme de Parti poussé au-delà des limites - et pour donner de l'homogénéité à cet instrument qui doit servir, je voudrais, dis-je, que nous fassions tous un effort pour élaborer un programme doctrinal, tous unis dans une perspective commune et dans un combat commun. (Applaudissements)

Le président - Notre camarade Max Lejeune a renoncé à la parole, mais il a demandé que les observations qu'il comptait faire à la tribune, puissent être incluses dans le bulletin intérieur qui sera diffusé. Je pense que la Conférence nationale sera d'accord ?

La salle - Oui, oui !

Le président - Je vous remercie. La parole est maintenant à Verdier, pour un quart d'heure.

## Verdier

Camarades, je voudrais dire tout de suite qu'étant donné l'heure je n'aurai pas le mauvais goût d'utiliser totalement le temps de parole que j'avais demandé. Je m'étais proposé de revenir, comme l'ont fait un certain nombre de camarades, sur les événements qui se sont déroulés dans la deuxième quinzaine de mai. J'entends un camarade qui interrompt en disant qu'on les connait ; c'est vrai, on connait les événements, mais je suis convaincu que nous aurions encore besoin de beaucoup de temps pour en commenter un certain nombre d'aspects.
Je m'étais proposé notamment de démontrer - et je souhaiterai qu'on veuille bien m'accorder ce qui vient d'être accordé à Max Lejeune - que contrairement à ce qu'on a affirmé le général de Gaulle ne s'était pas du tout placé, dans cette deuxième quinzaine de mai, dans une véritable position d'arbitre entre deux camps, mais qu'en réalité, ne serait-ce que par ses silences, il avait pris la tête du mouvement factieux d'Algérie.
Je souhaite pouvoir faire cette démonstration dans une note envoyée au bulletin intérieur par la même méthode qui vient d'être accordée à Max Lejeune.
J'aurais voulu démontrer aussi qu'il n'était pas indispensable pour éviter la guerre civile, qui était déjà évitée à ce moment-là, que le Parlement et en particulier le groupe socialiste, ou même une partie du groupe socialiste, accordât ses suffrages au général de Gaulle.
Mais, camarades, je voudrais puisqu'il est tard me borner à quelques observations très brèves, schématiques même dans leur forme, qui remonteront

Fondation Jean Jaurès

un peu plus loin ; car je crois que s'il est utile aujourd'hui d'analyser les événements, de les commenter, de dire comment les uns et les autres nous les avons interprétés, pour quelles raisons nous avons adopté telle ou telle attitude, nous avons aussi le devoir de dire qu'on ne peut pas expliquer les événements de mai, le vote d'investiture du 1er juin, si on isole ces événements exactement comme s'ils n'avaient été précédés d'aucun autre événement politique, alors qu'en réalité il y a un enchaînement de cause à effet entre la période précédente et la période de mai 1958. Voilà la première observation que je voulais faire.

J'ai entendu ce matin Jules Moch nous dire ce qu'il avait constaté sur l'état de l'armée, de la police et du corps préfectoral lui-même. Je suis persuadé que tout ce que nous a dit Jules Moch correspond très exactement à la vérité.

Mais alors, camarades, il me semble que de ces constatations il y a une conclusion à tirer qui doit s'imposer à nous tous, ces constatations sont une condamnation terrible de la politique que nous avons faite jusque-là.

(Applaudissements)

Car enfin par quels arguments neuf fois sur dix a-t-on justifié notre participation à des gouvernements, notre entrée dans les majorités, sinon par l'argument : c'est nécessaire pour défendre le régime républicain à la fois contre les Communistes et contre l'Extrême-droite et les mouvements gaullistes ? Voilà qu'elle a toujours été la justification de nos participations, et voilà en réalité à quoi nos participations ont abouti.

J'ai écouté aussi - et ce sera la deuxième observation que je voulais faire - ce que Lacoste nous a dit sur l'état d'esprit des militaires d'Algérie, sur la tendance à l'insubordination, sur les dispositions dans lesquelles ils étaient préparés à se révolter contre le pouvoir civil, à se dresser contre la Constitution.

Mais, camarades, permettez-moi à ce propos de faire deux remarques : 12 si les militaires se sont trouvés si puissants, ça n'est pas venu tout seul, d'un coup, comme par l'effet d'une opération magique, c'est que déjà depuis de longs mois on leur avait livré en Afrique du Nord à peu près tous les pouvoirs, même les pouvoirs civils, et c'est ensuite que par une attitude passive à l'égard de leurs initiatives, même les initiatives les plus dangereuses et sur tous les plans, on les a encouragés à cette insubordination. Il y a eu en 1956, en octobre, l'affaire Ben Bela ; ce n'est pas le moment de discuter en revenant si loin en arrière pour savoir si c'était une heureuse opération ou pas. Je pense simplement, je le dis en passant, que les heureux effets qu'on nous en avait annoncés, nous avons tardé à les voir !

Mais le problème n'est pas là ; le problème à mes yeux est le suivant : cette affaire n'avait pas procédé d'une initiative gouvernementale ; cette affaire n'avait pas été faite avec l'autorisation du gouvernement ; c'était une initiative du pouvoir militaire je ne sais trop à quel échelon, peut-être à l'échelon local, peut-être à un échelon assez élevé, mais enfin c'était une initiative du pouvoir militaire. On l'a couverte, il n'y a pas eu de sanction, c'était un premier encouragement à l'insubordination et aux initiatives de ce genre.

Je passe sur tous les autres exemples qu'on pourrait citer. Il y a eu plus récemment Sakiet, où encore une fois l'initiative était prise par les militaires,

nous a-t-on dit, et par les seuls militaires. S'il en était ainsi, nous aurions dû, nous, Socialistes, être les premiers à réclamer une enquête et à réclamer des sanctions. Un certain nombre d'entre nous l'a fait au groupe parlementaire, et je crois me rappeler qu'il y avait un état d'esprit tel que certainement la majorité du groupe parlementaire le souhaitait. Nous n'avons cependant pas été jusqu'à réclamer cela dans une intervention à la tribune et à l'exiger du gouvernement. Nous nous sommes contentés de dire que nous faisions confiance au ministre socialiste pour obtenir ce que nous demandions, l'enquête et les sanctions. Et vous savez que ni l'enquête, ni les sanctions, ne sont venues ; cela a été le dernier et le plus spectaculaire encouragement à l'insubordination des militaires.
Et enfin, troisième observation, je me réfère encore au discours qu'a fait Lacoste ce matin à propos de l'opinion des Européens d'Alger, il nous a dit que cette manifestation du 26 avril 1958 était organisée par tous les partis politiques, le nôtre mis à part, par tous les mouvements qu'il a appelés, qu'on s'obstine à appeler patriotiques, par toutes les organisations européennes ; je veux bien le croire.
Mais alors, camarades, s'il en est ainsi, cela prouve au moins deux choses, c'est que d'une part la politique qui avait été officiellement la nôtre qui consistait à essayer de dissocier les forces des Européens d'Algérie, à séparer une masse effrayée, désorientée mais de bonne foi et de bonne volonté, des ultras et des plus excités, cette politique malgré deux ans avait totalement échoué, et que la grande masse des Européens d'Algérie restait dirigée par les plus excités des ultras. Et cela prouve en second lieu que la lutte sur deux fronts avait été menée, au moins sur l'un d'eux, la lutte contre les ultras, avec une singulière mollesse puisqu'un homme comme M. de Sérigny avait pu garder au mois d'avril 1958 tant d'influence et tant de complicités en Algérie.
Camarades, voilà très rapidement, et sans prétendre épuiser le sujet, quelques-unes des causes lointaines de cet effondrement devant lequel nous nous sommes trouvés à la fin du mois de mai 1958.
Je voudrais terminer par deux remarques. Tout à l'heure Guy Mollet disait : "je ne comprends pas pourquoi, si le général de Gaulle était vraiment un factieux, il aurait tellement insisté pour avoir son investiture parlementaire, et notamment pour avoir au moins le plus grand nombre de voix et des voix socialistes."
Mais, camarades, je crois qu'à cela il y a une explication très simple : cela fait partie d'une opération qui va se développer encore pendant un certain nombre de mois, une opération qui consiste à chloroformer l'opinion, à la rassurer, cependant que certaines manœuvres souterraines vont continuer, peut-être pas avec la bénédiction du général de Gaulle, peut-être à son insu, c'est possible, mais qui continueront dans la mesure où son arrivée au pouvoir a été en quelque sorte une récompense du mouvement factieux d'Afrique du Nord.
En apportant nos voix, nous avons participé à cette opération que j'appellerai l'opération chloroforme. Je regrette - et ce sera la dernière remarque que je voulais faire - que dans la période actuelle que je crois décisive pour l'avenir de notre pays nous ne puissions pas voir le Parti prendre tout entier, et le plus rapidement possible, une attitude de combat et une attitude offensive.

J’entendais des camarades cet après-midi ou ce matin qui sont revenus sur les événements de mai : ils avaient tous déploré cette léthargie de l’opinion pendant le mois de mai, et ils avaient raison. Mais je crois que dans la mesure où certains camarades sont au gouvernement, dans la mesure où le Parti ne prend pas une attitude plus nette et où il ne dénonce pas les dangers de la situation actuelle, dans cette mesure là nous allons continuer à entretenir cette apathie et cette indifférence, parce que la plupart de nos concitoyens pourront dire ce qui est vrai, ce qui correspond aux faits à l’heure actuelle : "après tout ce régime n’est pas tellement dangereux ; après tout, dans notre vie quotidienne il n’y a rien de changé." Et c’est vrai, il n’y a rien de changé aujourd’hui, en apparence ; mais vous n’avez plus pour l’instant de Parlement, vous avez une vacance parlementaire ; vous avez à peu près partout, il faut le dire, un grand désarroi dans les partis politiques, et notamment dans les forces qui pourraient le mieux résister à des tentatives fascistes ; vous avez donc un affaiblissement de ceux qui pourraient défendre la démocratie. Mais pendant ce temps, vous risquez d’avoir un travail de sape que continueront certaines forces qui ont porté le général de Gaulle au pouvoir, et qui s’empareront des postes-clés.
Au moment où nous voudrons, je l’espère tous ensemble, réagir, je crains qu’à ce moment-là il ne soit trop tard, et que cette guerre civile - si tant est qu’on ait pu encourir le risque - que nous avons voulu éviter au mois de mai, que ces dangers que nous avons voulu éviter à cette époque-là, je crains qu’alors ils ne fondent sur nous, et qu’ils ne fondent sur nous dans des conditions telles que nous n’avions même plus les moyens de nous battre et de nous réagir !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Depreux.

## Edouard Depreux

Camarades, je pense qu’il n’est pas possible de nier que nous poursuivons ce débat dans des conditions singulièrement difficiles pour le pays, et plus encore peut-être pour le Parti Socialiste. Lorsque les deux groupes parlementaires et le Comité directeur se sont réunis pour voter pour ou contre l’investiture du général de Gaulle, un camarade passionnément attaché au Parti et à sa vie, Georges Guille, plein d’émotion a proposé la liberté de vote, la liberté de participation ministérielle, et même l’idée, qui a été abandonnée ensuite parce qu’on a vu qu’elle était probablement utopique, de l’absence de décision au sein de cette réunion commune.
Je pense qu’un grand nombre d’entre nous ont été bouleversés. Certains ont voté contre. J’ai longuement hésité pour savoir si j’allais voter la proposition de Georges Guille. Je savais comme lui quels en étaient les mobiles, et je savais qu’au fond elle ne faisait que ratifier ce qui, de toutes manières, était une chose inévitable, mais une chose dont on ne peut pas se dissimuler qu’elle était contraire à nos règles, contraire à notre tradition, qu’elle avait été refusée bien des fois à l’occasion d’autres débats.
Tout à l’heure Guy Mollet vous disait qu’au cours de 37 années de Parti il avait

toujours été discipliné, et qu'il lui était arrivé souvent d'être minoritaire. Il me permettra de lui dire que pour lui ce n'est pas un monopole ; il s'agit pour moi de 40 années de Parti ; j'ai comme lui un casier judiciaire absolument vierge, et j'ai éprouvé quelquefois comme lui-même des difficultés, je vous prie de le croire ! Je me souviens notamment de nos débats sur la CED. J'avais émis à ce moment-là la suggestion que Georges Guille a faite ces jours-ci, et je savais d'avance, moi, que je m'inclinerais parce que je savais que j'étais minoritaire, et je savais qu'il y avait une majorité contre moi.

Je n'ai pas été suivi. On sait à quels troubles cela a donné lieu dans le Parti. Mais enfin, après un schisme, après des inquiétudes, on est arrivé tant bien que mal à retrouver la route qui a permis la collaboration fraternelle de tous les camarades. J'y ai un peu contribué pour ma part ; j'étais président de groupe dans une période difficile. Je ne le regrette pas. Je pense que jamais une scission n'aurait été aussi ridicule, car après ce débat, s'il y avait eu une scission, imaginez-vous, camarades, lesquels se trouveraient d'un côté et lesquels se trouveraient de l'autre ! Et je ne parle pas de la conséquence inévitable de toute scission, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ne disent rien, qui ne protestent pas, qui s'en vont sur la pointe des pieds ; dans une scission, ce n'est pas en deux qu'on se divise mais en trois, et les abstentionnistes qui ne prennent pas part à l'activité du Parti dans les semaines ou les mois qui suivent sont les plus nombreux. Mais enfin vous auriez eu ensemble, des deux côtés, des camarades qui auraient été en opposition sur les problèmes qui ont suivi ultérieurement.

Ce n'est pas la peine que je cite des noms propres, il y en avait dans cette salle, il y en a qui ont pris la parole ici dans le même sens, qui étaient en désaccord en ce qui concerne le drame de la CED et réciproquement.

Eh bien, camarades, le vote sur la CED pourrait être en effet isolé complètement de notre histoire du Parti, de notre vie. Il y a eu un précédent - en dehors peut-être d'un débat sur l'alcoolisme et sur les bouilleurs de cru, auquel j'attache personnellement une certaine importance d'ailleurs en ce qui concerne la rupture de l'unité de vote : c'était le débat extrêmement pénible d'Oradour, et des sanctions sur Oradour. Le groupe était déchiré à la fois pour des raisons nobles, et puis peut-être pour des raisons un petit peu électorales quelquefois. Ce n'est pas la peine de sonder les reins et les cœurs pour savoir lesquelles étaient les plus déterminantes de telle ou telle attitude.

Le groupe parlementaire n'a pas le droit de décider de l'unité de vote. Guy Mollet, Secrétaire général du Parti, présent à la réunion, a déclaré : "le Comité directeur autorise la liberté de vote." Et le soir, nous sommes un certain nombre qui l'avons félicité de l'initiative qu'il avait prise ; à l'unanimité le Comité directeur a approuvé l'attitude prise par Guy Mollet.

Cependant il est vrai que dans nos démocraties il y a des moments où ceux qui sont investis de responsabilités doivent pouvoir les prendre rapidement ; on n'a pas toujours le temps de convoquer les organismes du Parti, d'autant qu'il est bon aussi que des camarades qui sont quelquefois, même souvent, en désaccord d'idées puissent voter de la même manière lorsqu'il s'agit vraiment de l'unité du Parti.

Mais lorsque nous avons voulu, au Comité directeur, rédiger une circulaire destinée aux fédérations pour justifier la décision qui avait été prise, permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas été très brillants ! Ce n'était pas facile. Quoi ? On pouvait dire : question de conscience. Il y a beaucoup d'autres questions de conscience ! Or la majorité, à tort ou à raison, ne voulait pas admettre ce qui s'était passé en ce qui concerne la CED.
On ne pouvait pas dire aux fédérations : "écoutez, mon vieux, on l'a fait parce qu'on n'a pas pu faire autrement" ; ce n'est pas très bon du point de vue autorité légitime du Bureau du Parti et des organismes centraux du Parti.
Aussi on a eu pas mal d'inquiétudes, et finalement on s'en est tiré plutôt mal que bien.
Mais, camarades, là aussi une fois terminé le débat c'était fini ; on avait voté différemment, et puis cela n'avait plus aucune importance pour les débats ultérieurs.
Cette fois-ci, je suis de ceux qui pensent qu'il serait absolument fou de faire un clivage définitif et de considérer que d'un côté il y a eu ceux qui ont eu raison, et de l'autre ceux qui ont eu tort et qu'il n'est plus possible de faire le chemin ensemble. Ce serait ridicule, et je suis peut-être plus près de certains camarades qui n'ont pas voté comme cela, avec moi ce jour-là, mais qui peuvent voir les problèmes fondamentaux, c'est-à-dire comment on a été acculé entre le vote pour et le vote contre. S'il y a eu des camarades qui n'ont pas voté comme moi ce jour-là, je constate que ce vote en a inévitablement déterminé d'autres, et qu'il va peut-être en déterminer encore d'autres.
On a beaucoup parlé ici de l'unité du Parti, du coude à coude, de l'affection entre camarades et da sentimentalisme dont Guy Mollet a parlé. Certains camarades ont dit que c'était du faux sentimentalisme. Je ne sais pas ! Moi j'en suis possédé d'une manière importante. Tous savez, quarante années de vie militante, cela représente beaucoup de joies exaltantes, cela représente l'accueil fraternel de camarades dans tel ou tel village, dans telle ou telle fédération, et aussi dans telle ou telle section de l'Internationale, et vraiment les meetings communs qu'on fait après avoir discuté les uns contre les autres à l'intérieur du Parti qui finissent par voir les positions contraires s'instaurer, main dans la main, sont des souvenirs qu'on ne peut pas oublier et que certains d'entre nous n'oublieront jamais.
Mais il y a encore une chose que j'aime mieux que le Parti de la SFIO, c'est le Socialisme démocratique, ce pourquoi le Parti a été le moyen de réaliser le Socialisme, et je souhaite de toutes mes forces qu'aucun de nous ne soit jamais, dans aucune circonstance, même à titre temporaire, obligé de choisir entre la fidélité au Socialisme démocratique, et à ses principes essentiels, et la fidélité au Parti SFIO.
Alors, camarades, ne pratiquons pas la politique de l'autruche, abordons de front les difficultés, on l'a déjà fait.
J'ai beaucoup apprécié - et je pense que je ne suis pas le seul - la remarquable analyse d'Albert Gazier sur les problèmes constitutionnels et sur les débats qui auront inévitablement lieu au moment du référendum. Est-ce que vous pensez

qu'il est concevable que le Parti n'adopte pas en ce qui concerne les positions que nous aurons au moment du référendum, une attitude unique après un débat démocratique ?
Or, vous avez eu comme moi des conversations avec des camarades. Guy Mollet le disait tout à l'heure : il y en a déjà beaucoup qui savent qu'ils voteront pour, et d'autres, aussi nombreux, qui savent qu'ils voteront contre. Cela n'est pas d'ailleurs propre au Parti Socialiste, cet état d'esprit ! Est-ce que vous vous imaginez que vous aurez des millions d'électeurs qui se passionneront pour le texte même de la Constitution, qui voudront en changer une ligne, ou une virgule ?
Vous savez que nous avons aujourd'hui des gaullistes à titre personnel qui, quels que soient les textes, voteront pour, et les Communistes qui, quoi qu'il arrive - à moins qu'une évolution internationale qui n'est pas prévisible aujourd'hui - seront décidés à voter contre.
En ce qui nous concerne nous devons tenir compte des textes, certes, et nous devons tenir compte - Gazier l'a dit aussi - du style, dans la mesure où la réforme de la Constitution peut avoir des éléments de décision singulièrement importants.
Si nous avons voté contre, au Comité directeur, c'est surtout pour deux raisons de principe.
Et ici je ne suis pas tout à fait d'accord avec Gazier, ce n'est pas seulement, comme il l'a dit, parce que nous envisagions l'avenir en faisant des hypothèses. Pour moi il y avait deux raisons déterminantes : la première est que je ne voulais pas céder au chantage à la guerre civile, à l'émeute, et à la pression des "ultras d'Alger." La deuxième est que si je ne vois pas d'objection à déléguer ce qu'on appelle parfois des pouvoirs spéciaux à des gouvernements dans lesquels j'ai confiance - et naturellement les refuser aux gouvernements dans lesquels je n'ai pas confiance, mais cela n'est pas une question de doctrine - je suis à priori hostile à la délégation de pouvoirs continus à un homme ou à une équipe.
On n'a pas assez insisté à ce sujet. On pouvait réviser la Constitution en s'adressant d'abord à l'Assemblée Nationale et au conseil de la République, ce qui n'empêchait pas que le suffrage universel avait le dernier mot !
(Applaudissements) - (bruits divers)
Je crois que je n'ai rien fait pour passionner un débat que je ferai tout, en ce qui me concerne, pour dépersonnaliser, d'ailleurs.
Camarades, le Parlement est décrié. Il le mérite en grande partie. Il a commis des fautes, des erreurs. Il a à son passif de nombreuses insuffisances. Ce sont d'ailleurs peut-être plus les mœurs parlementaires et le règlement qui sont coupables, qua les institutions elles-mêmes. Mais je pense que vous serez tous d'accord pour dire que l'ensemble des députés et des membres du conseil de la République ont plus de compétence pour discuter un texte de Constitution que l'ensemble du suffrage universel auquel vous offrez un texte de variété sans possibilité de corrections, sans possibilité d'amendements. Je le répète, on pouvait le faire venir devant le Parlement. Si on n'avait pas les majorités qualifiées des 2/3 ou des 2/5èmes, on allait ensuite devant le suffrage universel

lui-même qui avait le dernier mot.
Il me parait très grave qu'on ait voulu bousculer tout cet appareil traditionnel. Pour arriver à quoi ? Pour arriver à un référendum dont vous savez très bien qu'il aura, qu'on le veuille ou non, l'allure d'un plébiscita.
On ne plébiscitera peut-être pas le général de Gaulle pour lui demander de rester six mois de plus Président du Conseil, mais j'ai l'impression que les jours de Monsieur Coty, ès-qualités bien entendu, sont singulièrement comptés et que lorsqu'on voudra des institutions nouvelles on vous dira "il faut commencer par changer le Président de la République avec les institutions nouvelles."
Tout ce que l'on nous a dit sur l'élection du Président de la République prouve qu'on veut introduire dans la nouvelle Constitution une disposition non écrite qui signifie : "Le Président de la République qui aura beaucoup de pouvoirs sera nécessairement, inévitablement, réactionnaire, étant donné la composition du corps électoral."
On recommencera avec le Président de la République ce qu'on faisait avec la 3ème République pour le Sénat. On mettra un barrage légal constitutionnel au rétablissement de la République sociale. Nous avons vu cela au moment du Conseil général du Nord et celui de la Lozère en particulier - et je n'en veux pas à la Lozère qui vit des moments difficiles - ou des Bouches-du-Rhône, ou des Hautes-Alpes où il y aura à peu près la même influence. Cela veut dire qu'il y aura un certain nombre d'électeurs réactionnaires, 10, 20, 30, contre l'ouvrier.
Pendant la 3ème République, si vous vouliez toucher à la structure du capitalisme, le Sénat était là pour vous dire "on ne passe pas."
Et ce qui est plus important que le texte Constitutionnel c'est - ce que vous disait Gazier - l'article 75. Il ne vous disait pas que le gouvernement était responsable devant le Sénat, mais la jurisprudence a été créée et lorsque Léon Bourgeois - je crois que c'était en 1896 - qui avait comme ministre des Finances ce dangereux révolutionnaire qui s'appelait Paul Doumer, a voulu introduire en France l'impôt sur le revenu, le Sénat l'a mis en minorité. Léon Bourgeois Radical de l'époque a dit : "je ne capitule pas devant l'assemblée au suffrage restreint, je reste." Vous savez ce qu'a fait le Sénat ? Les sénateurs ont coupé les crédits pour l'expédition à Madagascar, oh! Non pas par idéologie anticolonialiste, comme on le dirait aujourd'hui, mais parce qu'ils ont mis l'esprit de classes au-dessus du national qu'ils appelaient "patriotisme."
Ensuite les gouvernements de gauche ont été régulièrement culbutés par le Sénat à partir du moment où ils ont voulu avoir une politique sociale. Celui de Waldeck Rousseau a duré trois ans. Rouvier a obtenu tout ce qu'il voulait par ses qualités et surtout par ses défauts, pour rassurer le capitalisme, même le capitalisme conservateur. Mais quand en 1924 il y a eu le cartel des gauchos soutenu par les Radicaux dont le président était Herriot, l'expérience a pris fin. Vous connaissez la suite avec Léon Blum.
Cela veut dire que si vous acceptez le renouvellement de la Constitution 75 vous donnez les arguments à ceux qui croient qu'on pourra faire la transformation socialiste que nous appelons la révolution, par la force dans la rue, parce qu'on ne l'aura pas constitutionnellement.

On essaye de nous faire la même chose, notamment avec l'élection du Président de la République, et c'est volontairement que je ne traite pas des autres sujets, parce que je ne sais pas de quoi sera constitué la Sénat avec ses trois sections. Je crains qu'on fasse du corporatisme dans une des sections, et qui n'est pas conforme à la tradition démocratique.
Camarades je vous demande de voir les difficultés des problèmes. Il y en a une supplémentaire encore. Je vais la traiter en la dépersonnalisant et en étant sincère.
La 4ème République est morte, et le même jour le Parti Socialiste a été gravement blessé. Le Parti Socialiste se survivra et ne renaitra qu'à la condition de se rénover profondément et de bénéficier de ses expériences acquises, de ses erreur antérieures, et y mettre fin en repartant en offrant une perspective nouvelle à la masse des travailleurs, singulièrement à la jeunesse des usines, des bureaux, des champs et des universités... (applaudissements)... qui est de plus en plus écœurée par le stalinisme, par le kroutchevisme et qui, ne pouvant trouver des raisons d'espérer, se contente d'une inefficacité totale parce qu'elle ne trouve pas le grand Parti Socialiste et uniquement socialiste que doit être le nôtre !
Je m'explique : avec des gens qui ne sont pas Socialistes, je veux bien faire un front, un rassemblement, un cartel - appelez-le comme vous voulez - mais je ne veux dans le Parti Socialiste, que des Socialistes, c'est-à-dire des gens qui veulent renverser le régime capitaliste et faire une République socialiste, ce qui signifie probablement que nous sommes toujours d'accord pour procéder à un certain nombre de nationalisations, de socialisations.
Je dis "probablement" car on en a bien peu parlé depuis longtemps. Dans nos derniers programmes électoraux il y avait des réformes sociales intéressantes, mais il n'y avait peut-être pas derrière elles, des réformes de structures qui marquaient notre empreinte originale, en effet, camarades, après tout, ce qui nous différencie des Communistes, c'est que nous croyons que les réformes au sein même du régime capitaliste sont utiles et bienfaisantes, mais ce qui nous différencie des Radicaux ou des démocrates-chrétiens, c'est que nous pensons que l'addition de ces réformes ne suffit pas et qu'il y a un moment où la mutation révolutionnaire s'attaquant à la structure de la propriété est indispensable, non pas comme un but, mais comme un moyen de plein épanouissement de la liberté humaine. C'est cela que nous avons appris de Blum et de Jaurès, pour dépasser le marxisme primitif d'un certain nombre de disciples caricaturaux de Marx mais qui trouvaient la recette et la méthode qui permettaient de faire descendre le Socialisme qu'on a dit du ciel, sur la terre, et de l'attacher à des réalités.
Sommes-nous toujours partisans des socialisations? Je voudrais bien qu'on le dise.
Un jour, Guy Mollet, devant l'assemblée, était candidat à l'investiture. Il s'est rendu compte au cours du débat qu'il n'aurait pas la majorité. Il n'a pas oublié alors qu'il était Secrétaire général du Parti et il a cherché à tomber en beauté, devant la Droite qu'on dit peu intelligente. C'est d'ailleurs peut-être un peu

injuste de dire cela, car parfois la Droite a été assez intelligente pour permettre au gouvernement socialiste de vivre dans la mesure où il appliquait une politique qui ressemblait beaucoup à la sienne, et pour la culbuter ensuite lorsqu'il s'agissait de passer à la caisse, c'est-à-dire de laisser supporter par les électeurs privilégiés les conséquences financières qui étaient le résultat logique de la politique qu'on avait menée en commun.
Ce jour-là Guy Mollet a commencé une phrase comme celle-ci : "Les travailleurs, avant de procéder à la gestion des usines..." Il n'a pas pu terminer ! C'était, sur les bancs indépendants et paysans, un véritable tollé ! "Comment ? Les Socialistes osent insinuer que les travailleurs auront à gérer les usines ?!" Et je crois que c'est toi, Georges Guy qui m'a dit "ce qu'ils peuvent être bêtes les gens de droite. Ils ne savent pas qu'on veut faire la révolution socialiste", et je t'ai répondu. "Ils sont excusables car qui leur a dit, depuis la libération, et dans quelles circonstances ?"
(Applaudissements)
Camarades, la critique est collective, bien entendu. Je voudrais que dans le Parti tel que je le conçois il y ait une Commission permanente de socialisation qui dresse un bilan de leurs premières nationalisations, de leurs succès, de leurs insuffisances aussi, pour voir comment on peut baser des nationalisations avec les socialisations, et tenir compte des résultats obtenus, de manière à ce que même en cas d'élections brusquées, d'élections-surprise, il y ait toujours dans notre programme ces socialisations qui nous permettent de nous différencier de tous les autres, ce qui donnera à la vie politique française une plus grande clarté, en effet cela permettra aux partisans, neutres, et adversaires, de nous connaître toujours sous notre véritable aspect.
Je ne me résigne pas à avoir été exproprié d'une place par le Parti gauche extrême, par le parti staliniste et kroutcheviste. Nous avons consenti trop facilement de les voir prendre notre place en acceptant une autre vers le centre gauche, c'est-à-dire pas très éloigné du marais où nous perdions de notre combativité.
Cette semaine j'ai reçu cinq délégués de la CGT qui m'ont dit "nous en avons assez de la tutelle communiste. Est-ce que vous croyez que nous pourrons trouver en France un climat qui nous permettra, avec des Socialistes, de faire un bout de chemin ensemble au sein de la même organisation ?" Ils m'ont parlé de Neni. Je les ai entretenus de ses imprudences à un moment donné et des dangers qui en étaient résulté pour la vie démocratique italienne elle-même, et par conséquent des divergences que je pouvais avoir avec ce que j'appelle le nenisme dans son ensemble. Mais qui cherche à faire l'unité en Italie, à se dégager. Il a d'ailleurs commencé à sa dégager. Nous verrons s'il réussit ou s'il ne réussit pas.
Mais il me parait extrêmement intéressant, au moment où le Parti Communiste assailli par beaucoup plus de doutes encore qu'il n'y en a eu chez ses militants au moment des crimes de la révolution hongroise dans l'ensemble, au moment où il vient peut-être d'éliminer un de ses meilleurs théoriciens avec Levallec, au moment où il y a un grand malaise chez les intellectuels communistes, où il y a

un grand malaise dans les sections communistes - car celle de ma ville n'a pas hésité, par la voix de ses délégués à flétrir à la demande des Socialistes l'assassinat d'Imre Nagy, ce qu'on n'avait pas vu jamais, et ce qu'on n'aurait pas conçu il y a deux ans... (applaudissements)... au moment où il y a tout cela, camarades, nous avons des raisons de vouloir ce Parti Socialiste totalement autonome, et une de nos fautes antérieures, c'est de ne...
(La sonnerie de fin de parole retentit)
Je termine ! Je croyais que Verdier m'avait donné quelques minutes supplémentaires !... (Rires)... Je termine rapidement, soyez tranquilles, vous me permettrez de dire cela parce que ça me parait important et que je vois Guy Mollet présent dans la salle.
Je crois que nous avons commis tous une erreur, celle de ne pas proclamer dans les statuts mêmes de notre Parti l'incompatibilité entre les fonctions de Secrétaire général du Parti et celles de Président du Conseil ou du ministre ! (Applaudissements)
Guy Mollet, il n'y a pas dans ce que je dis là un mot contre toi, tu as agi légalement puisque la minorité a été battue.
J'ai dit un jour, d'une façon humoristique, que la cité Malesherbes s'était trop transportée, armes et bagages, vers l'hôtel Matignon, et qu'on pouvait mettre sur la porte "Fermé provisoirement pour cause de participation ministérielle, réouverture prochaine à une date indéterminée, bien sûr."
(Applaudissements)
Je pense que plus la situation est difficile, plus il faut ménager l'autonomie du Parti, même vis-à-vis d'un gouvernement ami comme Léon Blum nous l'avait demandé dans des circonstances pourtant très différentes, en 1936.
J'ai dit à quelques camarades parfois que le Vatican dit qu'il faut faire toujours la différence entre le spirituel et le temporal.
Le temporel, c'est le gouvernement avec ses servitudes, comme un gouvernement minoritaire en régime capitaliste en supporte dans les coalitions, et le spiritual c'est la flamme socialiste. Et plus nous avons de difficultés sur le plan gouvernemental, plus le Parti doit se montrer tel qu'il est, en prouvant d'ailleurs qu'il n'y a aucune contradiction entre les nécessités de la vie au jour le jour et l'espérance.
Tu as été Président du Conseil, et c'est pour cela que tu as été ensuite vice-président du Conseil dans un gouvernement qui nous plaisait moins puisqu'il n'était plus à direction socialiste, et c'est pour cela que tu as été ministre d'Etat. Aujourd'hui c'est parce que tu as accumulé ces fonctions que tu te trouves dans cette situation redoutable pour toi et redoutable pour le Parti parce que tu te trouvais, toi Guy Mollet, ce qui est beaucoup plus grave que Max Lejeune et Thomas - je ne diminue cependant en rien les qualités de ces camarades en disant cela - dans un gouvernement, celui du général de Gaulle, alors que légalement, 49 députés socialistes ont été contre, et 42 ont voté pour. Par conséquent, la majorité des députés a voté contre. Je le répète, légalement, la majorité du Comité directeur s'est prononcé contre. Toi, tu as obtenu l'autorisation d'être là, par conséquent tu n'as enfreint en rien la décision du

Parti. Mais que tu le veuilles ou non, bien que tu sois démissionnaire, tout le monde considère que c'est le Secrétaire général du Parti qui participe à un gouvernement !
(Applaudissements)
Alors que tu ne peux pas nous engager, - tu l'as dit très loyalement tout à l'heure - puisque tu n'engages maintenant que toi, nous sommes moralement tout de même associés à toi, car tu engages ton passé, tes qualités, ce que tu as représenté comme espérances. Et nous ne savons pas comment, ni les uns ni les autres, cette aventure - car c'est une aventure - pourra se terminer.
Nous avons tous été ministres, nous avons toujours essayé de nous comporter en Socialistes, mais nous avons du mettre parfois notre signature au bas de décrets qui ne nous plaisaient pas. Nous préférions qu'ils nous engagent nous, plutôt que le Parti.
Je demande au Parti de demain de songer à cela aussi car nous voudrions bien, et dans toute la mesure du possible - je le dis en pesant mes mots - tous ensemble marcher vers la grands conquête qui doit se terminer par la démocratie sociale et par notre victoire.
Camarades, faisons qu'après expérience de Gaulle on n'ait pas donné le choix au pays entre de Gaulle et les Communistes, car aujourd'hui on choisit de Gaulle sans hésiter. Mais après les difficultés on pourrait bien choisir autre chose de préférable au gaullisme sous toutes ses formes. C'est la République qui, finalement, ne pourra plus vivre sous sa forme bourgeoise et sous sa forme conservatrice, et c'est nous qui sommes le suprême espoir.
Oui, il n'y a pas de sauveur suprême, quoi qu'il soit, mais il y a un sauveur, c'est le Socialisme organisé.
Par conséquent il doit faire autour de lui le rassemblement - mais à l'intérieur du Parti, je veux dire de tous les Socialistes aussi - dans le pays, et en être l'animateur, de tous démocrates, de tous les républicains luttant à la fois contre toutes les formes de réaction, d'esclavage et de fascisme !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rimbert. Ensuite à Mazier.

## Rimbert

Camarades, je m'excuse d'intervenir après une journée déjà pénible, mais je voudrais dire deux choses qui n'ont pas été dites ici.
La première concerne nos propres débats. Depuis la libération, nous avons, à tort à mon avis, supprimé les tendances a l'intérieur du Parti. Il est pratiquement impossible d'organiser un débat dans lequel des militants aient suffisamment de temps pour analyser les problèmes qui sont à l'ordre du jour. On n'accorde en général - et c'est la logique du système - que quelques minutes à chaque orateur, ce qui fait qu'ils ne peuvent pas apporter la moindre idée valable.
Seuls disposent d'un temps suffisamment long ceux qui ont des informations à apporter, mais comme ils ne peuvent que donner des informations et non pas interpréter ces informations, il n'y a plus de débat idéologique possible dans nos

Fondation Jean Jaurès

groupes nationales et le niveau intellectuel du Parti s'en fait sentir !
Ainsi, on nous apporte des informations, mais je n'entends jamais faire une analyse de la situation. Or, une révolution, comme un coup d'état ou un putsch, peuvent être déclenchés par un groupe d'individus, mais leur succès dépend de conditions historiques déterminées.
Depuis la libération, nous avons assisté à des menaces venant tantôt de l'extrême droite, tantôt des Communistes et le Parti n'a cessé de se battre contre ces menaces, alors qu'aucune de ces menaces n'avait de chances de succès, parce que les conditions historiques d'un tel succès n'existaient pas. Et si jusqu'à présent la démocratie a pu être sauvegardée en France, ce n'est pas la politique suivie par les différents gouvernements - car s'il n'y avait eu que cela il y a longtemps que nous aurions une dictature en France étant donné que la politique de tous les gouvernements a été assez pitoyable, mais si la démocratie a été préservée, c'est parce que les conditions historiques d'une dictature n'existent pas. Si bien que le Parti a passé son temps à se battre contre des fantômes, au lieu de construite une politique économique et sociale basée sur des idées et d'essayer, sur cette politique, de gagner la population et notamment la classe ouvrière.
Je regrette cet état de fait, et je souhaiterais que le Parti examine des méthodes de discussion qui permettraient aux camarades d'intervenir plus longuement pour développer des idées construites sur notre doctrine.
On nous a parlé tout à l'heure de doctrine, mais à moins de considérer la doctrine comme quelque chose de figé, qui consiste à répéter comme un perroquet les mots d'ordre lancés par nos ancêtres, à moins de considérer la doctrine comme un dogme - ce qui nous ferait ressembler à toutes les églises, - la doctrine n'a de sens que si nous nous en servons pour analyser la période dans laquelle nous vivons et de telles analyses ne peuvent pas se faire en quelques minutes.
La deuxième chose que je voudrais dire, c'est qu'en s'engageant dans la voie qui consiste, qui a consisté à ratifier la venue de de Gaulle au pouvoir, sans s'en rendre compte les camarades qui ont agi ainsi ont par là même créé un précédent qui ouvre les portes à un processus qui n'est pas terminé et dont l'issue ne sera probablement pas celle qu'espéraient ceux qui, à Alger le 13 mai, ont déclenché le mouvement.
Nous avons en effet, en faisant cela, ratifié par avance toute politique arbitraire, toute politique de coup de force contre laquelle nous ne pouvons plus nous prévaloir de la légalité républicaine et de la démocratie socialiste, puisqu'on a enterré cette légalité républicaine et cette démocratie devant la menace d'un coup de force.
J'ai peur, pour ma part, que lorsque viendra le terme de cette expérience qui ne se terminera pas du tout comme le croit notre ami Guy Mollet - et je ne partage pas du tout son optimisme - mais qui se terminera aussi mal que ce sont terminées toutes les expériences gouvernementales précédentes, de Gaulle ne nous a pas prouvé en effet jusqu'à présent, et rien ne laisse déceler, qu'il le fera dans les jours qui viennent qu'il a une politique, je crois que plus encore que nos

gouvernants précédents c'est un empirique, qui travaille au jour le jour. Je dirais presque heure par heure ne sachant pas, la minute où il vit, ce qu'il fera l'heure suivante, j'ai peur, dis-je, que nous ayons de pénibles surprises.
Dans la mesure où de Gaulle a fait quelques déclarations, par exemple sur un problème comme celui de l'Algérie qui est crucial pour la France et à propos duquel vous connaissez mon opinion, il n'a pas apporté grand-chose. A mon avis, en Algérie il n'y a qu'une seule solution, c'est l'indépendance de l'Algérie ; en dehors de celle-là, vous ne résoudrez jamais le problème algérien et vous aurez toujours sur le dos cette guerre, ce gouffre à milliards, qui vous empêchera de résoudre les problèmes économiques et sociaux de la France.
De Gaulle est allé là-bas ; il a fait des promesses qui, à l'heure où nous vivons, sont plus utopiques que le voyage dans la lune... Il leur a promis d'être des Français à part entière... Mais ces Français à part entière ne le seront que pour le timbre-poste qui sera sur l'enveloppe qu'ils recevront des allocations familiales, et ils ne le seront pas pour le contenu, pour le montant des allocations familiales ! Et tout est à l'avenant...
Ils ne seront jamais des Français à part entière, non pas parce que de Gaulle ne le veut pas, ou parce quelqu'un ne le veut pas dans le gouvernement actuel, mais parce que la France n'a pas les moyens de se payer le luxe de cette opération. Pineau a essayé de la chiffrer. Si j'apportais une opinion sur les chiffres qu'il a donnés, je lui dirais qu'ils sont nettement en-dessous de la réalité.
Si vous voulez réaliser des Français à part entière dans tous les territoires d'Outremer, mettez-vous bien dans l'idée qu'il faut que vous demandiez aux Français de réduire leur niveau de vie de 30% et vous savez la réponse. Surtout ceux qui clament "Algérie française" seront les premiers à refuser ce sacrifice !
Alors, pas de démagogie pire que le voyage dans la lune !
Ce que je crains, c'est que lorsque les faits auront prouvé cela - comme ils ont prouvé ce que pouvait valoir la politique entreprise en Algérie - l'opinion publique ne se détourne du gouvernement de Gaulle, comme elle s'est détournée des précédents. Et alors il y aura un vide, un vide que seuls les Communistes seront là pour essayer de combler...
Et c'est pourquoi, pour ma part, j'approuve les camarades qui ont refusé l'investiture à de Gaulle, car si nous voulons éviter qu'il n'y ait que les Communistes pour combler le vide lorsqu'il se fera, il faut qu'il y ait des Socialistes prêts à apporter une solution.
Je veux terminer, en m'excusant du schématisme de mon intervention, mais le temps m'y oblige, en disant quelques mots sur la sauvegarde de l'unité du Parti.
Moi, camarades, je ne voudrais pas faire de sentimentalisme à la tribune d'une assemblée pour y récolter des applaudissements, pour ensuite - l'assemblée finie - me comporter tout à fait autrement. Je crois qu'il y a une menace réelle de scission, de coupure, pour le Parti... Si nous voulons essayer de l'éviter - je dis si nous voulons essayer de l'éviter - il y a un certain nombre de mesures qui me paraissent nécessaires.
Lorsque Guy Mollet, entrant dans le gouvernement de Gaulle, avait offert sa démission, je crois qu'il avait bien agi et je lui rends hommage. Je regrette que

le Comité directeur ait cru ne pas devoir l'accepter et le faire revenir sur cette démission, car il eut été préférable, dans les circonstances que nous traversons et que nous allons traverser, qu'il y ait dans le Parti un secrétariat provisoire représentant les différents courants existant actuellement dans le Parti et qu'une discussion soit ouverte dans le Parti sur les problèmes actuels, avec la possibilité et le droit pour tous les courants d'idées de s'exprimer dans la presse du Parti et dans les réunions organisées par lui.
Voilà, à mon avis, ce qu'il faudrait faire si nous voulions sauvegarder l'unité. Il faut ouvrir un débat dès maintenant.
Vous avez estimé nécessaire d'autoriser certains camarades à participer à titre personnel au gouvernement. Vous avez créé un précédent - on l'a dit - qui n'a jamais existé ; eh bien, reprenez un précédent qui a déjà existé dans le Parti et qui a fait sa force, car vous ne pouvez pas prouver que le Parti sans tendances est plus fort, plus dynamique et plus vigilant que le Parti d'avant-guerre, avec ses tendances ! Alors, au cours de cette période où un grand drame de conscience se pose pour chacun d'entre nous, au moins pendant cette période, tolérez les discussions de tendance, les discussions de courant, dans le Parti et dans la presse. Car ce n'est qu'à travers la discussion que nous pourrons découvrir la vérité !
(Applaudissements)

Le président - Mazier a renoncé à la parole. Il ne reste plus qu'un orateur inscrit, c'est Rousse.

## Rousse

Camarades, étant d'accord avec la conclusion de Rimbert, ainsi qu'avec les exposés de Depreux, Verdier, et dans une grande mesure avec celui de Gazier, j'aurais très volontiers renoncé à la parole si, en écoutant notre camarade Guy Mollet, je ne m'étais senti, dans ce Congrès, le représentant d'une sorte d'anachronisme.
Je suis l'un des rares survivants de la motion de redressement du Parti Socialiste da 1946 et j'en parlerai sans doute moi-même avec modestie, parce que, comme vous le savez et je ne le conteste pas - moi, je reconnais mes erreurs - pendant quelques années je me suis écarté du Parti pour me consacrer à un mouvement d'action des peuples coloniaux. J'y suis revenu cependant, précisément dans le même esprit qu'en 45, avec l'espoir qui ne sera pas une illusion j'espère, de faire profiter le Parti de l'expérience que j'ai acquise et de l'autorité que je pouvais avoir dans les milieux des peuples coloniaux.
J'entendais Guy Mollet évoquer tout à l'heure des changements intervenus par rapport à cet esprit de redressement socialiste qui nous animait en commun en 46, puisque lui, moi et d'autres camarades qui ne sont plus dans le Parti étions les rédacteurs de cette motion qu'on a reproduite il y a quelque semaines dans le livre de Léon Blum, je me disais : "En parlant de ça, il a tort mon ami de parler avec détachement, parce qu'il met le doigt sur l'une des causes essentielles de la situation dans laquelle nous nous trouvons..."

Fondation Jean Jaurès

En effet, dès 1946, - et on le disait dans ce texte sinon textuellement du moins dans l'esprit, - on disait : s'il n'est pas possible, avec un puissant mouvement socialiste, d'entamer ce processus de la décolonisation - que pour sa part le Parti travailliste anglais avait entamé d'une manière si heureuse en donnant l'indépendance à 700 millions d'hommes dans le Sud-est asiatique - eh bien, le régime incapable de décoloniser entrera dans une crise grave, qui posera le problème de l'existence de la démocratie et de l'existence du Parti Socialiste.

Bien entendu, je ne voudrais pas me cantonner dans un rappel du passé. J'entends bien que nous devons tous nous tourner vers l'avenir, mais lorsqu'on se demande comment l'effondrement dont nous avons été à la fois les spectateurs et les victimes a pu se produire, nous ne pouvons tout de même pas oublier que cet effondrement s'est produit parce qu'on n'a pas fait à temps la paix en Indochine, parce qu'il y a eu un Dien-Bien-Phu, parce qu'à temps on n'a pas su donner l'indépendance à la Tunisie et au Maroc, parce qu'on a couvert les répressions de Madagascar, parce qu'on a couvert des élections truquées en Algérie, parce qu'il y a eu le 6 février 56, parce qu'il y a eu le coup de l'avion de Ben Bella, parce qu'il y a eu Suez, parce qu'il y a eu Sakiet, et que tout cela a fortifié, à l'intérieur du régime, ce virus du pouvoir personnel, cette force d'un militarisme de plus en plus insolant et qui essaie de racheter son incapacité en se retournant contre la République et contre les civils...

C'est pourquoi je dis que si l'on veut tarir le fascisme algérien à sa source, il faut que le Parti se rénove dans la voie d'une politique hardie d'anticolonialisme et de décolonisation et qu'il essaie à temps de poser hardiment le problème de la paix en Algérie par l'auto-détermination démocratique, dans l'esprit de la motion de notre Internationale socialiste.

En second lieu, je veux faire une autre observation et c'est par là que je terminerai.

Comme mon ami Rimbert, et je ne suis pas le seul, je regrette beaucoup que le Parti ait perdu l'habitude des grands débats d'analyse et des grands débats de doctrine qui, pour ma part, m'ont éduqué, quels que soient les maîtres, qu'il s'agisse de Léon Blum, qu'il s'agisse de Marx qu'il s'agisse de Trotski, qu'il s'agisse de Jaurès, on ne procédait pas à un grand Congrès socialiste, dans les 50 dernières années qui ont précédé la guerre de 40, sans un débat profond, sans analyser la situation.

Et aujourd'hui, devant le gaullisme, on nous en parle en termes anecdotiques et sentimentaux, alois qu'il s'agit d'un phénomène assez comparable à celui que Marx, dans la guerre civile en France, avait étudié sous le nom du "Bonapartisme." Si nous relisions nos classiques, nous nous apercevrions que le gaullisme, comme le bonapartisme de l'époque, est un système ambigu", qui comporte certains aspects positifs, mais aussi certains aspects négatifs et dont les dangers, dont les aspects négatifs l'emportent finalement sur les aspects positifs, système qui dégénère finalement en dictature militaire et en dictature personnelle.

C'est pourquoi, devant ce système ambigu, je dis que la position socialiste, même à titre personnel, ne doit pas être d'entrer dans le système, mais que si

nous voulons influencer les contradictions de ce système dans un sens positif, l'heure est venu de situer les conditions d'un rassemblement, qui sera une proposition démocratique et socialiste constructive, rassemblement à l'intérieur duquel le Parti Socialiste se régénérera et sera un parti dynamique, un parti jeune, un parti d'ouvriers, un parti du monde du travail, sachant enlever aux staliniens les ouvriers qui leur restent !
Et je dis que c'est cela, la tâche qui nous attend.
Je dis que, dans ces conditions, il me semble que, devant le général de Gaulle qui, dans tous ses discours, dit : "Moi, je yeux faire maintenant un Etat qui en soit un"- un Etat à propos duquel Gazier nous a donné des précisions anticipatrices, sans doute, mais inquiétantes - j'indique que, devant cet Etat, nous, quelles que soient nos tendances dans le passé, avec bonne volonté, tournés vers l'avenir, arec tous les Socialistes de l'intérieur et aussi de 1'extérieur, nous devons bâtir un grand Parti Socialiste, démocratique et révolutionnaire, qui enfin en soit un !
(Applaudissements)

Le président - Camarades, remercions notre ami Rousse qui n'a pas utilisé entièrement son temps de parole.
Nous arrivons au terme de cette conférence et je pense que nous serons unanimes pour nous féliciter de la belle tenue de ces débats, débats qui certainement décevront certains espoirs de nos adversaires !
Je rappelle que le bulletin intérieur reproduira l'in extenso des interventions qui ont eu lieu à cette tribune. Par conséquent, le Parti sera très largement informé.
En vous remerciant, camarades, de votre discipline, je lève la séance.
(La séance est levée à 20h45)
La salle, debout, chante l'Internationale.

Coll. Fondation Jean-Jaurès